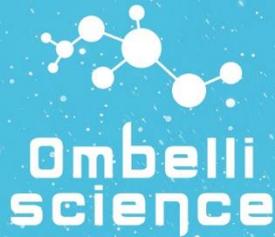


**RAPPORT
COMPLET**



**PARTAGE DES SCIENCES
TECHNIQUES ET INNOVATIONS
EN HAUTS-DE-FRANCE**

Quels potentiels
pour développer
la Culture Scientifique,
Technique et Industrielle
en Région
Hauts-de-France ?



ENQUÊTE sur la **MÉDIATION** **SCIENTIFIQUE &** **TECHNIQUE**

dans les structures culturelles,
sociales, éducatives
de proximité en Hauts-de-France

2019

Table des matières

Sigles et abréviations	3
INTRODUCTION	4
I. CADRAGE DE L'ENQUETE ET DIFFUSION	6
Cadrage de l'enquête.....	6
Questionnaire et diffusion.....	10
Bilan de la diffusion du questionnaire en ligne :.....	12
II. PROFIL GLOBAL DES REpondANTS	14
Typologie des structures répondantes.....	14
Statut juridique.....	19
Répartition territoriale des structures répondantes.....	20
Analyses territoriales croisées des structures	24
Profil des professionnels répondants	26
Espace et ressources humaines et matérielles	27
Ressources financières	34
Publics	39
III. POTENTIELS EN MEDIATION DES SCIENCES ET TECHNIQUES: PRATIQUES, MOTIVATIONS CONTRAINTEs ET LEVIERS	41
Thématiques d'intérêt.....	41
Enjeux de la médiation scientifique et technique dans les structures répondantes.....	43
Pratiques de CSTI.....	48
Initiative des actions de CSTI	52
Motivations futures	54
Relations et réseaux	55
Stratégie de CSTI dans les structures.....	58
Freins et leviers.....	61
IV. PRECONISATIONS.....	69
V. DONNEES DU COMPLEMENT DE QUESTIONNAIRE « GESTION DES FONDS SCIENTIFIQUES EN BIBLIOTHEQUE »	71
Bibliographie.....	86
Remerciements	87
Annexes	90
TRAME QUESTIONNAIRE.....	90
Tableau de diffusion : répondants selon les structures relai.....	108
Analyse des typologies de bibliothèques selon les niveaux définis par l'ADBDP ...	109

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACAP : Pôle régional image (Hauts-de-France)

ALSH : Accueils de Loisir Sans Hébergement

ANCS : Association nationale des Clubs scientifiques

AR2L : Agence Régionale du Livre et de la Lecture Hauts-de-France

BDP : Bibliothèque Départementale de Prêt

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAJ : Centre d'Animation Jeunesse

CCSTI : Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle

CNCSTI : Conseil National de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle

CODE : Comité d'Orientation, Développement et Evaluation (d'Ombelliscience)

CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

CRAJEP – Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire

CRIJ HdF : Centre Régional d'Information Jeunesse Hauts-de-France

CSTI : Culture Scientifique, Technique et Industrielle

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

ENSSIB : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

EPCC : Etablissement Public de coopération culturelle

EPCI : Etablissement Public de coopération intercommunale

EPCST : Etablissement Public à caractère scientifique et technologique

ETP : Equivalent Temps Plein

MEF : Maison pour l'Emploi et la Formation

MJC : Maisons des Jeunes et de la Culture

OCIM : Observation, coopération, Information muséales

PIJ : Point Information Jeunesse

SAS : Société par Action Simplifiée

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SRESRI : Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

UNCPIE : Union Nationale des Centres Permanents d'initiatives pour l'Environnement

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture

UPJV : Université de Picardie Jules Verne

USTL (Lille) : Université des sciences et technologies de Lille

UTC : Université de Technologie de Compiègne

INTRODUCTION

Notre société et les modes de vie qui s'y développent sont marqués par les progrès technologiques, scientifiques, industriels, qui se déploient dans de nombreuses sphères de la vie quotidienne. La culture scientifique, technique et industrielle, soulève différents enjeux, qu'ils soient culturels, démocratiques, éducatifs et sociaux¹. Des enjeux qui supposent des défis à relever par les politiques publiques, afin d'impulser le dialogue entre science et société et de mettre les savoirs scientifiques, techniques, à la portée de chaque citoyen.

La coordination territoriale des actions de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) en France est **une compétence des régions** depuis janvier 2014². C'est aussi une mission de l'enseignement supérieur, qui doit « favoriser les interactions entre science et société », inscrite dans le SRESRI³ des Hauts-de-France comme dans celui de la plupart des autres régions. A l'échelle nationale, la politique de CSTI est structurée par une stratégie nationale de culture scientifique, technique et industrielle, publiée en mars 2017, conçue pour 5 ans, et dotée d'une instance de gouvernance et de pilotage, le CNCSTI⁴.

Au carrefour de plusieurs champs d'action, la Culture Scientifique, Technique et Industrielle est représentée par une **grande diversité d'acteurs**. Certains d'entre eux ont le partage des connaissances scientifiques et techniques comme objet défini et prioritaire, voire exclusif, de leurs actions, et se reconnaissent comme des acteurs de ce champ. Ce sont, par exemple, des musées et centres de sciences, des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, des associations d'animation scientifique ou encore certains équipements hybrides à l'instar du Labo de Cambrai. Mais ce ne sont pas les seuls qui font vivre la CSTI. D'autres ont un rôle moins ciblé en ce sens, mais contribuent, de façon plus ponctuelle, à mener ou à diffuser des actions de partage des savoirs. Ils sont issus de domaines aussi variés que l'éducation populaire, l'insertion sociale et professionnelle, ou encore tous les autres domaines de la culture (lecture publique, spectacles...) pour ne citer que ceux-ci.

Développer des outils permettant de mieux connaître les acteurs œuvrant au partage des savoirs en Hauts-de-France, et favoriser l'interconnaissance de ceux-ci, est un enjeu primordial pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle. C'est ce qui ressort, notamment, de **la concertation Régionale de CSTI des Hauts-de-France menée en 2017**.

C'est pour répondre au besoin partagé par les pouvoirs publics et les acteurs, de se doter d'une **assistance à la décision** dans l'élaboration de politiques et stratégies territoriales pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle, qu'une mission d'études et d'observation a été créée au sein d'Ombelliscience en 2017.

La première étude d'observation menée par Ombelliscience sur les **ressources et compétences de la CSTI en Hauts-de-France**, présentée le 11 décembre 2017, a été menée auprès d'une centaine d'acteurs du territoire⁵ parmi les 150 structures contactées. Celles-ci ont été identifiées grâce à différents réseaux engagés dans le partage des savoirs et innovations. Cette enquête, menée sur un calendrier court, a été une première démarche qui vise à être poursuivie et complétée. Elle révèle des

¹ Stratégie Nationale de Culture Scientifique, Technique et Industrielle, 2017, page 7

² En effet, la loi du 22 juillet 2013 stipule que la Région « coordonne, sous réserve des missions de l'Etat et dans le cadre de la stratégie nationale de recherche, les initiatives territoriales visant à développer et diffuser la culture scientifique, technique et industrielle, notamment auprès des jeunes publics, et participe à leur financement ».

³ Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

⁴ Conseil National de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle

⁵ Les répondants sont des acteurs reconnaissant œuvrer à la diffusion et au partage des savoirs et des innovations auprès d'un large public dans la nouvelle région Haut-de-France. Ils ont été classés en 7 familles d'acteurs : animation scientifique ; centre de sciences / CCSTI ; coordination, gouvernance, réseaux ; écomusée, site patrimonial ; enseignement supérieur et recherche ; et « autre ».

inégalités marquées en termes de ressources et compétences sur le territoire. Les actions, lieux d'accueil, ressources humaines et matérielles dédiés à la CSTI sont fortement et densément représentés dans certaines zones urbaines et littorales, tandis qu'ils sont absents et éloignés d'une grande partie du territoire, essentiellement rural, de tous les départements et en particulier de l'Aisne.

Face à ce constat, **un maillage territorial** plus resserré apparaît comme un enjeu important pour que l'action culturelle scientifique s'adresse à l'ensemble des habitants des Hauts-de-France. Au terme de cette première enquête, une question se posait : comment permettre l'accès aux connaissances scientifiques, techniques et industrielles dans les territoires qui ne sont pas équipés de structures dédiées ?

Afin d'aller plus loin dans cette réflexion, et d'explorer des leviers possibles à un meilleur maillage territorial, Ombelliscience poursuit la démarche d'observation entamée en 2017, en se donnant les moyens de réaliser une étude plus approfondie, plus qualitative, et avec un champ plus large. Cette fois-ci, le périmètre des acteurs interrogés est élargi aux **structures « relais »**, c'est-à-dire, des lieux ou équipements de proximité, qui œuvrent dans des champs variés et non spécifiques à la CSTI, mais qui sont en capacité de développer ou accueillir des actions culturelles scientifiques et techniques. Il s'agit **d'étudier la potentialité de ces structures en matière de partage des sciences et techniques** : les compétences, les motivations, les besoins, les contraintes. Mais aussi, de mieux connaître les actions qu'elles mènent déjà et de les valoriser.

I. CADRAGE DE L'ENQUETE ET DIFFUSION

Cadrage de l'enquête

Constats de départ : contexte de la pratique culturelle scientifique et technique, entre la « culture de sortie » et les discontinuités de l'offre et des pratiques :

Lorsque l'on se penche sur **l'aménagement culturel scientifique et technique du territoire**, une problématique se pose : la discontinuité territoriale en termes d'offres et d'équipements⁶. Ces équipements et offres culturelles se polarisent en deux grandes catégories d'acteurs. D'une part, les grands musées et centres de sciences, qui génèrent une pratique dite de « culture de sortie »⁷. Souvent situés dans des grandes villes, et payants, ils requièrent un coût important en temps et financier pour les individus qui souhaitent s'y rendre, et génèrent une pratique culturelle très ponctuelle. D'autre part, une offre « hors-les-murs » plus diffuse sur le territoire, portée par des acteurs associatifs⁸ ou de l'éducation nationale⁹, va exister, de façon davantage occasionnelle. Ces acteurs vont intervenir comme partenaires ou prestataires d'un maître d'ouvrage. La pérennisation des actions développées repose donc sur ces derniers, qui bien souvent, les développent dans un cadre bénévole, ou dans une démarche très ponctuelle dans l'année. La problématique de la discontinuité de ces actions, dans le temps, et par conséquent, sur le territoire, persiste.

Il n'existe pas, à l'échelle du territoire dans son ensemble, et plus particulièrement dans les zones rurales éloignées des grandes villes, un entre deux pour la CSTI, comme pour d'autres offres culturelles et de loisir (musique, sport, lecture...), présentes à proximité et facilement accessibles, pour une pratique continue dans l'année¹⁰.

Un enjeu se dessine : penser l'action culturelle scientifique et technique dans une pratique et, par conséquent une offre continue sur le territoire et dans le temps, « tout au long de l'année ».

Les équipements et structures de proximité qui ne sont pas spécifiques à la CSTI, mais qui pourraient avoir un intérêt à développer des actions culturelles scientifiques et techniques, apparaissent comme les relais potentiels pour **développer une offre plus diffuse, accessible, tout au long de l'année. Mais comment se situent-ils par rapport à la culture des sciences ? Quel intérêt ont-ils pour ces thématiques ? Mènent-ils des actions, et souhaitent-ils en mener à l'avenir ? Quelles sont leurs contraintes, leurs leviers ? En définitif, quel terreau existe-t-il, ou faut-il créer, pour que les initiatives voient le jour et se pérennisent ?** Autant de questions qui sont soulevées par cette enquête sur les acteurs de notre territoire, auxquelles il s'agira d'apporter des éclairages.

⁶ Voir Partie II, chapitre 1 Envers et contre tout, pourquoi le divorce entre science et médiathèque se maintient-il ? La réponse du laboratoire culturel de Cambrai, par David-Jonathan Benrubi, dans *Médiatiser la science en bibliothèque*, presses de l'ENSSIB, dirigé par Justine Ancelin, 2016

⁷ *Ibidem* p.43

⁸ Par exemple, les Petits Débrouillards ou Planète Sciences.

⁹ Par exemple, la main à la pâte

¹⁰ Et en dehors de l'offre d'éducation dans le cadre scolaire

Définition du champ d'études : 7 familles d'acteurs de proximité

La population d'acteurs étudiés a été constituée à partir du renseignement de trois critères :

- présence d'un lieu physique d'accueil du public en Hauts-de-France
- non exclusivement dédié à la CSTI, peu ou pas représentés dans l'enquête de 2017
- action d'intérêt général, culturelle, sociale, éducative, avec un appétit pour le partage des savoirs et techniques

Un autre critère apparaît également intéressant à retenir: l'existence d'un réseau de ces acteurs, pouvant apporter un appui à la diffusion de l'enquête.

Après avoir listé un grand nombre de types d'acteurs possédant ces caractéristiques, 7 grandes familles d'acteurs ont été dressées. Cette liste a fait l'objet d'échanges au sein de l'équipe salariée d'Ombelliscience ainsi que de son Comité d'Orientations, Développement et Evaluation. Voici la liste retenue :

- Bibliothèques et médiathèques
- Centres sociaux, socio-culturels, et autres structures du champ socio-culturel généraliste
- Structures jeunesse : Point Information Jeunesse (PIJ), centre de loisir...
- Structures pour l'emploi et l'insertion : Maison pour l'Emploi et la Formation (MEF), mission locale...
- Les Espaces de Fabrication Numérique : Fablab, Makerspace...
- Structures d'éducation à l'environnement / à vocation environnementale
- Structures de création et diffusion artistique et culturelle : centres culturels, théâtres, cinémas, salles de spectacle...

Les catégories « musées, musées patrimoniaux, muséums » n'ont pas été retenues, car ce sont des acteurs fortement représentés dans l'étude de 2017¹¹ (environ 1/3 des répondants). Certains types d'acteurs ont dû être exclus de l'échantillon, pour tenir compte des moyens non extensibles de l'enquête. Ils pourront être inclus dans une enquête ultérieure. Cela a été le cas, notamment, des lieux de visite, ou touristique, à caractère éducatif¹² ou encore des structures du champ médico-social. Parmi les 7 grandes familles retenues, l'identification des structures et la diffusion du questionnaire n'a d'exhaustivité que celle des réseaux mobilisés. Quant aux écoles, collèges et lycées, ils représentent une famille d'acteurs bien distincte par le caractère obligatoire et exclusif de la scolarisation (les établissements sont fréquentés par les élèves, collégiens, lycéens qui y sont inscrits), ce qui rend difficile une approche comparative avec les autres structures.

Concernant la définition de l'objet de cette étude, il s'agit d'interroger les pratiques et les potentiels d'actions de structures culturelles, éducatives, sociales, en matière de médiation des sciences et techniques. L'aspect industriel, qui renvoie au « i » de CSTI, n'est pas ici nommé, non pas qu'il ne soit jamais abordé dans les pratiques de médiation étudiées, mais parce qu'il semble moins évident de les y rattacher, de prime abord, pour des professionnels n'ayant pas toujours connaissance de la signification et du champ de la CSTI. C'est pourquoi, dans cette enquête, la terminologie utilisée est celle de la « médiation scientifique et technique », qui renvoie davantage à une pratique qu'à un champ d'action, et qui définit cette pratique avec les termes affichés des « sciences »

¹¹ 35 musée et sites patrimoniaux sur 103 répondants sont représentés dans l'étude ressources et compétences de la CSTI dans la région Hauts-de-France 2017.

¹² Tels que des parcs zoologiques, planétariums, jardins botaniques, fermes pédagogiques, entre autres, qui ont, par ailleurs, été représentés dans l'enquête de 2017.

et « techniques », sans que cela n'exclue le fait qu'elle puisse revêtir, dans certains cas, des questionnements liés à la recherche et l'innovation industrielle.

Méthodologie

Une méthodologie d'enquête coordonnée et articulée autour des différents types de structures et catégories d'acteurs a été mise en place, afin de collecter des données globales comparables, mais aussi des données spécifiques à certaines catégories d'acteurs. La collecte de données quantitatives et qualitatives a été prévue, ainsi que la combinaison des deux approches.

Un questionnaire en ligne a été conçu, avec le logiciel sphinx, pour être « auto-administré », c'est-à-dire, rempli de façon autonome par le répondant. Une partie « tronc commun » a été pensée pour l'ensemble des acteurs interrogés. Dans cette partie, quelques questions, ou modalités de réponses étaient « conditionnelles », c'est-à-dire qu'elles ne s'activaient qu'en fonction des réponses données à des questions « tiroir » précédentes, ce qui a permis d'enrichir le questionnaire en tenant compte des spécificités de certains types d'acteurs. Un complément de questionnaire a été réalisé pour les bibliothèques d'une part, et les espaces de fabrication numérique d'autre part, afin d'explorer des thématiques spécifiques.

Afin de mieux caractériser les observations quantitatives, et mieux comprendre les problématiques auxquelles font face les différents types d'acteurs, une approche qualitative combinée a également été adoptée, au travers d'un travail sur les questions qualitatives intégrées au questionnaire ainsi qu'une série d'entretiens semi-directifs : 14 entretiens exploratoires précédant la diffusion du questionnaire, et 9 entretiens d'approfondissement du questionnaire, totalisant 23 entretiens avec des acteurs du territoire concernés par l'enquête. Deux réunions du Comité d'Orientation, de Développement et d'Evaluation (CODE) d'Ombelliscience, réunissant des acteurs d'horizons divers autour de la question du développement de la CSTI en Hauts-de-France, ont également été l'espace d'échanges enrichissants sur des thématiques abordées dans cette enquête.

La phase de collecte de données a été précédée par la mise en place d'une stratégie de diffusion et d'une démarche participative avec quelques acteurs clés, qui ont pu relayer l'enquête dans leurs réseaux. Un partenariat d'étude a été conclu avec la machinerie, pour ce qui concerne la partie des espaces de fabrication numérique. Le relai d'enquête par des partenaires ou « têtes de réseaux », permet de bénéficier d'un transfert de confiance auprès des structures visées. Les envois se sont fait par vagues, et différentes étapes de relance ont été programmées.

Les moyens de restitution de l'enquête : un rapport complet, une synthèse, ainsi qu'une présentation « dataviv », un outil interactif en ligne développé par Sphinx. Ces rendus ont vocation à être largement partagés à l'ensemble des participants, aux membres d'Ombelliscience, ainsi qu'aux pouvoirs publics.

Démarche participative

Des professionnels œuvrant dans différents milieux ont été associés à la réflexion menée tout au long de cette étude. Ce sont des représentants de structures associées à l'enquête, des acteurs du comité d'orientation, de développement et d'évaluation (CODE) d'Ombelliscience, et d'autres acteurs ayant souhaité s'engager dans cette démarche participative. Ils ont été consultés à différents stades de l'enquête, notamment dans une phase exploratoire, afin de confronter les objectifs de l'enquête aux expertises de terrain, de même qu'à l'occasion de la consolidation de la méthodologie et de la stratégie de diffusion, et à la fin de la collecte et analyse des données. Ils ont contribué, notamment, à l'amélioration du questionnaire, ainsi qu'à la

réflexion sur les recommandations issues des résultats de l'enquête. Les échanges ont pu se faire à distance par téléphone, à l'occasion de visites sur les lieux, ou encore, dans le cadre des réunions du CODE d'Ombelliscience. Ces experts ont pu apporter leurs points de vue, leurs avis et conseils, sur différentes étapes de l'étude, et être ainsi partie prenante dans sa construction.

Questionnaire et diffusion

Caractéristiques du questionnaire

Le principal outil de collecte de données pour cette enquête a été le questionnaire en ligne. Le message d'introduction de ce questionnaire invitait les structures de proximité culturelles, éducatives, sociales intéressées par les sciences et techniques à y répondre, de telle sorte **que la participation à l'enquête constitue le premier indicateur d'intérêt des structures vis-à-vis de la culture scientifique et technique** :

« Vous êtes une structure de proximité, vous disposez d'un espace et vous accueillez du public, dans les Hauts-de-France ? Vous avez un intérêt pour le partage des savoirs et techniques, et/ou pour la médiation, sans pour autant être un spécialiste des sciences ? Cette enquête vous est destinée. »

Le déroulement du questionnaire a été pensé pour amener le répondant à s'interroger sur la place des sciences et techniques dans les pratiques de médiation développées dans sa structure. Il ne proposait pas une définition figée de la médiation scientifique et technique, mais donnait la possibilité au répondant de situer ce qui lui semblait important en termes d'enjeux et d'objectifs. De cette façon, non pas un, mais des regards multiples émergent sur la médiation des sciences et techniques en Hauts-de-France, dont une analyse détaillée est proposée dans les prochains chapitres.

Diffusion

Le questionnaire a été envoyé par mail aux structures identifiées, par des intermédiaires relayeurs, ou directement par Ombelliscience. Les adresses de destination étaient souvent celles de l'accueil des structures, quelques fois celles de directeurs et directrices, ou de professionnel-le-s des structures.

Deux types d'envois ont été effectués : les envois « relayés », c'est-à-dire, au travers d'un envoi mail type d'un lien questionnaire générique non nominatif, et les envois par « emailing », via sphinx online, avec un lien questionnaire unique et nominatif (lié à l'adresse mail du destinataire). Le deuxième type d'envoi permettait au destinataire de remplir son questionnaire en plusieurs fois en ayant ses précédentes réponses enregistrées.

Le questionnaire a été conçu pour être auto-administré, c'est-à-dire que les répondants le remplissaient de façon autonome. Une attention toute particulière a été portée à la formulation des questions, afin qu'elles soient claires, précises, et laissent peu de marge d'interprétation. Néanmoins, comme dans tout questionnaire auto-administré, la qualité de réponse dépend de la compréhension de l'enquêté, du temps que celui-ci peut y consacrer, de son niveau d'attention etc. Afin de maximiser le taux d'ouverture du message, et de réponse au questionnaire, les périodes d'envoi et de relance ont été choisies à distance des vacances scolaires, plutôt en milieu de semaine et en fin de matinée ou début d'après-midi, pour les envois qui ont été réalisés directement par Ombelliscience.

Appui de diffusion du questionnaire par des acteurs relai :

La diffusion du questionnaire en ligne a compté sur un appui très important de tiers, qui ont contribué au relai vers des structures de leurs réseaux respectifs. Près de 70% des destinataires du questionnaire en ligne ont été contactés par le biais de ces relais. Il a donc été possible de toucher un grand nombre de structures du territoire, dont certaines n'auraient sans doute pas été identifiées et contactées sans cet appui. De même, cela a permis de bénéficier d'un transfert de confiance, dans le cadre d'une

enquête qui concerne des acteurs dont certains n'avaient jamais été en lien avec un CCSTI auparavant.

Afin de mettre en place ces partenariats de diffusion, des entretiens exploratoires avec des représentants de différentes structures ont été menés, en présentiel lorsque cela a été possible, ou par téléphone. Cela a également été l'occasion, dans certains cas, de présenter le questionnaire en détail à des professionnels connaissant bien les problématiques et enjeux de chaque catégorie d'acteurs, et de recueillir leurs conseils et propositions d'ajustement, afin de mieux l'adapter à la réalité des structures destinataires.

Voici la liste des acteurs ayant contribué à la diffusion de l'enquête :

- Médiathèque Départementale de l'Oise
- Bibliothèque Départementale de la Somme
- Bibliothèque Départementale de l'Aisne
- Médiathèque Départementale du Nord
- Médiathèque Départementale du Pas-de-Calais
- AR2L – Agence Régionale du Livre et de la Lecture Hauts-de-France
- ACAP – Pôle régional image
- La machinerie
- Fédération des Centres Sociaux des Pays Picards
- CAF du Nord
- Fédération des Foyers Ruraux de la Somme
- CRAJEP – Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire
- DRAC – Service culture et ruralité
- CRIJ HdF – Centre Régional d'Information Jeunesse Hauts-de-France

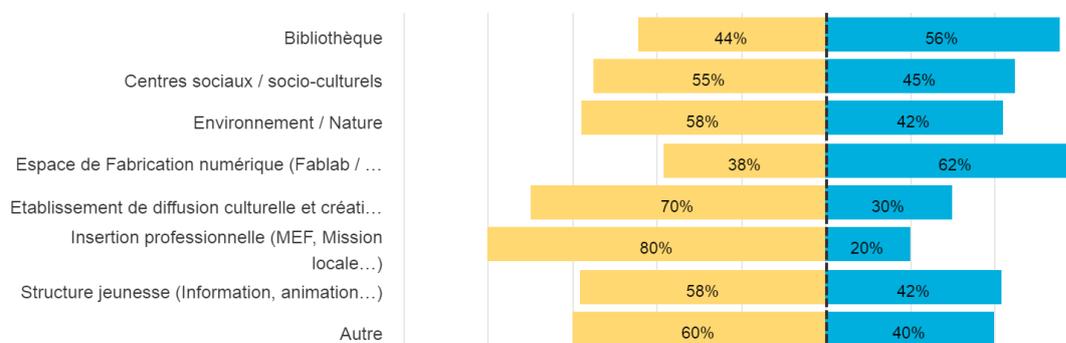
Constitution de liste de diffusion en interne :

Par ailleurs, une liste de diffusion du questionnaire a été constituée en interne, à partir d'une veille effectuée depuis de nombreuses années chez Ombelliscience, mais aussi, d'un travail de recherche de contacts spécialement mené pour les besoins de l'enquête. Cette liste complémentaire de diffusion a permis de cibler des acteurs pour lesquels une structure relai « tête de réseau » n'a pu être identifiée, contactée, ou mobilisée dans les limites du calendrier de l'étude.

Bilan de la diffusion du questionnaire en ligne :

Le questionnaire a été mis en ligne et diffusé à partir du 20 mars 2019 jusqu'au 11 juillet 2019, pour une durée totale de la collecte de 3 mois et 3 semaines, soit 113 jours. Le temps de saisie moyen est de 30 minutes, et médian de 20 minutes.

Temps de saisie: moins de 20 min (jaune) ou plus de 20 min (bleu)



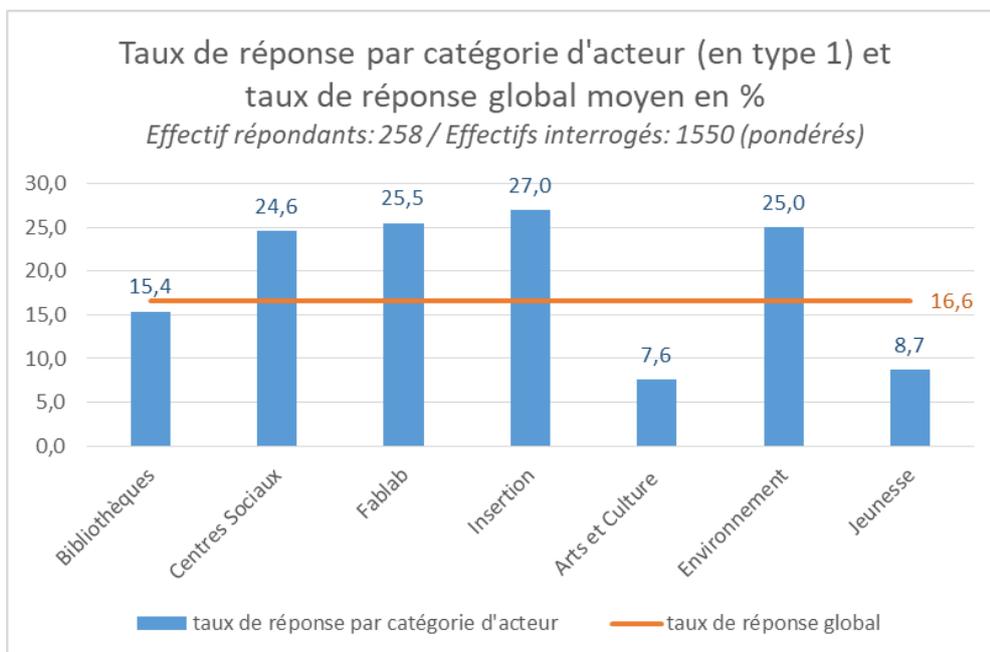
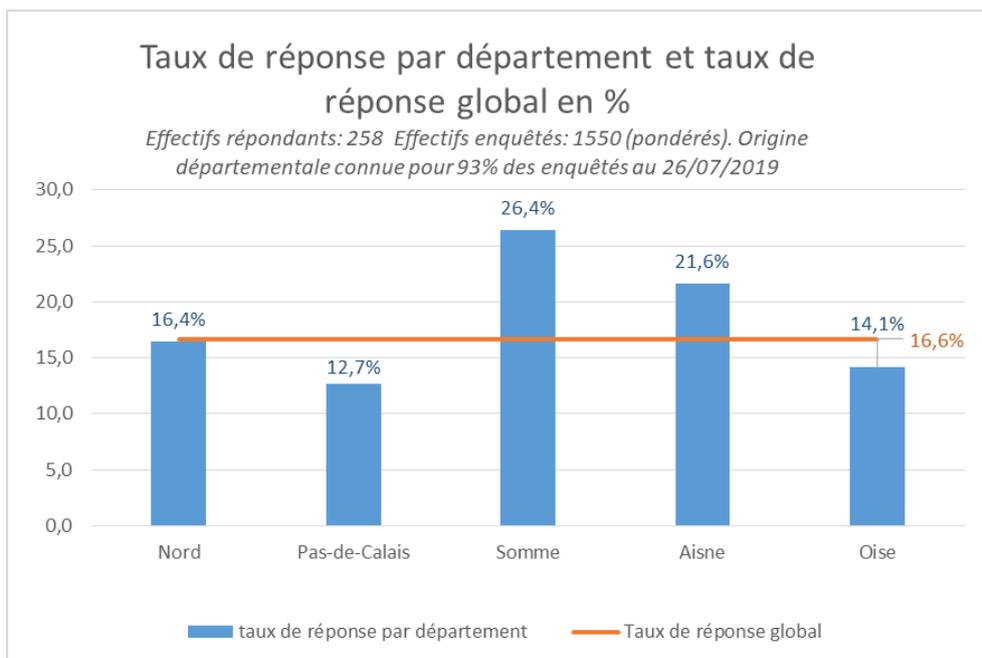
Le nombre total de structures contactées connues (estimation basée sur informations de relayeurs, et du listing emailing) est de 1637. Ce chiffre tombe à 1550 une fois épuré des « indélivrables » (contacts mail inexistantes ou bloqués) et des doublons connus.

Le nombre total de saisies enregistrées est de 258.

Tableau 1. Bilan de la diffusion « emailing » et « relai direct »¹³

	Nombre de structures contactées	Nombre de répondants	Taux de réponse
Diffusion nominative via sphinx online (module d'emails)	487	98	20%
Diffusion d'un lien générique par relai direct	1063	160	15%
TOTAL	1550	258	17%

¹³ Le nombre de structures contactées via un relai direct des partenaires diffuseurs est une estimation construite à partir des informations transmises par les relayeurs



Complément de questionnaire bibliothèques :

61 bibliothèques ont poursuivi le questionnaire, sur la partie complémentaire spécifiquement dédiée aux bibliothèques, parmi les 138 répondants ayant coché « bibliothèque/médiathèque » en type 1 (seuls à avoir eu la possibilité de poursuivre). Soit 43% des répondants concernés.

Complément de questionnaire Espace de Fabrication Numérique :

5 répondants sur 12 ayant coché « espace de fabrication numérique » en type 1 ont poursuivi la saisie sur le complément de questionnaire. Soit 42% des répondants concernés.

II. PROFIL GLOBAL DES REpondANTS

Plusieurs éléments de caractérisation des structures répondantes de l'enquête seront présentés dans cette partie : typologie, statut juridique, répartition territoriale, espace, ressources... Des analyses croisées territoriales seront réalisées à différentes échelles. Cela permettra de dresser un profil global des répondants, et donc, des structures potentiellement intéressées par le développement d'actions de culture scientifique au sein de leurs espaces.

Typologie des structures répondantes

Définition des typologies des structures répondantes

Le champ de cette étude englobe un panel très large et hétérogène d'acteurs, qui ont été regroupés en 7 grandes familles. Il est important de prendre en compte la diversité et les problématiques propres de ces acteurs, afin de construire une réflexion éclairée sur ce qu'ils peuvent avoir en commun, en matière de médiation scientifique et technique. Avant de poursuivre l'analyse des résultats, revenons sur une brève définition des 7 grandes catégories d'acteurs destinataires de cette enquête.

Bibliothèques

Premièrement, la catégorie « bibliothèque » fait ici référence à des répondants qui se définissent en tant que « bibliothèques », « médiathèques », et même, dans une moindre mesure, des « ludothèques ». La tendance de ces lieux à devenir de plus en plus ouverts à une diversité de médias d'information, et d'activités, rend les frontières poreuses entre les notions de « bibliothèque » et « médiathèque », si bien que **le choix a été fait de ne garder que le terme « bibliothèque »** dans les analyses pour qualifier ces différents acteurs. Globalement, les principaux répondants dans cette enquête sont des bibliothèques et médiathèques communales et intercommunales, qui sont les types de bibliothèques les plus fréquentes et nombreuses sur le territoire. Dans une moindre mesure, des bibliothèques associatives, et des ludothèques sont représentées parmi les répondants. Les bibliothèques universitaires n'ont pas été ciblées lors de la diffusion, et ne sont donc pas représentées dans cette enquête. Une analyse plus approfondie des typologies des bibliothèques répondantes est proposée en **annexe**.

Les bibliothèques sont bien souvent les premiers équipements culturels de proximité. Le rôle potentiel des bibliothèques en matière de CSTI est mis en avant depuis plusieurs décennies : notamment, leur rôle encyclopédique¹⁴ historique est mis en exergue pour renforcer l'idée qu'elles sont des acteurs centraux dans le partage des savoirs scientifiques et techniques. Un des textes de référence définissant les missions des bibliothèques, le manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique de 1994, énonce en deuxième page qu'une « mission fondamentale » des bibliothèques est de « contribuer à faire connaître le patrimoine culturel et apprécier les arts, le **progrès scientifique et l'innovation** ». Dans les faits, les fonds scientifiques sont peu valorisés dans les bibliothèques, et des freins à l'origine d'un « désamour »¹⁵ des sciences en bibliothèques ont été identifiés et mis en lumière depuis longtemps. A travers la présente enquête, il s'agira de mieux connaître les pratiques et motivations actuelles, sur le territoire régional, des bibliothèques en matière de médiation des sciences et techniques, de questionner les freins du passé au regard de ceux d'aujourd'hui, et entrevoir des leviers possibles pour les acteurs du territoire.

¹⁴ Notamment dans le rapport du président pour l'année 1992 du conseil supérieur des bibliothèques

¹⁵ Dans « Les causes du désamour » développées page 238 par David-Jonathan Benrubi, dans l'ouvrage *Les sciences en bibliothèque* dirigé par Michel Netzer, l'argument principal développé « qui reprend des constats déjà formulés en 1910, 1953 ou 1992 : parce que nous [les médiathécaires] sommes incompétents ou inappétents. »

Centres sociaux / socio-culturels

Acteurs de l'éducation populaire, les centres sociaux et socio-culturels, ne sont pas les premiers acteurs auxquels on pense lorsque l'on parle de CSTI. Pourtant, un lien historique les unit : l'éducation populaire, en tant que courant de pensée, a en grande partie forgé l'identité des centres sociaux et socio-culturels d'aujourd'hui, et a aussi contribué à nourrir une réflexion et une définition de la culture scientifique et technique. Dans les années 60, des « associations « spécialisées en animations scientifiques et techniques » - *Jeunes Sciences, Association nationale des Clubs scientifiques (ANCS, Jeunes Naturalistes, Ciel et Fusées...*) »¹⁶ voient le jour, et portent la volonté de démocratiser les sciences. Leur essor se fait dans un contexte de l'éducation associative pavé par les acteurs de l'éducation populaire depuis l'après-guerre, et de l'intérêt grandissant de la population pour les sciences et techniques lié aux avancées de la recherche, et aux grands enjeux auxquelles elles renvoient : conquête spatiale, nucléaire, environnement... Si dans les années 70, les collaborations entre « savants » et « généralistes » de l'éducation populaire¹⁷ se sont développées, une mise à distance s'est opérée depuis, vis-à-vis des enjeux scientifiques dans l'éducation populaire, relégués au second plan. Pour reprendre les mots de Jean-Claude Richez, cités par l'Ocim, « la place de la CSTI dans l'éducation populaire est « dans l'ADN, mais pas dans la mémoire vive »¹⁸.

Si aujourd'hui ce lien semble moins évident, et que « la CSTI dans l'éducation populaire traverse une réelle crise d'identité »¹⁹, cette enquête permettra de recueillir des informations sur les pratiques et motivations de certains acteurs²⁰ de ce secteur et notamment de ceux, qui aujourd'hui, portent des actions liées aux sciences et techniques.

La catégorie « centres sociaux / socio-culturels », comprend des acteurs qui se définissent comme centres sociaux, centres socio-culturels, et dans une moindre mesure, centre social rural et maison de quartier. Parmi les répondants, aucun foyer rural n'a été relevé, bien qu'ils aient été ciblés lors de la diffusion de l'enquête.

Structures jeunesse

Autres acteurs liés à l'éducation populaire, les structures d'information et animation jeunesse sont concernées par des problématiques proches de liens et de ruptures vis-à-vis de la CSTI, énoncées ci-dessus. Ces structures ont un positionnement intéressant puisqu'elles sont en contact avec un public jeune, voire très jeune, vers lequel les actions de CSTI se sont beaucoup orientées.

La catégorie « structures jeunesse » comprend essentiellement des Points Information Jeunesse (PIJ), des acteurs de l'animation jeunesse tels que les Accueils de Loisir Sans Hébergement » (ALSH), et Centres d'Animation Jeunesse (CAJ), ou encore, dans une moindre mesure des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC). Par faute de temps, il n'a pas été possible de faire un envoi davantage ciblé vers des typologies de structures jeunesse plus variées, et la catégorie reste assez réduite dans cette enquête, en nombre et variété de répondants. Notons que les acteurs jeunesse répondants sont, dans la plupart des cas, des structures multiples, comme cela sera détaillé plus bas.

¹⁶ La place de la CSTI dans l'éducation populaire – travail exploratoire 2014, Les cahiers d'études de l'observatoire de l'Ocim, page 22.

¹⁷ Ibidem page 24 : « les stands fétiches [du Palais de la Découverte] – soutenus par les animateurs des clubs et associations, vont écumer MJC, classes et Foyers Ruraux. [...] [Le secteur des acteurs] « spécialisés » va entrer en très forte collaboration avec les « généralistes », Francas, Céméa, MJC, Foyers ruraux, UFCV... »

¹⁸ Ibidem, page 55.

¹⁹ Ibidem, page 63.

²⁰ Des acteurs de l'éducation populaire dont l'intérêt et la pratique de CSTI sont plus marqués et affichés, comme Planète Science, les Céméa, les Francas, ont été interrogés dans l'enquête de 2017 et n'entrent pas dans le champ de cette étude.

Insertion professionnelle

La catégorie « insertion professionnelle » est celle qui compte le plus petit nombre d'acteurs interrogés dans cette enquête: dans le temps imparti, une trentaine d'acteurs sur le territoire ont pu être identifiés, essentiellement des missions locales (qui peuvent aussi être qualifiées comme des structures jeunesse) et maison pour l'emploi et la formation (MEF). Cette catégorie aurait pu être nommée « information et accompagnement à l'insertion professionnelle » pour préciser la distinction avec des structures dédiées spécifiquement à la formation, qui elles, n'entraient pas dans le champ de l'enquête.

Espaces de Fabrication Numérique

La terminologie « Espaces de Fabrication Numérique » a été adoptée pour qualifier les structures telles que les fablabs, makerspaces et toute structure développant une expertise dans l'usage et le partage des outils numériques (que ce soit pour la fabrication, le codage...). Ce choix fait suite aux échanges avec La Machinerie, tiers lieu et fablab amiénois, qui a lancé en parallèle un état des lieux sur ces acteurs en Hauts-de-France, et avec qui Ombelliscience a conclu un partenariat d'étude. Les terminologies pour définir ces espaces numériques se multiplient à mesure que des morphologies et concepts d'espaces se développent. Si l'on accepte de corrélérer l'émergence de ces espaces avec celle des fablabs, c'est une tendance récente puisque les premières structures de ce type en France datent d'à peine une dizaine d'années. De ce fait, beaucoup travaillent encore à structurer la définition de leur identité et de leurs réseaux. Cette enquête est l'occasion de prendre la mesure de la façon dont celles-ci se saisissent, ou non, de la CSTI comme composante de leur activité.

Structures à vocation environnementale (éducation, préservation...)

Cette catégorie a d'abord été pensée en termes « d'éducation à l'environnement », et visait à intégrer des acteurs qui font de la médiation à l'environnement. Une liste d'acteurs très variés a été constituée, parmi lesquels, les CPIE, des parcs naturels, des « maisons de l'environnement » ou « maisons de la nature », des jardins participatifs. La notion d'éducation à l'environnement a été ensuite abandonnée car elle ne constitue bien souvent qu'une petite parcelle des activités de la plupart des acteurs interrogés, et ne rend pas compte de leur diversité. Nous parlerons donc de structures à vocation environnementale, ou de façon encore plus synthétique, de structures pour l'environnement et la nature.

Etablissements culturels et artistiques (théâtres, cinémas...)

Dans cette catégorie, divers types d'acteurs œuvrant à la diffusion artistique et culturelle sont regroupés, tels que: cinémas, théâtres, salles de spectacle, centres culturels et artistiques. Ceux-ci peuvent contribuer à la programmation et diffusion de contenus liés aux sciences et techniques. L'enquête a pu être diffusée de façon plus large et ciblée vers les cinémas d'art et d'essai du territoire grâce à l'appui de l'ACAP. C'est pourquoi c'est le type de structure le plus représenté dans la catégorie. Des théâtres et centres culturels et artistiques ont pu être touchés, par ailleurs, mais dans une moindre mesure.

Répartition des répondants par typologie principale

La première série de questions du questionnaire visait à définir la typologie des structures répondantes. Etant donné la multiplicité d'acteurs interrogés, prendre en compte leurs spécificités tout en définissant des catégories suffisamment homogènes pour établir un socle d'analyse et de comparaison, a été un réel défi. Le questionnaire a été construit de telle sorte que les répondants puissent définir un type « principal » de leur structure, parmi 7 grandes familles d'acteurs prédéfinies, ou de se positionner dans la catégorie « autre » qui ouvrait un champ textuel libre. Ensuite, il était possible d'affiner le type de structure (par exemple, si la structure est une « bibliothèque/médiathèque », de préciser si c'est une bibliothèque municipale,

intercommunale...), puis, de définir des types « secondaires » (par exemple, si une bibliothèque est aussi un fablab). Voici les résultats pour le type principal de structures déclarés :

Tableau 2. Tableau des typologies principales des structures répondantes²¹ :

Typologie	N	%
Bibliothèque	138	53,5%
Structure du champ social généraliste (Centre social, socio-culturel...)	49	19,0%
Structure d'éducation à l'environnement	13	5,0%
Espace de Fabrication numérique (Fablab / Makerspace...)	12	4,7%
Structure jeunesse (Information, animation...)	11	4,3%
Etablissement de diffusion culturelle et création artistique (Centre culturel, cinéma, théâtre...)	10	3,9%
Structure d'insertion professionnelle (MEF, Mission locale...)	9	3,5%
Autre	16	6,2%
TOTAL	258	100,0%

Parmi les répondants ayant répondu « autre », se trouvent des structures œuvrant dans divers milieux, qui peuvent être reclassées de la façon suivante :

Tableau 3. Tableau des typologies « autre » requalifiées :

Typologie « autre » reclassée	N
Structures à vocation environnementale (Environnement/ Nature) : association de protection de l'environnement, centre de découverte de la mer, jardin botanique, exploitation apicole, fédération d'usagers pour la valorisation de la nature	6
Espace de Fabrication Numérique : Hacker-Space	1
Insertion professionnelle : Groupement d'Intérêt Public pour l'Emploi	1
Structure Jeunesse : Point information jeunesse et tiers-lieu numérique	1
Bibliothèque : Ludothèque, action culturelle hors les murs d'une bibliothèque	2
Autre : Collectivité territoriale, EPCI, centre de conservation du patrimoine, musée d'entomologie-histoire naturelle, structure multi-accueil	5
TOTAL	16

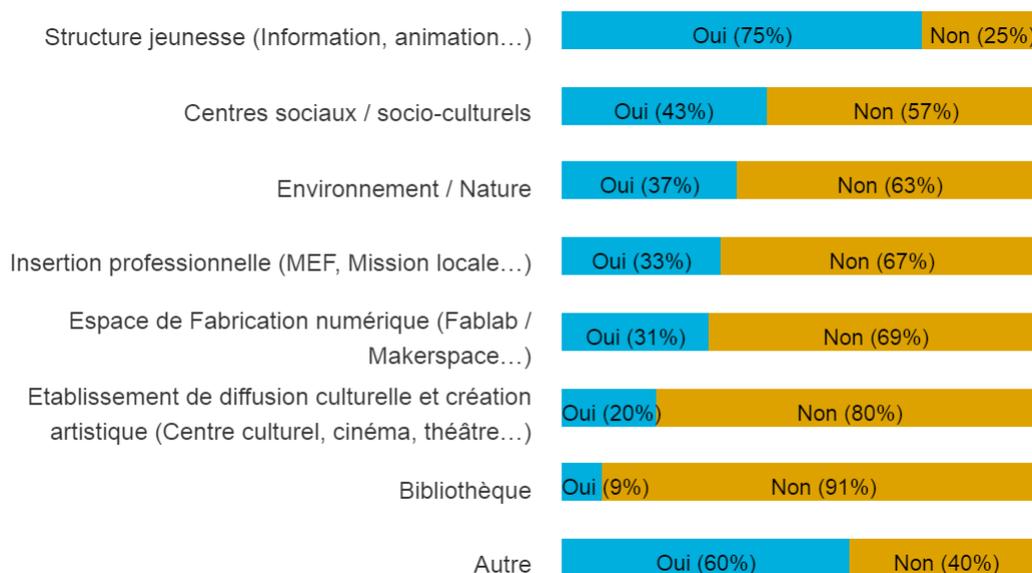
Répartition des répondants par typologie secondaire

Dans un deuxième temps, il était demandé si la structure était multiple, c'est-à-dire, si elle correspondait à plusieurs catégories proposées. Cela peut être le cas, par exemple, lorsqu'un centre social est aussi un PIJ... C'est ce que nous appellerons le ou les types « secondaires » des structures. **Cela concerne, au total, 24% des répondants.** C'est le cas notamment de 3 structures jeunesse répondantes sur 4, et 2 centres sociaux répondants sur 5. A l'inverse, c'est plus rarement le cas pour les bibliothèques répondantes, puisque seulement 1 sur 10 déclare une typologie multiple.

²¹ Question : Votre structure est une :

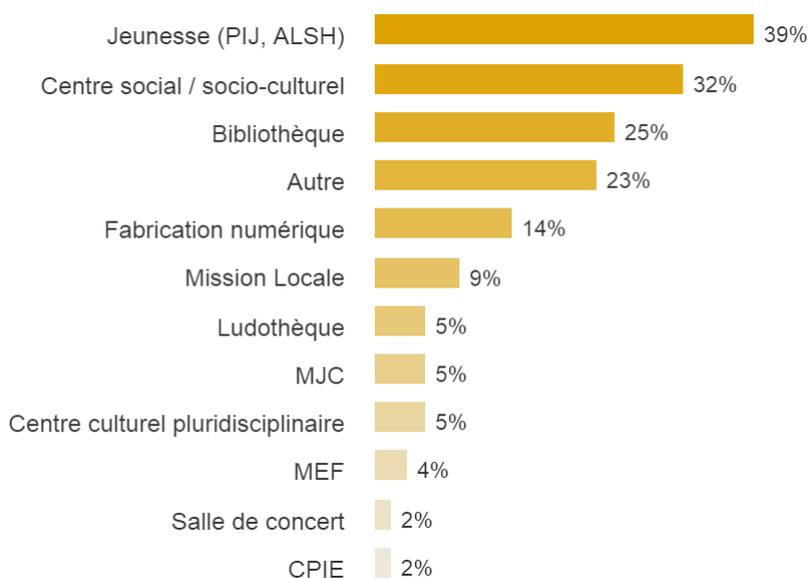
Consigne : Sélectionnez dans la liste la catégorie qui vous semble le plus adaptée pour définir votre structure. Si votre structure est plurielle, c'est-à-dire, si elle correspond à plusieurs catégories proposées, merci de choisir celle à laquelle vous êtes affilié en priorité, vous aurez la possibilité d'affiner par la suite.

Graphique 1. Part des répondants déclarant au moins une typologie secondaire pour définir sa structure, en fonction de la typologie principale :



Graphique 2. Typologies secondaires des structures répondantes²²

Réponses effectives : 56 Taux de réponse : 92%



Au total, parmi les types secondaires des structures répondantes, sont représentés en grande partie des structures jeunesse (39%), des centres sociaux ou socio-culturels (32%) ou encore des bibliothèques (25%). Parmi les réponses « autre » (23%) sont cités notamment des espaces numériques (médiation, tiers lieu), un médialab, une ludothèque et repair café, un pôle prévention, un centre de formation et bureau d'études scientifiques et naturalistes, une

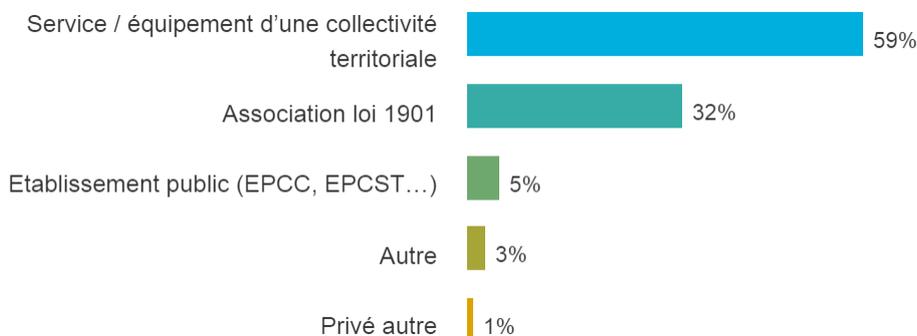
fédération de chasse, une structure d'aide sociale et mobilité européenne, un planétarium, observatoire et bibliothèque technique, un espace de colearning et « parrainage emploi ».

²² Plusieurs réponses possibles

Statut juridique

Graphique 3. Statut de l'établissement :

Réponses effectives : 240 Taux de réponse : 93,0%



Le champ de l'enquête détermine en grande partie le statut juridique des structures interrogées, puisque des structures ayant un intérêt social, culturel et éducatif dans leurs actions ont été ciblées. Sans surprise, un grand

nombre de structures répondantes sont de statut public, principalement des services ou équipements de collectivités territoriales, pour plus de la moitié d'entre elles (59%). Le deuxième statut le plus représenté est associatif (32%). Une faible part de structures se définit comme établissement public (5%) ou autre format (3%)²³. Le statut privé, autre qu'associatif, est le moins représenté dans cette enquête, avec à peine plus d'1% des répondants. Cela concerne trois répondants : une société par action simplifiée (SAS), une exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) et une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

Graphique 4. Statuts juridiques selon la typologie des structures répondantes²⁴

	Etablissement public (EPCC, EPCST...)	Service / équipement d'une collectivité territoriale	Privé autre	Association loi 1901	Autre
Centres sociaux / socio-culturels	0%	11%	0%	89%	0%
Espace de Fabrication numérique (Fablab / Makerspace...)	8%	15%	8%	69%	0%
Environnement / Nature	0%	25%	8%	67%	0%
Insertion professionnelle (MEF, Mission locale...)	0%	25%	0%	63%	13%
Etablissement de diffusion culturelle e...	0%	40%	10%	50%	0%
Structure jeunesse (Information, animation...)	0%	83%	0%	17%	0%
Bibliothèque	7%	84%	0%	5%	4%

Le statut juridique prépondérant varie selon la typologie de la structure répondante : les bibliothèques et structures jeunesse sont, le plus souvent, gérées par une collectivité territoriale, tandis que les autres types de structures sont davantage sous

²³ Parmi les « autre », deux répondants déclarent « municipal », deux répondants déclarent « communal », un répondant déclare « bibliothèque », un répondant déclare « dépendance de la mairie », et un répondant déclare « groupement d'intérêt public »

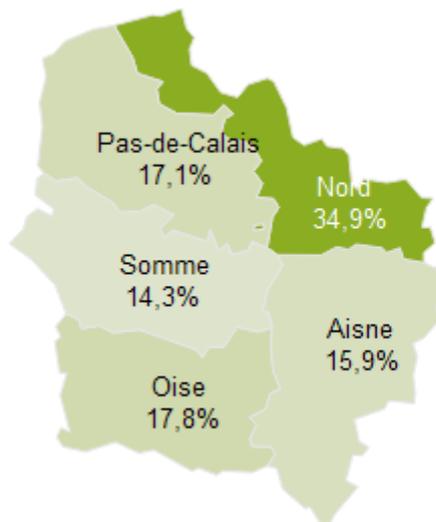
²⁴ Selon la typologie principale requalifiée. Les réponses « autre » ayant un trop faible effectif, et n'étant pas comparables entre elles, ont été écartées de cette analyse.

format associatif. Les établissements de diffusion culturelle tels que cinémas ou théâtres, ont quant à eux, une tendance moins marquée en termes de statuts publique ou privé : 40% sont gérés par des collectivités territoriales, 50% sont des associations et 10% ont un autre statut privé.

Répartition territoriale des structures répondantes

Graphique 5. Répartition des structures répondantes par département, en Hauts-de-France

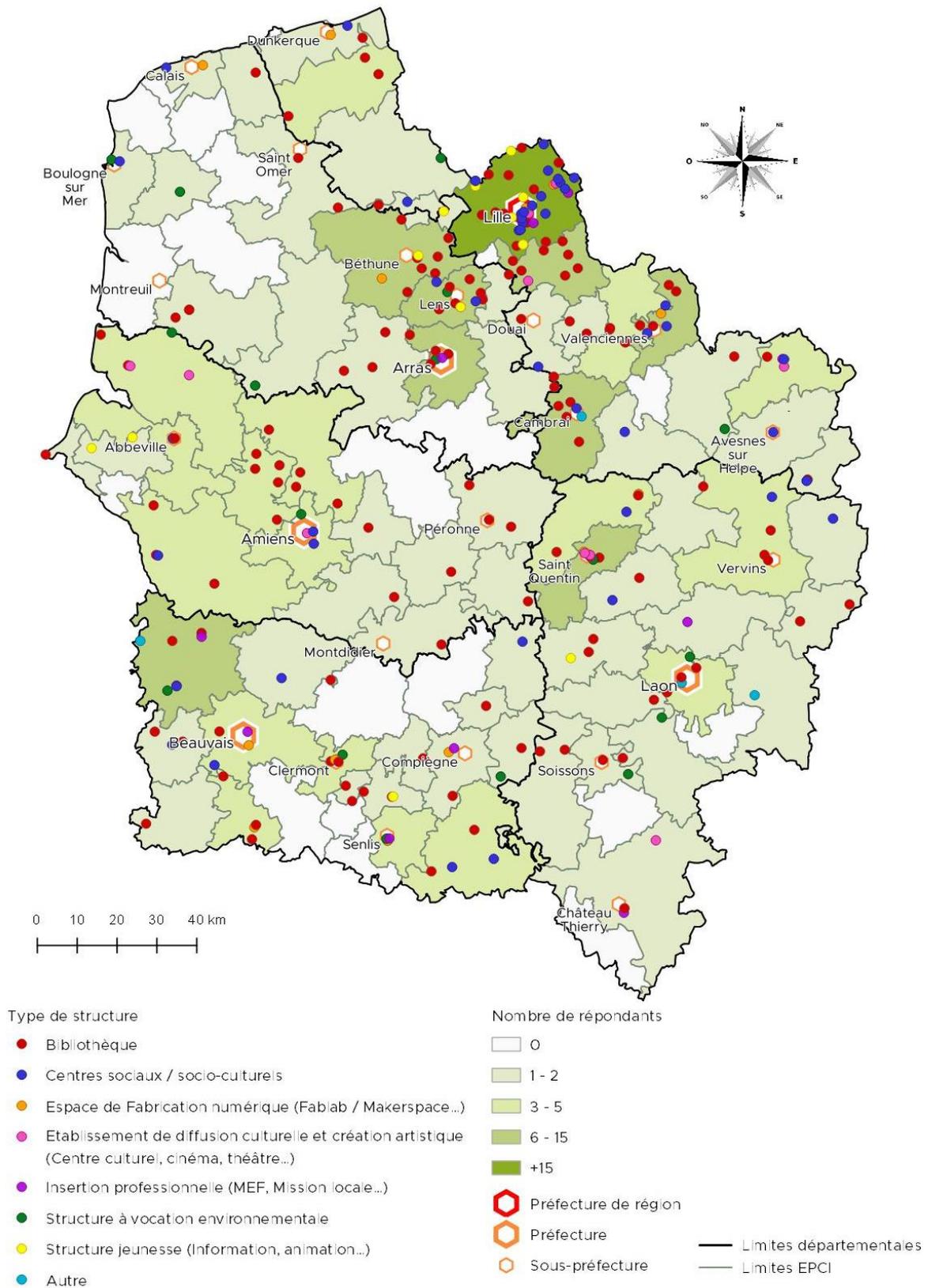
Réponses effectives : 258 Taux de réponse : 100,0%



Les structures répondantes sont, pour 1/3, situées dans le département du Nord. La répartition dans les autres départements est plutôt homogène, mais cela ne reflète pas nécessairement l'inégale présence des structures de proximité dans ces différents territoires. En effet, le taux de réponses a été particulièrement élevé dans la Somme et l'Aisne, où un nombre bien moins important de structures ont été interrogées, et où l'on peut présumer un nombre global moins important de structures de proximité présentes par rapport aux autres

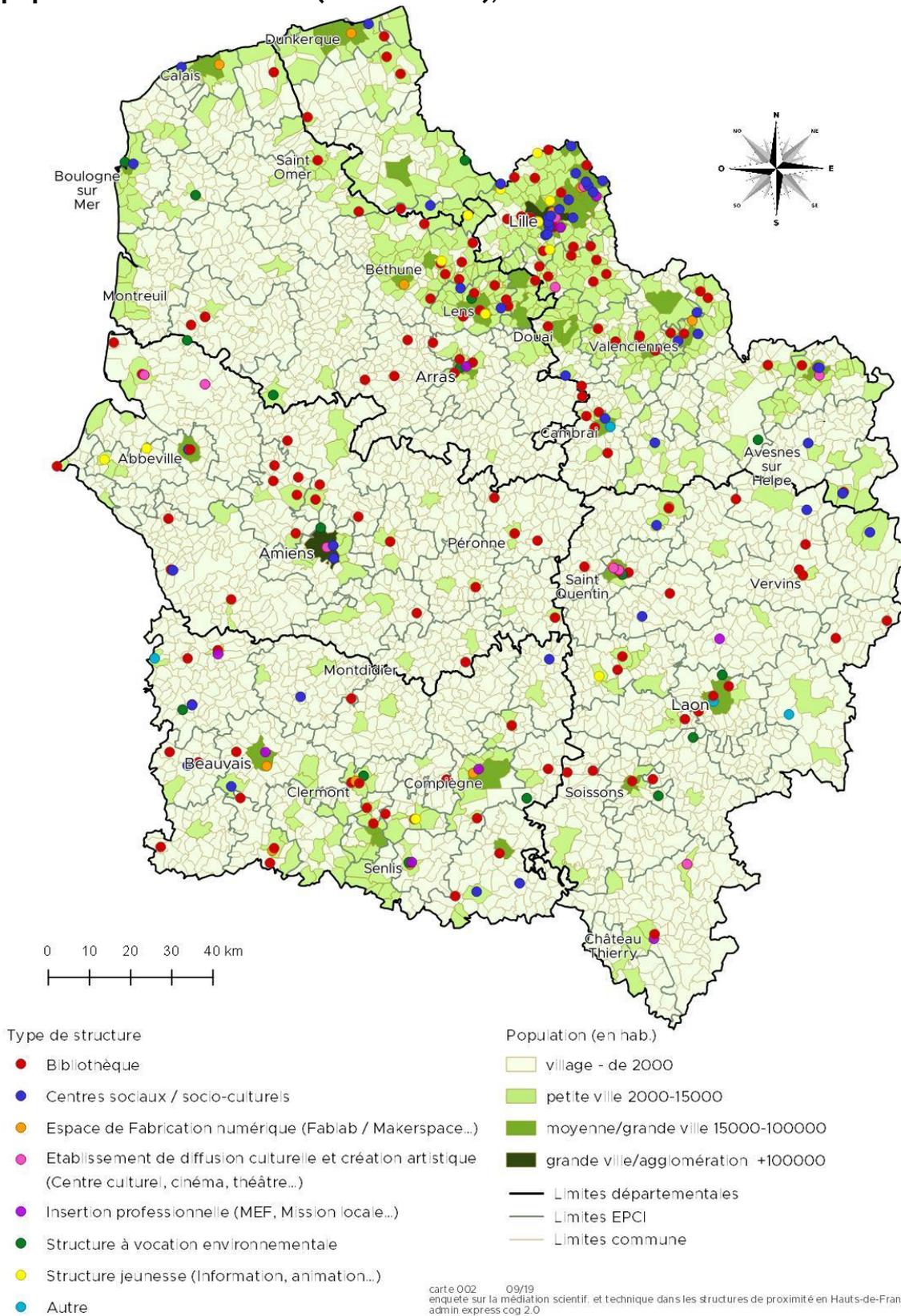
départements. Par ailleurs, les méthodes de diffusion du questionnaire ont pu également avoir un impact sur les taux de réponse dans les différents départements. Notamment, dans la Somme, où une diffusion plus ciblée des bibliothèques a été faite.

Graphique 6. Carte des structures répondantes et nombre de répondants par EPCI²⁵, en Hauts-de-France



²⁵ EPCI à fiscalité propre, données de cartographie Admin express COG 2 au 21/05/2019

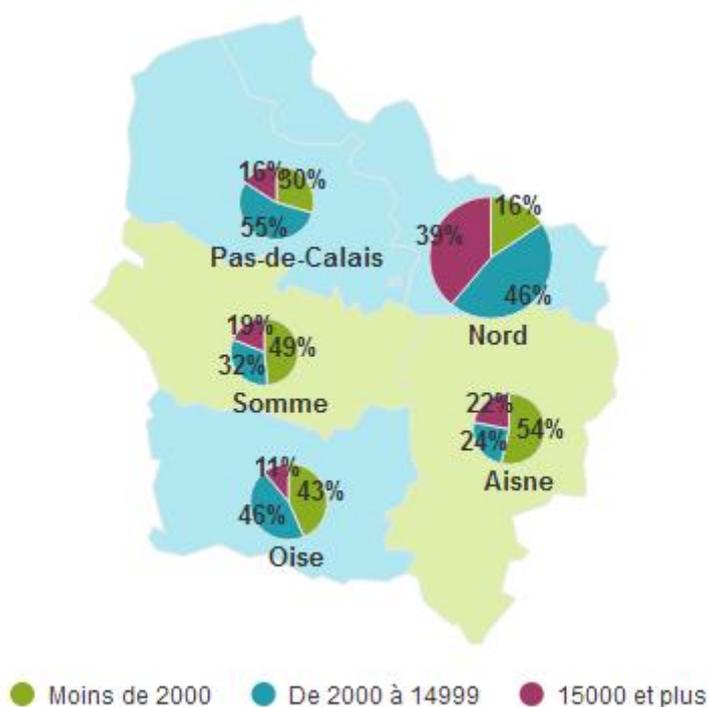
Graphique 7. Carte des structures répondantes (points), et répartition de la population des communes (fond de carte), en Hauts-de-France



Le graphique 6 affiche la participation de structures présentes dans 75 EPCI sur les 93²⁶ des Hauts-de-France. Une forte présence de structures de la métropole Lilloise parmi les répondants est à noter : près d'une quarantaine de structures répondantes sont situées sur ce seul EPCI. Dans 8 EPCI, le nombre de structures répondantes est compris entre 6 et 15 dans 8 EPCI, de 3 à 5 dans 17 EPCI et de 1 à 2 dans 49 EPCI.

Le graphique 7 permet de situer les structures répondantes selon la taille en nombre d'habitants des communes. Les Hauts-de-France comptent plus de 3800 communes, la plupart comptant de moins de 2000 habitants et pouvant être caractérisées comme des villages. Il est intéressant de noter que si une concentration de structures à proximité des grands centres urbains est bien observable, la présence de structures qui en sont éloignées est également à souligner.

Graphique 8. Répartition des structures répondantes en fonction de l'origine départementale et de la taille de la commune desservie en nombre d'habitants :



Dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Oise, les structures situées dans de petites et moyennes villes (de 2 000 à 15 000 habitants) constituent la plus grande part de répondants, tandis que sur les départements de la Somme et de l'Aisne, ce sont les structures de villages (moins de 2000 habitants) qui sont les plus nombreuses à répondre à l'enquête.

Globalement, il y a dans les départements du Pas-de-Calais, Somme, Oise et Aisne, une part importante de structures dans des villages ou petites villes (vert et bleu), totalisant de 89% à 78% des répondants.

Le département du Nord se démarque avec près de 40% des répondants situés dans des moyennes à grandes villes (violet), ce qui reflète la participation en grand nombre de structures de la Métropole Lilloise. Notons que les répondants de l'Aisne sont, dans 22% des cas, situés dans des moyennes à grandes villes, et que la part des répondants situés dans des petites villes est la plus faible des 5 départements.

Cette enquête a permis de toucher des structures situées pour la majorité dans les petites communes (moins de 15 000 habitants) et des villages (moins de 2000 habitants). Si une part non négligeable se situe à proximité des grands pôles urbains (cf. graphique 7), elles sont nombreuses à desservir des **territoires éloignés des grandes villes, dans des zones à densité de population relativement faible, et constituent les acteurs culturels, sociaux ou éducatifs de proximité privilégiés, si ce n'est exclusif, des habitants environnants.**

²⁶ 93 EPCI à fiscalité propre situés en Hauts-de-France (y compris 2 EPCI interrégionaux), données au 21/05/2019

Analyses territoriales croisées des structures

Graphique 9. Répartition des types de statuts juridiques des répondants en fonction de la taille de la commune d'origine (en nombre d'habitants)

	Autre	Service / équipement d'une collectivité territoriale	Etablissement public (EPCC, EPCST...)	Association loi 1901	Privé autre
Villages: Moins de 2000 hab.	7%	66%	5%	20%	1%
Petites et moyennes villes: De 2000 à 15000 hab.	0%	67%	5%	28%	0%
Moyennes et grandes villes: De 15000 à 100000 hab.	2%	38%	7%	49%	4%
Grandes agglomérations: 100000 et plus	0%	9%	0%	91%	0%

Dans les villages, et petites villes, les services et équipements de collectivités territoriales (majoritaires dans la catégorie de statut « public ») sont prépondérants. En revanche, dans les moyennes à plus grandes villes, les associations (majoritaires dans la catégorie de statut « privé ») sont les structures les plus représentées. Cela souligne le rôle des pouvoirs publics dans l'accès aux services de proximité. D'une part, dans les grandes villes, une offre plus importante et diversifiée se caractérise par une tendance à la délégation de missions de service public aux associations, qu'il s'agit de soutenir. D'autre part, dans les plus petites communes, **notamment celles éloignées des grands centres urbains, la volonté des collectivités territoriales d'impulser et entretenir, en tant que gestionnaires, des structures de proximité, est indispensable pour ne pas que ses habitants soient privés de services culturels, sociaux et éducatifs accessibles.**

Par ailleurs, un autre élément d'explication de ce résultat est la typologie des structures (cf. graphique ci-dessous). Les structures qualifiées en « service/équipement de collectivité territoriale » sont principalement des bibliothèques, qui représentent plus de la moitié des répondants de l'enquête. Elles sont situées bien souvent dans des communes de moins de 10 000 habitants, et sont des équipements de collectivités territoriales, pour la plupart. Très souvent, la bibliothèque est le premier équipement culturel d'une commune. Parmi les structures qualifiées d'« associations », plusieurs typologies de structures sont représentées, qui se répartissent de façon non systémique dans les différentes catégories de communes. Notamment, une forte part de centres sociaux et socio-culturels (ils représentent plus de 50% des structures associatives de l'enquête), qui sont davantage présents dans des petites à moyennes communes (39%) mais qui sont aussi fortement présents dans les moyennes et grandes villes (33%). Certaines catégories d'acteurs sont davantage présentes dans les moyennes à très grandes villes, comme les espaces de fabrication numérique (64%), les établissements de diffusion culturelle et création artistique (60%).

Graphique 10. Répartition des tailles de communes en nombre d'habitants en fonction de la typologie principale de la structure

	Villages: Moins de 2000 hab.	Petites et moyennes villes: De 2000 à 15000 hab.	Moyennes et grandes villes: De 15000 à 100000 hab.	Grandes agglomérations: 100000 et plus
Structure jeunesse (Information, animation...)	8%	67%	25%	0%
Bibliothèque	48%	44%	8%	0%
Environnement / Nature	37%	37%	16%	11%
Centres sociaux / socio-culturels	16%	39%	33%	12%
Etablissement de diffusion cult...	20%	20%	40%	20%
Insertion professionnelle (MEF, Mission locale...)	10%	40%	50%	0%
Espace de Fabrication numérique (Fablab / Makerspace...)	0%	38%	54%	8%
Autre	20%	20%	60%	0%

Graphique 11. Echelle de rayonnement territorial déclaré selon la typologie principale des structures²⁷

	... du quartier	... communale	... intercommunale	... départementale	... régionale	... nationale	... transfrontalier (Belgic	... internationale
Bibliothèque	0%	43%	53%	2%	0%	0%	2%	0%
Centres sociaux / socio-culturels	31%	20%	44%	0%	4%	0%	0%	0%
Environnement / Nature	0%	8%	17%	25%	25%	17%	8%	0%
Espace de Fabrication numérique (F...	8%	31%	46%	0%	0%	8%	8%	0%
Etablissement de diffusion culturelle ...	10%	0%	40%	10%	30%	0%	10%	0%
Insertion professionnelle (MEF, Miss...	0%	13%	75%	0%	13%	0%	0%	0%
Structure jeunesse (Information, ani...	0%	45%	45%	0%	9%	0%	0%	0%
Autre	0%	20%	40%	40%	0%	0%	0%	0%

Une grande partie des structures répondantes déclare avoir un rayonnement sur l'échelle intercommunale, ou communale. Quelques structures se démarquent, en

²⁷ Echelles : du quartier, communale, intercommunale, départementale, régionale, nationale, transfrontalier (Belgique), internationale

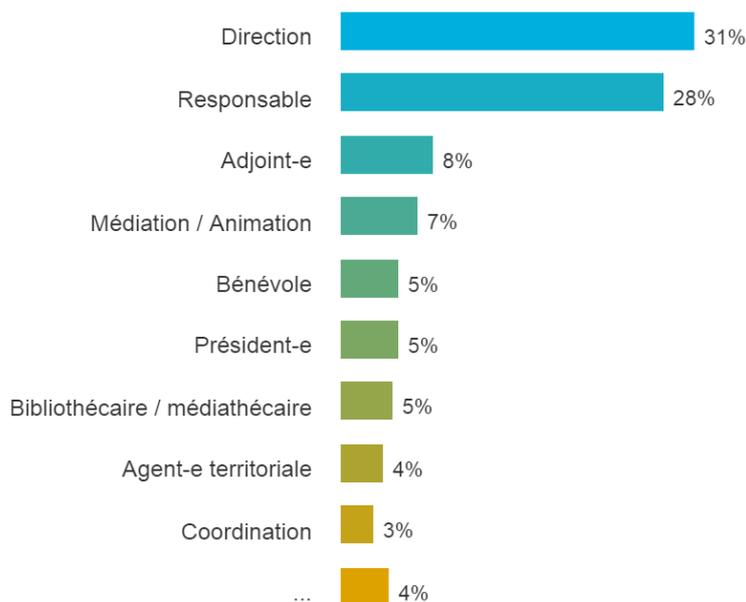
déclarant un rayonnement sur l'échelle du quartier (31% des centres sociaux), ou encore départemental à régional (50% des structures environnementales, 40% des structures de diffusion culturelle).

Profil des professionnels répondants

Graphique 12. Fonction des professionnels répondants

Réponses effectives : 234

Taux de réponse : 91%



Les professionnels ayant répondu au questionnaire en ligne sont en majorité des personnes en **poste de direction ou de responsabilité**. Quelques médiateurs et médiatrices ont répondu, de même que des bénévoles, mais cela reste une part faible par rapport à l'ensemble.

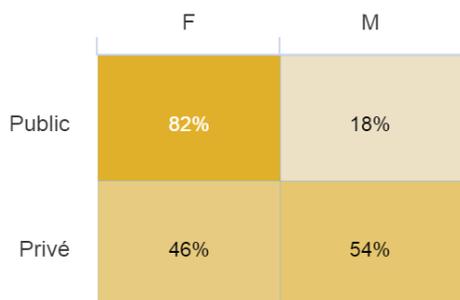
Graphique 13. Genre des professionnels répondants²⁸

Réponses effectives : 208 / Taux de réponse : 81%



Plus des 2/3 des répondants sont des femmes. Néanmoins, si l'on observe uniquement les personnes en poste de direction, le ratio femmes-hommes descend à 60%-40%. L'importante représentation de femmes parmi les professionnels répondants reflète, notamment, la forte féminisation des professionnels de bibliothèques, structures les plus représentées dans cette étude.

Graphique 14. Genre du répondant selon le statut public/privé de l'établissement



Les structures publiques sont les plus représentées par les femmes dans cette enquête : 4/5 de leurs représentants sont des femmes. A l'inverse, le milieu privé, essentiellement associatif, est représenté par des hommes et des femmes à parts presque égales, les hommes étant un peu plus nombreux à 4% près.

²⁸ Estimés selon le genre du prénom déclaré. Les prénoms mixtes n'ont pas été classés.

Espace et ressources humaines et matérielles

Seront présentés dans cette partie quelques éléments de caractérisation des espaces et ressources humaines et matérielles de l'ensemble des structures répondantes, afin de renseigner globalement leur potentiel en termes d'accueil du public et gestion de projets de médiation.

Espace

Graphique 15. Répartition en fonction du nombre total de m² couvert accessible au public

Moyenne : 316

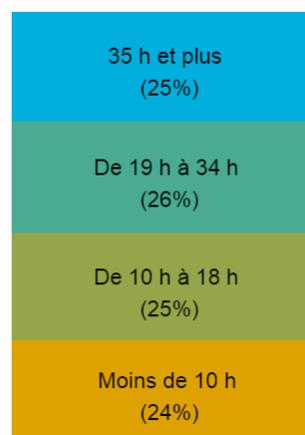
Médiane : 154



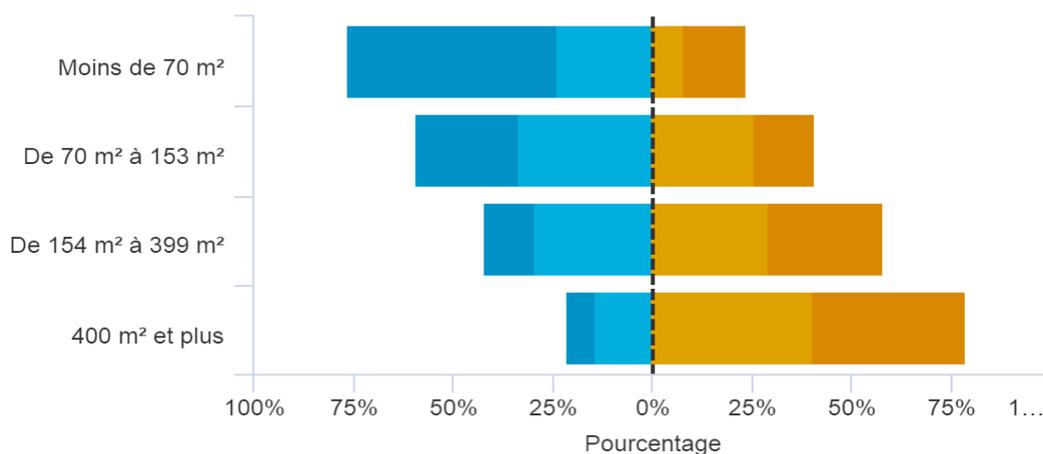
Graphique 16. Répartition du nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire

Moyenne : 22

Médiane : 19



Graphique 17. Croisement entre la taille de l'espace d'accueil du public et le nombre d'heures d'ouverture :



● Moins de 10 h ● De 10 h à 18 h ● De 19 h à 34 h ● 35 h et plus

Une corrélation est observable entre la taille de l'espace d'accueil du public et les horaires d'ouverture hebdomadaires : plus la structure est grande, plus elle a des horaires d'ouverture larges.

Graphique 18. Part de structures partageant leur espace avec au moins une autre structure

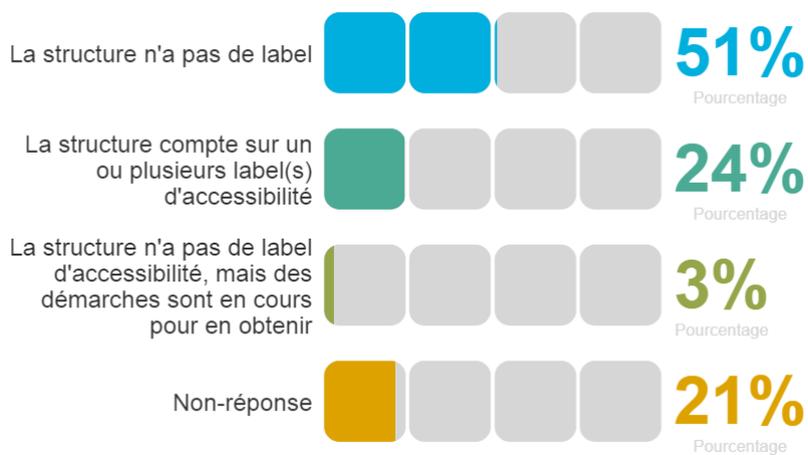
Réponses effectives : 240

Taux de réponse : 93%



Environ 18% des répondants partagent leur espace avec au moins une autre structure. Sont relevées, parmi les réponses les plus citées, des associations, écoles de musique, accueil périscolaire ou garderie, agence postale ou encore la mairie ou hôtel de ville.

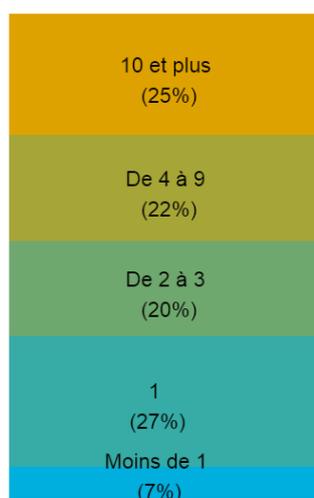
Graphique 19. Accessibilité aux personnes porteuses de handicap



Ressources humaines

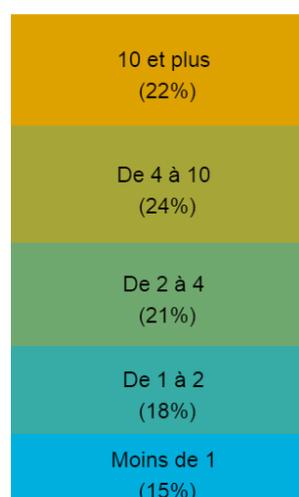
Graphique 20. Personnel salarié : nombre

Taux de réponse : 83% Moyenne : 10
Médiane : 3



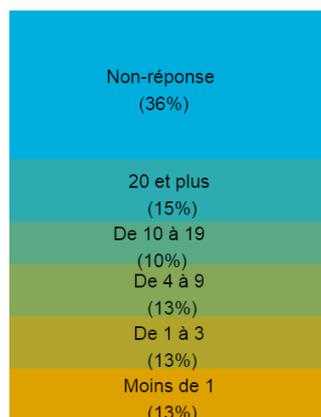
Graphique 21. Personnel salarié : ETP

Taux de réponse : 61% Moyenne : 8
Médiane : 3



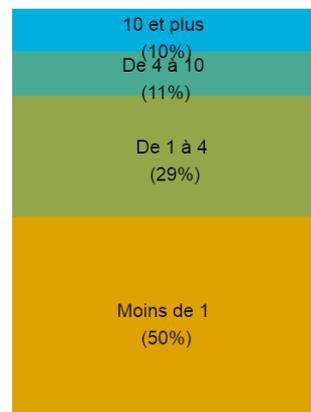
Graphique 22. Personnel bénévole : nombre

Taux de réponse : 64% Moyenne : 15
Médiane : 5



Graphique 23. Personnel bénévole : ETP

Taux de réponse : 32% Moyenne : 3
Médiane : 1



De façon globale, l'échantillon des structures répondantes présente des disparités marquées en termes de taille d'espace d'accueil, d'heures d'ouverture, d'effectifs et d'ETP de personnel salarié ou bénévole. Certaines structures ont des moyens limités : 1 sur 4 dispose de moins de 70m² d'espace d'accueil du public, et moins de 10 heures d'ouverture hebdomadaire. Près d'1 sur 5 partage son espace avec d'autres. Près d'1 structure sur 3 déclare disposer d'un seul salarié, ou aucun, tandis que 17% ne répondent pas à la question, ce qui laisse supposer qu'elles n'ont pas de salarié à déclarer. Ces données amènent à considérer qu'une part importante de structures fonctionne avec l'appui de bénévoles exclusivement, ou presque. Par ailleurs, le quart de structures ayant le plus de moyens disposent d'un espace de plus de 400m², plus de 35 heures d'ouverture hebdomadaire, et une équipe salariée de plus de 20 personnes.

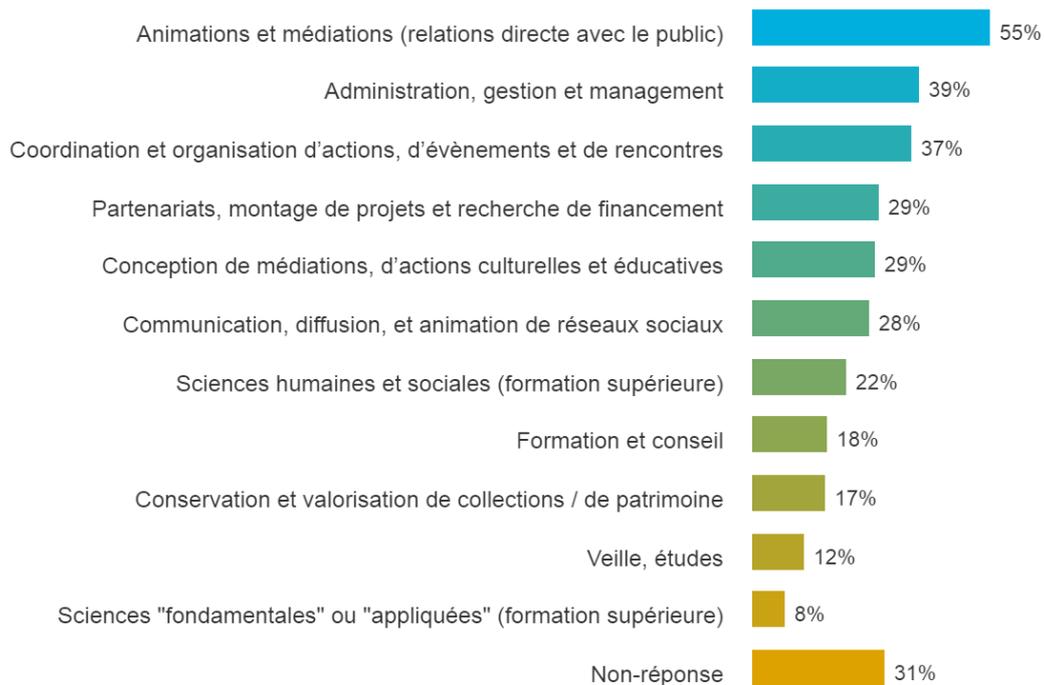
Tableau 4. Moyennes de l'espace en m², des heures d'ouverture hebdomadaires, des ETP des salariés et bénévoles, en fonction des typologies principales des structures

	ESPACE M2	HEURE OUVERT	SALARIES ETP	BENEVOLES ETP
Bibliothèque	297,0	17,0	3,7	0,5
Centres sociaux / socio-culturels	471,2	32,3	13,9	4,9
Environnement / Nature	140,5	26,1	17,6	12,5
Espace de Fabrication numérique (Fablab / Makerspace...)	138,8	25,5	2,0	3,6
Etablissement de diffusion culturelle et création artistique (Centre culturel, cinéma, théâtre...)	764,0	40,0	6,2	6,5
Insertion professionnelle (MEF, Mission locale...)	166,4	21,3	41,3	0,0
Structure jeunesse (Information, animation...)	65,9	23,3	1,5	0,0
Autre	184,0	39,7	3,3	0,0
TOTAL	315,9	22,1	7,9	2,7

Si, globalement, une corrélation est observable entre la taille de la structure et le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire, nous ne pouvons pas en dire de même en ce qui concerne le nombre de salariés ou de bénévoles, par rapport à l'espace et l'ouverture. Cela dépend en grande partie du fonctionnement de chaque structure, et donc, du type de structure.

Une analyse des typologies des bibliothèques selon la classification de l'ADBDP est proposée en annexe.

Graphique 24. Part des structures disposant des compétences suivantes parmi les personnels salarié et bénévole²⁹



Les compétences disponibles dans les structures sont diverses, mais celle d'animation et médiation est la plus citée, dans 55% des cas. En d'autres termes, **les structures disposent, dans plus de la moitié des cas, des compétences humaines pour mener des actions de médiation, mais elles sont presque moitié moins nombreuses à être en capacité de concevoir des médiations (29%)**.

²⁹ Plusieurs réponses possibles

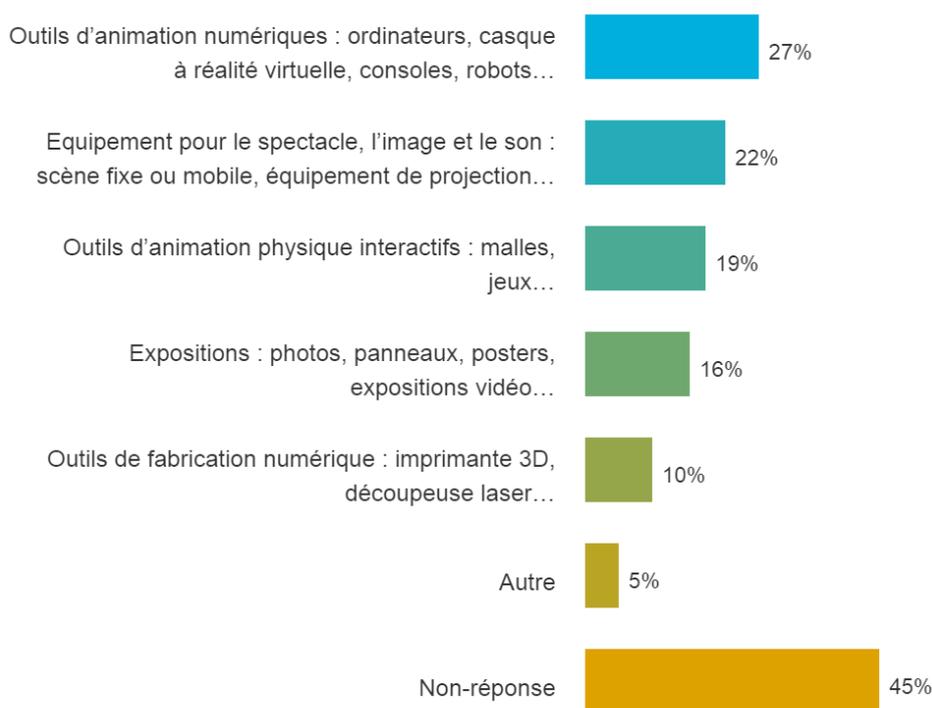
Graphique 25. Part des structures répondantes, selon la typologie principale, disposant des compétences suivantes parmi les personnels salarié et bénévole

	Animations et médiations (relations directe avec le public)	Conception de médiations, d'actions culturelles et éducatives	Sciences "fondamentales" ou "appliquées" (formation supérieure)	Sciences humaines et sociales (formation supérieure)	Coordination et organisation d'actions, d'évènements et de rencontres	Communication, diffusion, et animation de réseaux sociaux
Bibliothèque	76%	36%	3%	22%	46%	37%
Centres sociaux / socio-culturels	92%	51%	15%	67%	62%	36%
Environnement / Nature	64%	55%	64%	18%	64%	45%
Espace de Fabrication numérique (Fablab / Makerspace...)	64%	27%	27%	18%	55%	45%
Etablissement de diffusion culturelle et création artistique (Centre culturel, cinéma, théâtre...)	88%	50%	0%	25%	63%	75%
Insertion professionnelle (MEF, Mission locale...)	83%	17%	17%	50%	50%	50%
Structure jeunesse (Information, animation...)	88%	38%	0%	0%	75%	25%

Deux compétences sont présentes dans la plupart des 7 catégories principales de structures : la compétence « animation et médiation » ainsi que celle de « coordination et organisation d'actions, d'évènements et de rencontres ». En revanche, certaines compétences se trouvent plus spécifiquement chez certains types d'acteurs. C'est le cas, notamment, de la formation en sciences « fondamentales » ou « appliquées », surtout présente chez les acteurs de l'environnement (64% des répondants), ou encore de la formation en sciences humaines et sociales, fortement présente dans les équipes des centres sociaux (67% des répondants) ainsi que chez les acteurs de l'insertion (50% des répondants). Les établissements de diffusion culturelle et création artistique se démarquent, quant à eux, sur les compétences de communication, diffusion et animation de réseaux sociaux (75% des répondants). A l'inverse, l'absence de certaines compétences est frappante chez certains types d'acteurs (en jaune) : la formation en sciences « fondamentales » ou « appliquées » est quasiment toujours absente dans les personnels de bibliothèque, d'établissements de diffusion culturelle et création artistique, et des structures jeunesse. Ces derniers déclarent aussi ne pas disposer de personnels formés en sciences humaines et sociales.

Ressources matérielles

Graphique 26. Ressources disponibles pour la médiation scientifique et technique dans les structures répondantes³⁰



Une part importante (45%) de structures ne déclare aucune ressource pour la médiation scientifique et technique, parmi les choix proposés ou « autre ». Parmi les réponses « autre », 4 répondants citent n'avoir aucune ressource, et 7 déclarent les ressources suivantes :

« Un ordinateur » ; « bibliothèque citoyenne » ; « Espaces et sites naturels supports de pratiques éducatives et scientifiques » ; « Matériel de jardinage » ; « ressources documentaires » ; « Tour, soudage, perceuse » ; « **une salle dédiée uniquement aux loisirs scientifiques** » ; « expositions, malles par la BDP ».

Les modalités de réponse ont été pensées suffisamment larges, et pour des usages qui ne se limitent pas toujours uniquement à la médiation des sciences et techniques. Ce fort taux de non réponse laisse présager **qu'un grand nombre de structures ne dispose pas d'outils de médiation et d'animation, et que l'accès à ce type d'outils peut être une problématique et un frein à lever pour le développement d'actions de médiation des sciences.**

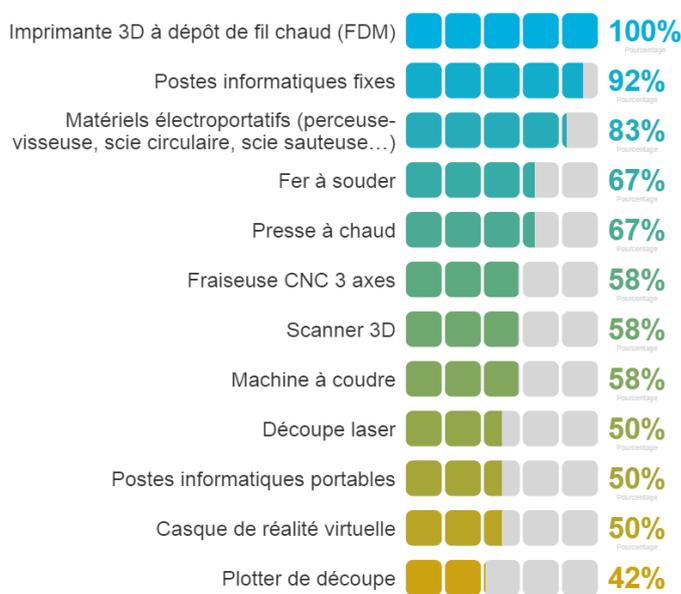
³⁰ Plusieurs réponses possibles.

Graphique 27. Ressources disponibles pour la médiation scientifique et technique selon la typologie principale des répondants

	Expositions : photos, panneaux, posters, expositions vidéo...	Outils d'animation physique interactifs : malles, jeux...	Outils d'animation numériques : ordinateurs, casque à réalité virtuelle, consoles, robots...	Outils de fabrication numérique : imprimante 3D, découpeuse laser...	Équipement pour le spectacle, l'image et le son : scène fixe ou mobile, équipement de projection...
Bibliothèque	26%	32%	50%	3%	45%
Environnement / Nature	91%	64%	18%	0%	27%
Centres sociaux / socio-culturels	19%	35%	58%	29%	35%
Espace de Fabrication numérique (Fablab / Makerspace...)	25%	17%	58%	100%	17%
Établissement de diffusion culturelle et création artistique (Centre culturel, cinéma, théâtre...)	43%	14%	14%	14%	100%
Insertion professionnelle (MEF, Mission locale...)	20%	20%	80%	0%	0%
Structure jeunesse (Information, animation...)	13%	38%	38%	25%	38%

Selon les typologies principales des structures répondantes, des spécificités sont observables: en effet, les structures environnementales disposent presque toutes (91%) d'expositions, qui pour certaines, sont produites par elles-mêmes, tandis que les Espaces de Fabrication Numérique disposent tous, sans surprise, d'équipements pour la fabrication numérique, et que les établissements de diffusion culturelle et création artistique disposent tous, là aussi sans surprise, d'équipements pour le spectacle, l'image et le son. **Il y a donc une forme de spécialisation des différents types d'acteurs sur les outils et ressources de médiation disponibles, qui invite à penser une complémentarité entre ceux-ci, dans le déploiement d'un panel large d'actions de médiation scientifique et technique.**

Graphique 28. Les 12 types de machines disponibles dans les espaces de fabrication numérique les plus citées³¹



³¹ Espace de Fabrication Numérique en type principal, plusieurs réponses possibles parmi une liste de 24 machines

Ressources financières

Structures à statut « public »

Les structures à caractère public ont généralement pour principale source de financement des fonds publics. C'est toujours le cas pour les services de collectivités territoriales, qui dépendent des dotations attribuées par la collectivité de rattachement, et cela peut souvent être le cas des Etablissement Publics, bien que leurs sources de financement possibles soient plus souples et variées. Dans cette enquête, les structures à statut public sont, pour 92% d'entre elles, des services de collectivités territoriales. Pour connaître la principale source de financement des établissements à caractère public, il leur a été demandé leur rattachement administratif.

Graphique 29. Rattachement administratif des structures à statut publique, selon leur statut

	Commune	Groupement de communes (CC, CA, CU, Métropole)	Département	Région	Etat	Autre
Service / équipement d'une collectivité territoriale	86%	11%	1%	0%	0%	1%
Etablissement public (EPCC, EPCST...)	75%	17%	0%	8%	0%	0%

Deux structures ayant coché « autre » ont déclaré être rattachées à un syndicat mixte.

Structures à statut « privé »

Aux structures à statut privé, il a été demandé de préciser leur principale source de financement parmi les choix figurant dans le graphique suivant.

Graphique 30. Principale source de financement des structures à statut privé, selon le statut

	Publique : commune groupement de communes (EPCI) Département, Région, Etat	Privé : mécénat d'entreprises, fondations...	Fonds propre, issus de votre activité	Autre
Association loi 1901	76%	1%	13%	9%
Privé autre	0%	0%	100%	0%

Parmi les acteurs de statut privé, indistinctement, le principal type de financement déclaré, dans 71% des cas, est public. Cela correspond surtout à la réalité des associations. Les autres statuts privés fonctionnent exclusivement sur fonds propres.

Il est important de noter que les structures associatives sont très **souvent confrontées à un impératif d'innovation** dans la constitution de leurs programmes d'activités, afin d'obtenir des financements. Toutes les catégories d'acteurs à statut associatif peuvent être concernées. C'est, dans bien des cas, la conséquence d'une fragilité dans leur financement de fonctionnement, qui implique une mise en concurrence, pour certaines, dans le développement d'activités qui viennent répondre à des demandes ponctuelles émanant des financeurs.

« Beaucoup de nos actions sont plutôt dans l'innovation, tout simplement parce que le fait de ne pas avoir de subventions de fonctionnement, on est toujours obligé d'aller de l'avant. On est toujours force de propositions sur des nouvelles actions. Là on est en train d'innover sur la partie numérique, avec les nouvelles technologies, comment on s'approprie des outils comme l'impression 3D, les robots programmables, etc. [...] On est forcé d'être dans l'innovation, on suit l'actualité. Le public est demandeur et on essaie de cibler les centres d'intérêts des jeunes, même au niveau des sciences. » (Citation anonyme d'un dirigeant de structure de l'éducation populaire tirée du rapport du CRAJEP HDF 2018)

Certaines thématiques de domaines scientifiques et techniques d'actualité, comme par exemple les nouvelles technologies et le numérique, peuvent faire l'objet de financements dédiés, et donc, susciter la mise en place d'actions thématiques par des structures « généralistes » qui ne s'étaient jamais saisies du sujet auparavant, ou une reformulation des actions par des structures plus spécialisées dans le domaine (exemple des fablabs pour le numérique). Au-delà d'une possible mise en concurrence, se pose aussi la question de la pérennisation des actions qui sont impulsées par ces financements « ponctuels ».

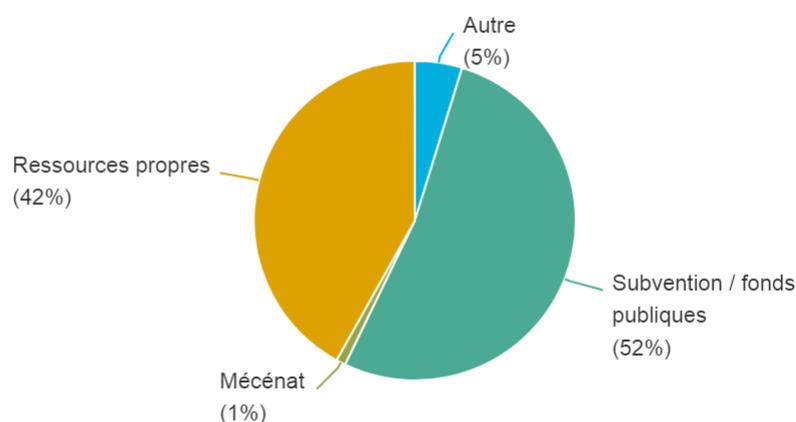
Ressources financières dédiées aux actions de CSTI en 2018

Pour l'ensemble des structures ayant répondu avoir mené des actions de médiation scientifique et technique en 2018 (cf. graphique 44), il a été demandé de préciser plus spécifiquement sur quel type de source ces actions ont été financées.

Graphique 31. Source principale de financement des actions de médiation scientifique et technique menées en 2018 par les structures répondantes

Réponses effectives : 105

Taux de réponse : 94%

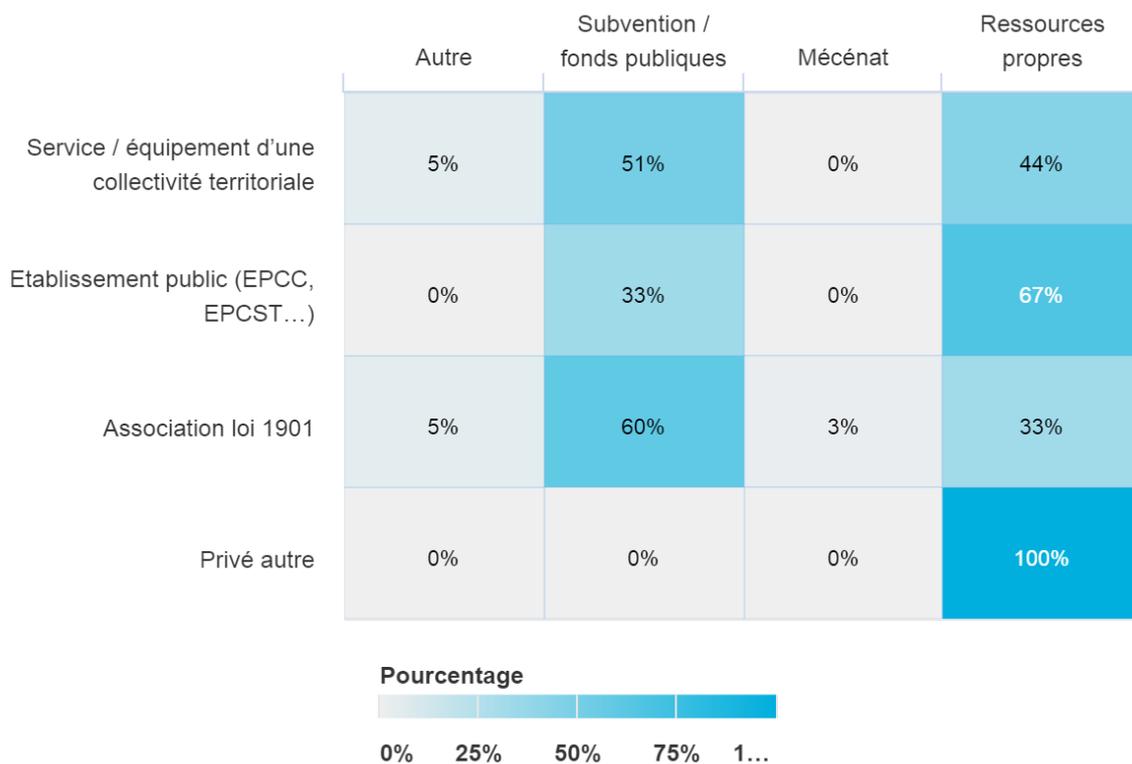


Si les subventions et fonds publics restent la source de financement principale des actions de médiation des sciences et techniques de la plus grande partie des répondants, la part de ceux qui s'appuient sur des « ressources propres », à 42%, est relativement élevée, si l'on considère les sources financières globales déclarées de structures. Un croisement des données permet d'éclairer les types de fonds utilisés en fonction des statuts des structures (cf. graphique 31).

Parmi les structures qui ont financé leurs actions de CSTI avec des fonds publics, 60% ont précisé de quel type de fonds il s'agissait.

Les fonds publics déclarés sont principalement communaux, intercommunaux, départementaux et régionaux. Dans une moindre mesure, des fonds d'Etat sont déclarés, et une seule structure a mentionné un fond européen (FEDER).

Graphique 32. Source principale de financement des actions de médiation scientifique et technique menées en 2018 en fonction du statut de la structure



Afin de financer leurs actions de médiations scientifiques et techniques, 44% des services de collectivités, et 67% des établissements publics, déclarent utiliser leurs « ressources propres ». Ce résultat, étonnant au premier abord, doit être considéré au regard du point de vue du répondant. En effet, les « ressources propres » peuvent renvoyer aux fonds de fonctionnement global des structures à la différence d'un fond spécifique dédié. Cela n'implique donc pas nécessairement que ces structures, à statut public, maintiennent des activités payantes pour financer ces actions, même si c'est le cas pour certaines (cf. ci-dessous). La difficulté d'analyse de cette réponse tient avant tout à la formulation de la modalité de réponse, qui n'était pas suffisamment explicite et adaptée à l'ensemble des profils de répondants, et permettait des interprétations différentes selon le point de vue : **il peut s'agir des fonds propres issus de l'activité payante de la structure, mais aussi, du budget permanent de la structure, voire, des ressources individuelles des professionnels eux-mêmes.** En effet certains professionnels ont confié qu'ils utilisent une partie de leur temps libre, et ressources personnelles (matériel de papeterie, jeux...) pour développer des actions de médiation. Malgré tout, cette question donne une indication intéressante : les ressources propres, qu'elles soient d'origine publique ou privée, sont fortement utilisées par les acteurs pour financer leurs actions de médiation scientifique et technique. Dans certains cas, cela peut représenter une contrainte, et un frein. Mais cela soulève aussi une opportunité et un levier **pour impulser un développement pérenne d'actions : que la CSTI puisse intégrer la stratégie globale des structures, et donc leur budget global, afin qu'elles ne soient pas dépendantes de financements externes, spécifiques, et**

ponctuels, mais qu'au contraire elles puissent envisager le déploiement d'actions ancrées dans leur projet de structure. Dans ce cas de figure, le fait que les actions soient budgétisées sur les « ressources propres » présente un avantage.

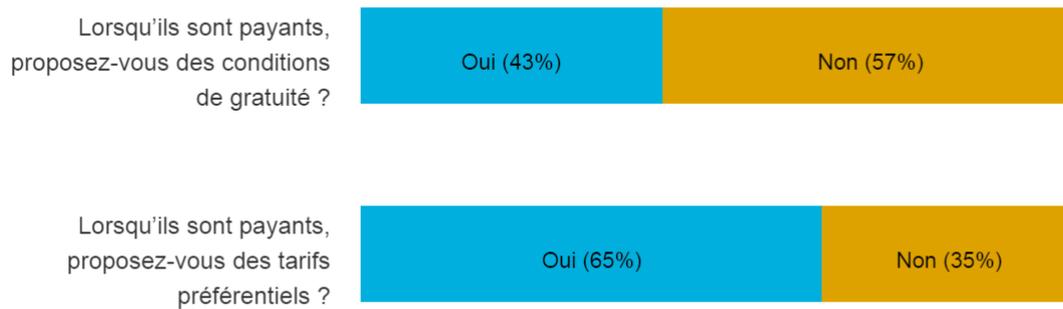
Caractère payant des activités et services

Graphique 33. Fréquence du caractère payant (toujours, parfois, jamais) des activités et services proposés, notamment les actions de médiation scientifique et technique, selon le statut de la structure

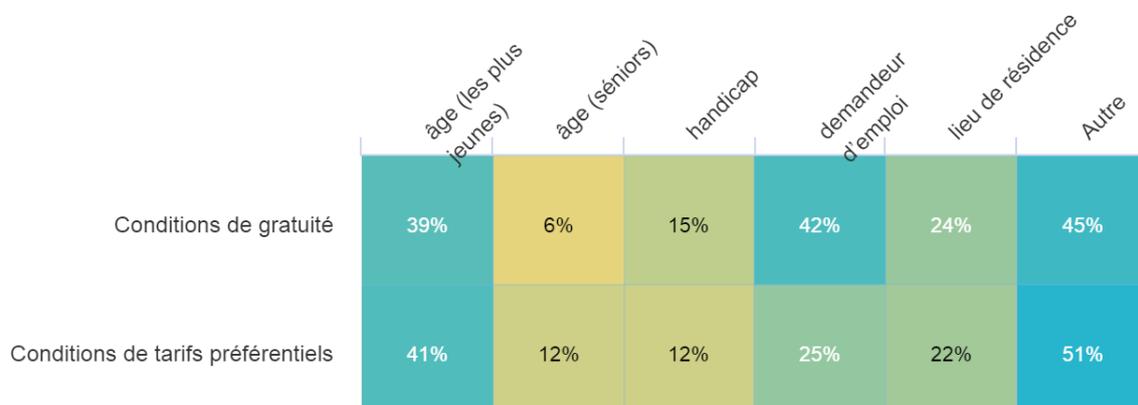
	Jamais (tous nos services/activités sont gratuits, pour tous)	Parfois (certains services/activités gratuits, et d'autres payants)	Toujours (tous nos services/activités sont payants)
Autre	100%	0%	0%
Service / équipement d'une collectivité territoriale	81%	16%	3%
Etablissement public (EPCC, EPCST...)	83%	17%	0%
Association loi 1901	29%	58%	13%
Privé autre	0%	67%	33%

Pour les structures de statut public, les résultats sont proches : dans près de 4 cas sur 5, leurs activités et services sont toujours gratuits, pour tous. Toutefois, dans environ 1 cas sur 5, les activités et services peuvent être payants. La tendance est très différente pour les structures de statut privé : plus de la moitié d'entre elles propose des activités parfois payantes, 1 association sur 8 et 1 structure privée « autre » sur 3 propose des actions et services toujours payants. Ce qui renvoie à des modèles économiques différents entre les secteurs publiques/privés représentés, bien que de nombreuses associations assurent, de façon déléguée, un service de nature publique. Notons qu'1 association sur 3 propose des activités et services toujours gratuits, et à l'inverse, que 3% des services et équipements de collectivités territoriales proposent des activités et services toujours payants.

Graphique 34. Présence de conditions de gratuité et de tarifs préférentiels lorsque les activités et services sont payants



Graphique 35. Critères des conditions de gratuité et de tarifs préférentiels³²

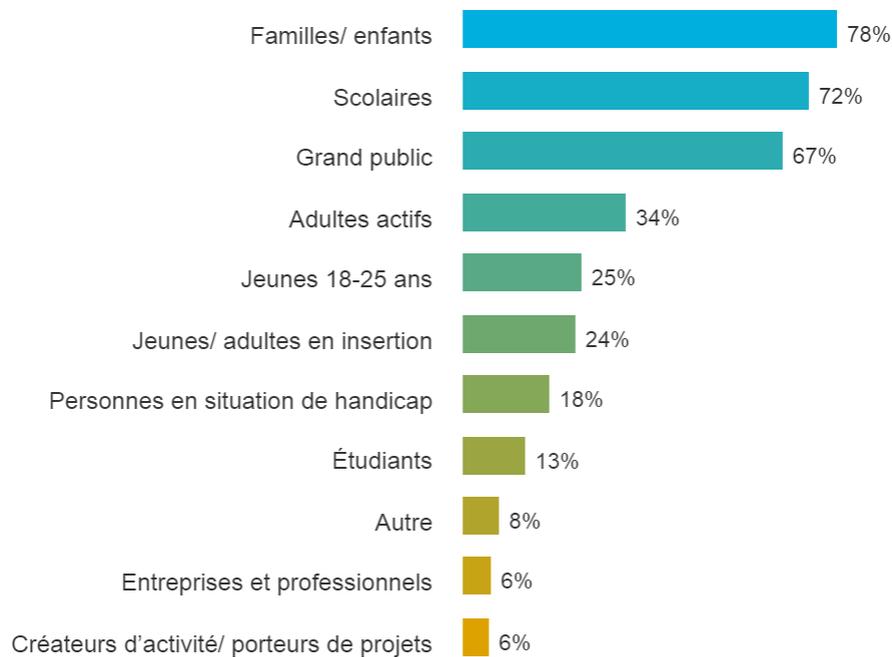


Parmi les autres conditions les plus citées: le fait d'être « adhérent », ainsi que le « quotient familial », ou encore la « taille de la famille ».

³² Plusieurs réponses possibles

Publics

Graphique 36. Types de publics les plus touchés par les structures répondantes³³



Le principal type de public touché est le public familial, des parents et des enfants, suivi du public scolaire, et du grand public. Notons qu'un même individu peut se retrouver dans différentes catégories de publics proposée ici, en fonction du moment de la journée, de ses activités, ou de ses besoins. Ces catégories servent à distinguer des publics en fonction de divers facteurs (âge, activités, besoins...), et permettent, pour la plupart des structures, d'orienter ou de structurer une offre adaptée.

Graphique 37. Part des structures touchant du public avec des besoins spécifiques

Plus précisément, touchez-vous des publics avec des besoins spécifiques ?

Taux de réponse : 74%



³³ Plusieurs réponses possibles

Graphique 38. Caractérisation des publics avec des besoins spécifiques : analyse sémantique des citations



Environ le quart des structures répondantes déclare toucher des publics avec des besoins spécifiques. Les besoins spécifiques peuvent renvoyer à différents types de problématiques ou attentes, qui impliquent une adaptation de l'offre des services et activités. Cette question permettait d'affiner les choix proposés en termes de catégories de publics touchés. Quelques répondants définissent aussi des thématiques abordées (qui renvoient à des intérêts du public touché). Parmi les publics avec des besoins spécifiques touchés, une part importante est concernée par des problématiques **d'insertion sociale et professionnelle**, ou de **handicap**. Pour d'autres publics spécifiques, il s'agit d'adapter les niveaux des discours et la pédagogie : on ne délivre pas un message de la même façon aux **scolaires**, aux **élus**, ou encore, aux membres d'associations de **passionnés** par un sujet ou thématique donné. Parfois, il s'agit aussi de **sensibiliser aux sciences et techniques les professionnels** eux-mêmes au contact de certains publics. De ce fait, ils constituent eux aussi, indirectement, un public touché. Enfin, **l'accompagnement à la parentalité** auprès d'un public de jeunes parents est également une demande exprimée à plusieurs reprises.

III. POTENTIELS EN MEDIATION DES SCIENCES ET TECHNIQUES : PRATIQUES, MOTIVATIONS CONTRAINTES ET LEVIERS

Thématiques d'intérêt

Graphique 39. Thématiques d'intérêt des structures en matière de sciences et techniques³⁴



Les thématiques en lien avec la nature, l'environnement, le développement durable et les sciences de la terre sont les plus plébiscitées, puisqu'elles intéressent 86% des répondants. Ce résultat peut être mis en lien avec des problématiques actuelles qui interpellent les citoyens, notamment ce qui touche à l'environnement et l'impact des modes de vies, de production et de consommation sur celui-ci : pollution, réchauffement climatique... Il peut être aussi relié à l'intérêt porté à l'environnement de la région des Hauts-de-France, composée d'espaces naturels variés et uniques pour certains, desquels les habitants peuvent se sentir proches et concernés.

Les thématiques en lien avec les innovations technologiques, le numérique et la fabrication numérique arrivent en deuxième position d'intérêt (58%), et la santé, le corps humain et les sciences de la vie en troisième position (40%).

Enfin, l'histoire des sciences et les mathématiques, physique, chimie, sont les thématiques les moins citées. Aborder ces disciplines en tant que tel semble moins intéresser les structures répondantes, néanmoins, elles peuvent être un support pour aborder d'autres thématiques qui font appel à une pluridisciplinarité : cela peut être le cas lorsque l'on parle d'environnement,

d'innovations technologiques, ou encore de « sciences et société ». **Ce qui va intéresser davantage les répondants, ce n'est donc pas tant la discipline scientifique en tant que telle, mais la façon dont elle permet d'éclairer des questions et des problématiques du quotidien, ou dont elle renvoie à des questions sociétales d'intérêt.**

³⁴ Plusieurs réponses possibles

« Le volet **numérique** devient une priorité dans les bibliothèques. [...] Les bibliothèques ont un rôle à jouer sur la question de la **fracture numérique**. » (Catherine Dhilly, coordinatrice des actions culturelles, Bibliothèque Départementale du Nord)

« L'intérêt premier des centres sociaux, **c'est le proche, les questions du quotidien**. » (Audrey Lebrun, directrice de de l'association CAPS centre social, Amiens)

« L'enjeu, c'est de parler de science en la rattachant au quotidien des gens. Ils sont sur d'autres problématiques, si on arrive avec une théorie scientifique, ça ne va pas leur parler. » (Une responsable de médiathèque)

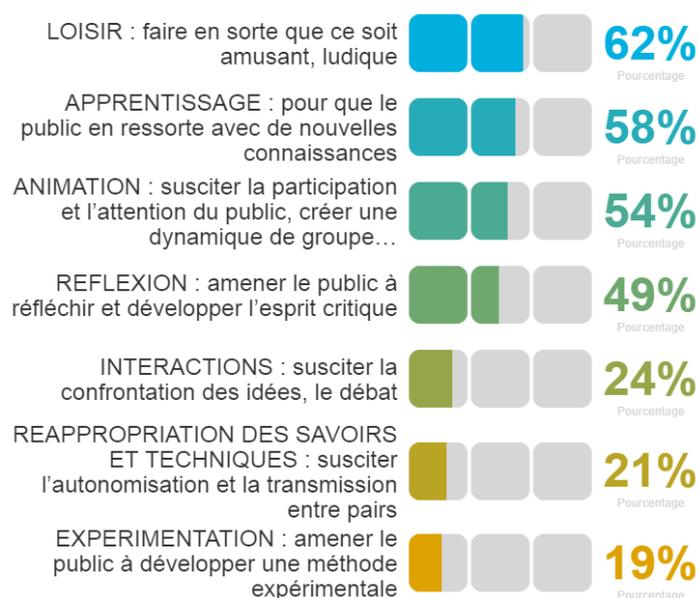
« Si c'est trop pointu, ça ne marche pas. **Il faut que ça parle aux gens**. Les thématiques d'intérêt global des publics, qui ont trait aux sciences et qui fonctionnent fort: le **bien-être** et la **santé**. » (Claire Dubourg, chargée de programmation à la médiathèque Jean-Macé, Château-Thierry)

La question du niveau de l'information revient aussi dans les entretiens : pour intéresser ou capter leurs publics, il s'agit non seulement de choisir des thématiques qui leur parlent, et qui renvoient aux questions du proche, du quotidien, mais aussi, de délivrer un contenu adapté et accessible. En cela, la façon d'envisager un contenu qui va renvoyer aux sciences et techniques va être différente en fonction des objectifs recherchés via la médiation, et des enjeux auxquels elle répond.

Enjeux de la médiation scientifique et technique dans les structures répondantes

Lorsqu'une structure met en place une ou plusieurs actions de médiation scientifique et technique, 2 niveaux d'enjeux peuvent être distingués : d'une part, les enjeux de la médiation, qui renvoient aux objectifs pédagogiques de l'animateur ou du médiateur vis-à-vis de son public, et qui sont observables dans le temps immédiat de l'action. D'autre part, les enjeux qui relèvent des objectifs stratégiques de la structure, sur un plus long terme, et qui renvoient aux impacts qu'elle souhaite apporter au niveau de l'environnement social dans lequel elle s'insère, par le biais des actions qu'elle porte. Dans un premier temps, la question relevant des enjeux pédagogiques de la médiation scientifique et technique sera explorée. Puis, une analyse sur les objectifs stratégiques des structures, c'est-à-dire, de l'impact qu'elles cherchent à produire par la mise en place d'actions de médiation scientifique et technique, sera proposée.

Graphique 40. Principaux enjeux d'une médiation scientifique et technique³⁵



Lorsque nous parlons « d'enjeu d'une action de médiation scientifique et technique », nous évoquons les enjeux pédagogiques et d'animation immédiats de l'action, vis-à-vis du public destinataire.

L'enjeu qui ressort le plus souvent, de l'ensemble des réponses et quel que soit le classement, est le loisir. En d'autres termes, lorsque les structures mettent en place une action de médiation des sciences et techniques, elles le font, pour la plupart d'entre elles, avec l'intention que cette action soit ludique, amusante. En deuxième position, se trouve

l'enjeu d'apprentissage : pour que le public en ressorte avec de nouvelles connaissances. Enfin, en troisième position, l'animation : susciter la participation du public, créer une dynamique de groupe. Deux des trois principaux enjeux cités renvoient au **format de l'animation**, plus qu'au **contenu** ou à la **méthodologie scientifique ou technique** que l'on cherche à transmettre. Ceci révèle que **le fait de capter l'attention du public, au travers des moyens du loisir et de l'animation de groupe, est un facteur considéré comme primordial** par les répondants lors de la mise en place d'actions de médiation des sciences et techniques. Le fait de susciter une réflexion critique, d'amener le public à se réapproprié un savoir ou une technique, ou encore, à expérimenter, arrivent en 4ème, 6ème et dernière position. Le fait que l'enjeu d'expérimentation soit le moins cité met en exergue **l'écart des représentations de la médiation scientifique** du point de vue des acteurs de l'animation culturelle et sociale, par rapport aux médiateurs scientifiques de CCSTI, pour lesquels celui-ci aurait une place de plus grande importance.

³⁵ Classement selon le plus grand nombre de citations, rangs 1 ; 2 et 3 confondus, sur une sélection hiérarchisée de 3 réponses possibles maximum

Graphique 41. Répartition des enjeux³⁶ de médiation selon deux orientations principales: la transmission de savoirs et méthodologies en sciences et techniques, et l'animation de groupe

ENJEUX DE TRANSMISSION DE SAVOIRS ET METHODOLOGIES (93%)	ENJEUX D'ANIMATION DE GROUPE (87%)
APPRENTISSAGE : pour que le public en ressorte avec de nouvelles connaissances (58%)	LOISIR : faire en sorte que ce soit amusant, ludique (62%)
REFLEXION : amener le public à réfléchir et développer l'esprit critique (49%)	ANIMATION : susciter la participation et l'attention du public, créer une dynamique de groupe... (54%)
REAPPROPRIATION DES SAVOIRS ET TECHNIQUES : susciter l'autonomisation et la transmission entre pairs (21%)	INTERACTIONS : susciter la confrontation des idées, le débat (24%)
EXPERIMENTATION : amener le public à développer une méthode expérimentale (19%)	

Il est possible de classer les modalités de réponse proposées selon deux grandes orientations: les enjeux de médiation centrés sur la transmission de savoirs et méthodologies scientifiques (apprentissage, réflexion, réappropriation des savoirs, expérimentation – qui sont des objectifs associés à la CSTI), et les enjeux de médiation centrés sur l'animation du groupe (loisir, animation, interactions – qui sont des objectifs que l'on peut rattacher à l'éducation populaire et à l'animation jeunesse). Pour analyser ces résultats, il est important de considérer le nombre impair de modalités de réponse, qui fait que l'ensemble relatif aux enjeux de transmission de savoirs et méthodologies

est favorisé, ayant 4 modalités de réponse contre 3 pour les enjeux relatifs à l'animation de groupe. Si dans l'ensemble, les répondants citent davantage d'enjeux relatifs à la transmission de savoirs et méthodologies liées aux sciences, l'écart reste très faible avec les enjeux de l'animation de groupe, ce qui souligne **une importance quasi équivalente accordée aux deux aspects de la médiation**. La médiation scientifique et technique, telle qu'elle est envisagée dans les structures de proximité culturelles, sociales, éducatives, invite à considérer une approche multiple, en tenant compte d'objectifs propres à la CSTI, mais pas uniquement. Ces résultats semblent **traduire un écart entre les représentations de la médiation scientifique** des professionnels de l'animation culturelle et sociale, davantage axés sur le « ludique », par rapport aux médiateurs scientifiques. Cela ouvre des **perspectives sur des méthodologies de médiation combinées**, notamment, avec celles développées par l'éducation populaire pour ce qui a trait à **l'implication des publics** dans la médiation (comment susciter les interactions, donner la parole à tou-te-s, être inclusif...).

La question des enjeux pédagogiques et d'animation des médiations est à analyser également au regard de chaque typologie d'acteur : en effet, les mêmes réponses ne sont pas apportées, selon que le répondant est un centre socio-culturel, un fablab, ou encore, une structure d'éducation à l'environnement. De même, il est important de le comparer avec le critère qui ressort en 1^{ère} position, celui que les structures considèrent comme le plus important des trois critères choisis.

³⁶ Pourcentages selon le nombre total de citations, rangs 1 ; 2 et 3 confondus, sur une sélection hiérarchisée de 3 réponses possibles maximum

Tableau 5. Premier enjeu d'une médiation scientifique et technique par type principal d'acteur, selon le nombre total de citations et l'ordre de citation

Typologie principale	Premier enjeu (le plus cité)	% (le plus cité)	Premier enjeu (cité en 1er)	% (cité en 1er)
Bibliothèque	Loisir	69%	Loisir	32%
Centres sociaux / socio-culturels	Animation	64%	Animation	26%
Environnement / Nature	Loisir	61%	Apprentissage	39%
Espace de Fabrication numérique (Fablab / Makerspace...)	Apprentissage	92%	Apprentissage	54%
Etablissement de diffusion culturelle et création artistique (Centre culturel, cinéma, théâtre...)	Apprentissage	70%	Loisir et réflexion	30% et 30%
Insertion professionnelle (MEF, Mission locale...)	Apprentissage	75%	Apprentissage	38%
Structure jeunesse (Information, animation...)	Animation	67%	Loisir et réflexion	25% et 25%

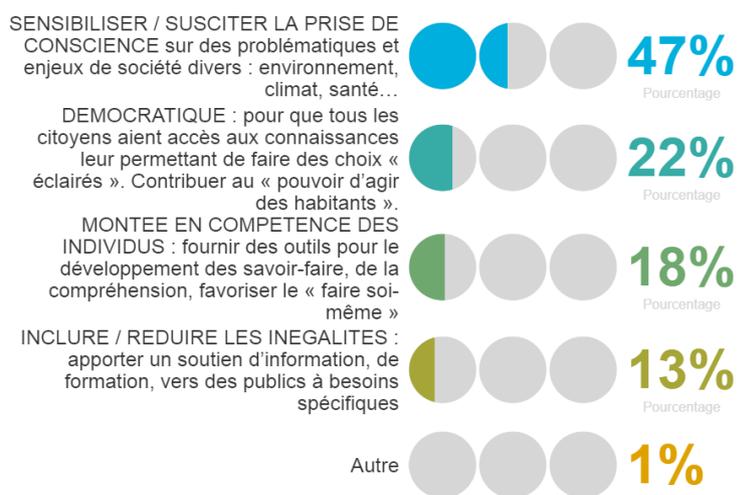
Le tableau ci-dessus fait figurer d'une part les enjeux les plus cités et d'autre part ceux cités en première position, selon la typologie principale des répondants. Cela permet de nuancer les réponses, puisque le nombre de répondants des différentes catégories d'acteurs n'est pas équivalent.

Ce qui en ressort : le critère d'**apprentissage** est le plus cité pour 3 types de structures sur 7. Il représente pour elles plus de 70% des citations. C'est aussi le critère pour lequel il est accordé le plus d'importance pour 3 types d'acteurs sur 7 (cité en premier par plus de 38% de 3 types de structures sur 7), suivi de près par le critère de **loisir** (3 types de structures sur 7, mais avec des parts moins importantes).

Il est intéressant de noter que les résultats diffèrent parfois entre les réponses les plus citées et les réponses citées comme étant de première importance. Par exemple, les structures à vocation environnementale sont nombreuses à citer l'enjeu de loisir, en rang 1, 2 ou 3 confondus, tandis que près de 2 sur 5 estiment, qu'en premier lieu, c'est l'enjeu d'apprentissage qui est le plus important pour la médiation scientifique et technique. Les établissements de diffusion culturelle et création artistique (théâtres, cinémas...) ont, dans 1 cas sur 3, choisi en premier lieu l'enjeu de loisir et de réflexion, tout comme les structures jeunesse, alors qu'en nombre total de citations, d'autres enjeux ressortent avec plus d'ampleur.

Ces analyses mettent en évidence le fait qu'il n'y a pas une façon unique, commune et partagée d'envisager les enjeux d'une médiation des sciences et techniques dans les structures culturelles, éducatives et sociales. Il existe, dans les faits, plusieurs points de vue, qui reflètent une importance accordée à des objectifs d'animation et de médiation variés. Toutefois, certains enjeux « fils rouges » ressortent plus souvent et avec plus d'emphase que d'autres, comme le **loisir** et l'**apprentissage**. Les deux principales orientations de la médiation qui émergent, relatives à la transmission des savoirs et méthodologies d'une part, et de l'animation de groupe d'autre part, sont considérées globalement avec une importance équivalente par les répondants. Ces résultats amènent à considérer la **complémentarité des différentes approches**, et ouvrent des pistes de réflexion en matière de contenu de formation à la médiation scientifique et technique des professionnels.

Graphique 42. Principal objectif recherché par la structure si une action de médiation scientifique et technique était mise en place dans les prochains mois



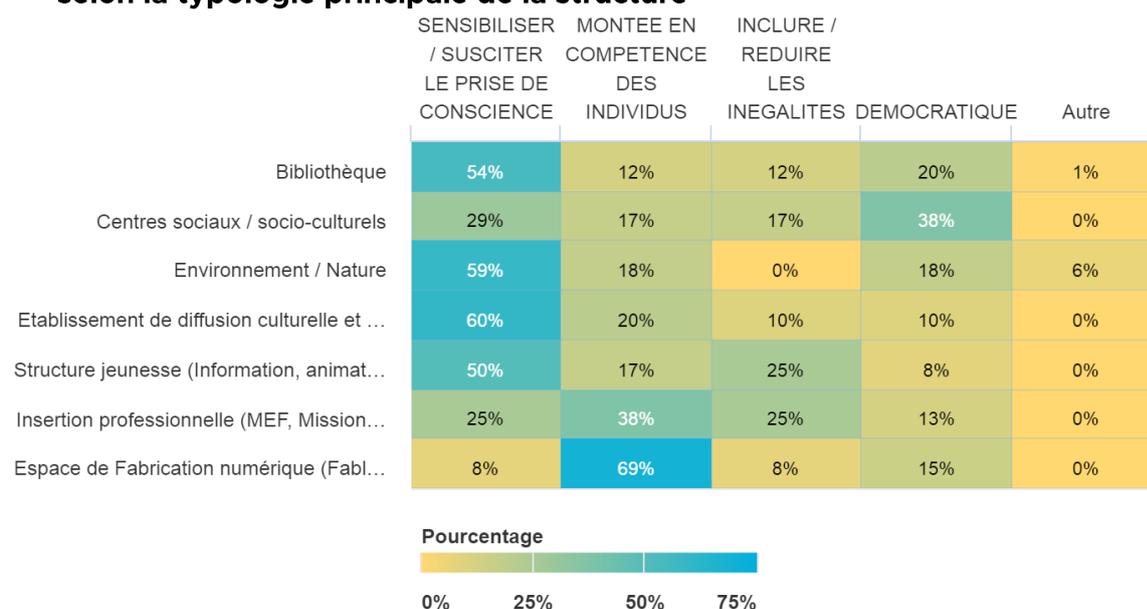
Lorsque l'on évoque « l'objectif recherché par la structure », nous faisons référence à des objectifs plus généraux, stratégiques, et à plus long terme vers lesquels tend la structure, par le biais des actions de médiation scientifique et technique qu'elle mène.

Une seule réponse était attendue pour cette question, et sans ambiguïté, celle qui ressort en premier, citée par près de la moitié

des répondants, est « sensibiliser / susciter la prise de conscience sur des problématiques et enjeux de société divers ». Le deuxième objectif le plus cité est « démocratique: pour que tous les citoyens aient accès aux connaissances leur permettant de faire de choix « éclairés ». Contribuer au pouvoir d'agir des habitants », avec un peu plus d'un répondant sur cinq l'ayant choisi. La montée en compétences des individus, et le fait d'inclure et réduire les inégalités, arrivent en 3ème et 4ème position du nombre de citations, sommant tout de même 30% des répondants. Enfin, deux répondants ont choisi de répondre « autre », et l'un d'eux a précisé que son objectif serait de « sensibiliser, outiller, donner une place d'acteur ».

En fonction de la typologie des structures répondantes, l'ordre de classement des objectifs les plus cités n'est pas toujours le même.

Graphique 43. Principal objectif recherché par la structure si une action de médiation scientifique et technique était mise en place dans les prochains mois, selon la typologie principale de la structure



Ce dernier graphique met en évidence des différences de point de vue en fonction de la typologie principale de la structure : pour 69% des espaces de fabrication numérique,

et pour 38% des structures d'insertion, l'objectif premier est la « Montée en compétence des individus : fournir les outils pour le développement des savoir-faire, de la compréhension, favoriser le faire soi-même ». En revanche, pour 38% des centres sociaux et socio-culturels, l'objectif « Démocratique : pour que tous les citoyens aient accès aux connaissances leur permettant de faire des choix éclairés. Contribuer au pouvoir d'agir des habitants » prime sur les autres. Ce qui marque leur différence par rapport aux autres catégories d'acteurs, qui mettent en avant l'objectif de sensibilisation.

« Les centres sociaux vont se reconnaître lorsque l'on parle de « pouvoir d'agir des habitants », de donner les outils aux citoyens pour comprendre le monde qui les entoure. La notion de « pouvoir d'agir des habitants » est très importante, elle est au cœur de l'action sociale menée par les centres sociaux. » (Audrey Lebrun, directrice de l'association CAPS centre social, Amiens)

« Notre envie est de permettre la réappropriation citoyenne de la technique en s'appuyant sur le partage de savoirs, l'apprentissage par le "faire" [...]. » (Description du fablab de la machinerie, Amiens)

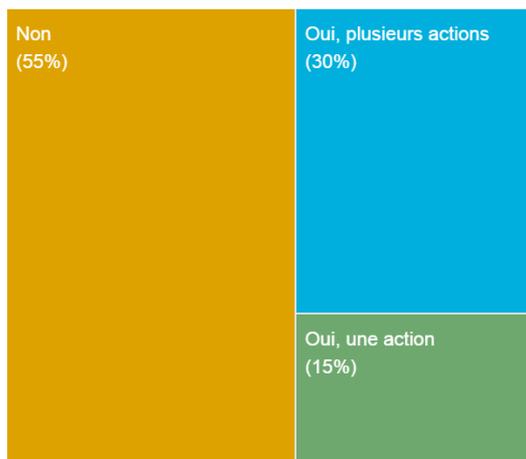
Au travers de ces résultats et des échanges avec les professionnels, il ressort que **les objectifs recherchés par la mise en œuvre d'actions de médiation scientifique et technique sont en lien avec le projet de structure, et la définition que chaque acteur va avoir de son action globale. La façon de penser l'action de médiation des sciences et techniques va donc porter ces ambitions et objectifs, et va en être un support. Penser l'action culturelle scientifique et technique au sein de ces structures requiert donc de prendre en compte la spécificité de leur champ d'action.**

Pratiques de CSTI

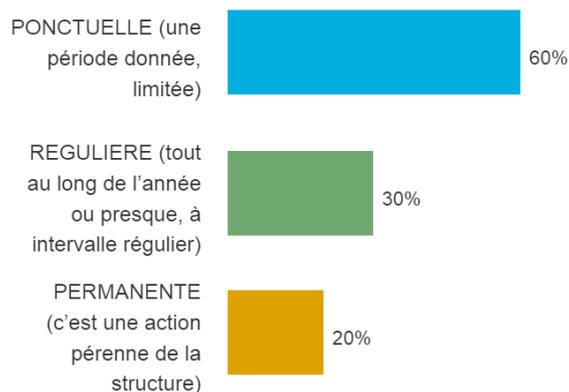
Actions de médiation scientifique et technique menées dans les structures en 2018

Dans cette partie, nous interrogeons les pratiques de médiation scientifique et technique menées par les structures en 2018.

Graphique 44. Part de structures ayant mené une ou plusieurs actions de médiation scientifique et technique, ou n'en ayant mené aucune, en 2018



Graphique 45. Fréquence des actions de médiation scientifique et technique menées en 2018³⁷



Un peu plus de la moitié des répondants (55%) déclare n'avoir mené aucune action de médiation scientifique et technique en 2018. Si l'intérêt pour le partage des savoirs scientifiques et techniques était un prérequis pour répondre au questionnaire (question initiale), le fait de mener une ou plusieurs actions ne l'était pas. Pour certaines structures, le fait de ne pas avoir mené d'actions en 2018 est lié au simple fait qu'elles n'existaient pas encore, ou étaient en cours de structuration à ce moment-là. En effet, près de 4% des structures répondantes ont été créées en 2018, et autant en 2017. Pour d'autres encore, 2018 a pu être une année sans projet de médiation scientifique et technique, ce qui n'exclut pas que cela ait pu avoir lieu les années précédentes. Certains répondants ont également pu ne pas considérer comme telles des actions qu'ils ont menées, qui auraient éventuellement pu être définies comme de la médiation scientifique et technique. Et ce, bien qu'une définition large en ait été proposée, au travers d'un ample choix de thématiques, et en laissant la possibilité pour chaque répondant de définir les enjeux et objectifs qui seraient les leurs. Enfin, une part de ces 55% de répondants n'a sans doute jamais mené d'action de médiation scientifique et technique, selon les critères proposés ici, et bien que cela puisse les intéresser en principe. Il en ressort **une marge de progression importante en matière de mise en pratique de la médiation scientifique et technique dans ces structures.**

Parmi les 45% de répondants ayant déclaré avoir mené une ou plusieurs actions de médiation scientifique et technique en 2018, il sont plus nombreux à en avoir mené plusieurs (2/3), plutôt qu'une seule (1/3). 60% des actions menées étaient ponctuelles, 30% régulières et 20% permanentes. Voici quelques exemples d'actions ponctuelles, régulières et permanentes menées par les répondants :

³⁷ Plusieurs réponses possibles si « oui, plusieurs actions » à la question précédente

Exemples d'actions ponctuelles :

- **Atelier sur les arômes** à destination des publics scolaires (CE2, CM1 et CM2) animé par un ingénieur chimiste en retraite, tous les ans, trois séances à la fin de l'hiver, à la bibliothèque municipale de Rantigny, dans l'Oise.
- **Projection de films et « ciné-discussion »** sur des questions « science et société » notamment, autour du film « les figures de l'ombre » (racontant la contribution longtemps occultée, des femmes noires « calculatrices » au sein de la NASA dans les années 60), ainsi que l'accueil du Festival de l'Oiseau et de la Nature, au cinéma Le Cyrano à Crécy en Ponthieu, dans la Somme.
- **Expositions et ateliers scientifiques**³⁸ portant notamment sur la biodiversité et le climat, à l'occasion de la fête de la science, au centre social et culturel de Sangatte, dans le Pas-de-Calais.
- **Des animations et une exposition** autour du thème de la couleur (à destination de la jeunesse), ainsi que l'accueil de diverses **conférences** autour de la science, à la médiathèque Jean Macé, Château-Thierry, dans l'Aisne.
- **« Numéri'Day »** : journée sur le numérique animée avec la malle pédagogique « nouvelles technologies »³⁹, **exposition « sciences au féminin »**⁴⁰ à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, entre autres expositions régulières, par la Maison de l'Emploi et de la Formation, à Grandvilliers, dans l'Oise.

Exemples d'actions régulières :

- **Ateliers de découverte des techniques** d'animation et ateliers de réalisation pratique avec les outils numériques, Ciné ligue Hauts-de-France, à Lille, dans le Nord.
- **Une série d'actions** proposées par le Service Jeunesse de la communauté de communes du Vimeu, à Friville-Escarbotin, dans la Somme, tout au long de l'année telles que :
 - **Sensibilisation au développement durable**, et accueil d'été ayant pour thème le "Zéro Déchet",
 - **Participation à la Fête de la Science** au sein de la collectivité,
 - **Expérimentations ludiques** sur des thèmes variés,
 - **Fabrication** d'un Push Car⁴¹ à partir de matériaux de récupération et participation à une course organisée par Les Francas de la Somme,
 - **Conférence Publique avec Le Docteur Devauchelle** sur la reconstruction faciale dans le cadre du centenaire de la première guerre,
 - **Initiation à l'électronique et la soudure**,
 - et un **Escape-game scientifique**.

Exemples d'actions permanentes :

- **Ateliers numériques** : codage, électronique, stop-motion, imprimante 3D, à l'Espace numérique municipal de Bruay l'Escaut, dans le Nord.
- **Opérations de sciences participatives** telles que : **« Un dragon dans mon jardin »** : action de sensibilisation des habitants, et de préservation, autour des amphibiens et reptiles, **« OVNI: Objets Volants Nocturnes Identifiables »** : action d'information, sensibilisation et inventaire des espèces volantes nocturnes telles que rapaces, papillons et chauve-souris, entre autres actions, menées par le CPIE du val d'Authie, dans le Pas-de-Calais.

³⁸ Notamment avec des prêts d'outils itinérants Ombelliscience

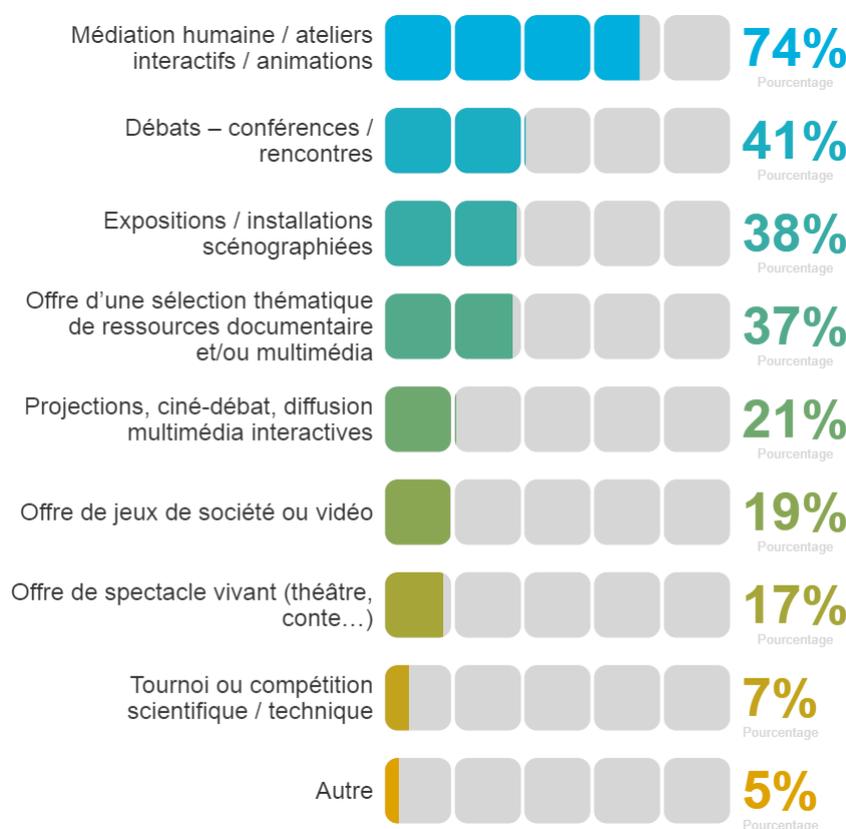
³⁹ Prêt d'outil itinérant Ombelliscience

⁴⁰ Prêt d'outil itinérant Ombelliscience

⁴¹ « Caisse à savon »

Ces 9 exemples reflètent la diversité des actions menées par les acteurs sur tout le territoire des Hauts-de-France en 2018. Le graphique qui suit (graphique 46) permet d'avoir une vision d'ensemble des types d'actions qui ont été menées.

Graphique 46. Caractérisation des types d'actions en lien avec les sciences et techniques menées dans les structures en 2018⁴²



La médiation humaine, les ateliers interactifs, les animations, sont les types d'actions les plus cités (74%), et concernent près de 3 structures sur 4 parmi celles ayant déclaré avoir mené une ou des actions de médiation des sciences et techniques en 2018. Les débats – conférences et rencontres (41%), les expositions et installations scénographiées (38%) et les offres d'une sélection de ressources (37%) concernent 2 structures sur 5; tandis que les projections, ciné-débats (21%), les offres de jeux (19%) ou de spectacle vivant (17%) concernent 1 structure sur 5. Parmi

les options les moins citées, les tournois ou compétitions scientifiques ou techniques ne concernent qu'1 structure sur 15, et d'« autres » actions, 1 sur 20. Dans ces dernières sont précisées notamment des « campagnes d'engagement public », « projets entre entreprises », ou encore un « repair café ».

Participation à la Fête de la Science

Graphique 47. Participation à la fête de la science en 2018 ou les années précédentes



Chaque année au mois d'octobre, se tient la fête de la science, un temps fort national pour célébrer le partage des savoirs scientifiques et techniques. En région Hauts-de-France, la fête de la science est coordonnée par Ombelliscience. Près d'1 répondant sur 5 a déjà participé à la fête de la science, en tant qu'acteur. Ils ont pu y participer en organisant des actions inscrites dans le programme officiel, qui suivent les directives nationales et bénéficient d'un relai médiatique coordonné. Ou bien, ils y ont participé de façon spontanée, en programmant des actions liées

⁴² Plusieurs réponses possibles

aux sciences et techniques sur la même période.

Actions en dehors des murs

Graphique 48. Part des structures ayant développé de activités liées aux sciences et aux techniques, en dehors des murs, en 2018

Réponses effectives : 237

Taux de réponse : 92%



Exemples d'activités menées hors les murs

Ateliers de police scientifique, de **reconnaissance d'empreintes d'animaux**, **sorties nature** pour découvrir les traces d'animaux (Médiathèque intercommunale du Val de Somme, Corbie, Somme)

Journées **Observatoire Local de la Biodiversité** (CPIE du val de l'Oise, Senlis, Oise)

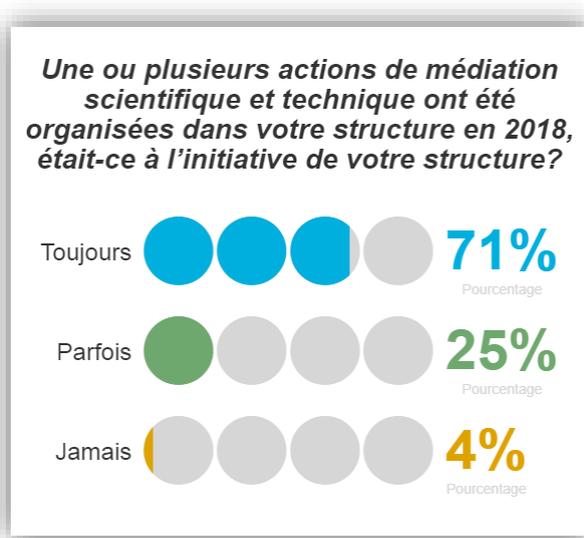
Visite du Forum des Sciences, ou de musées consacrés au corps humain (Association pour la gestion de la Maison de quartier de Wazemmes, Lille, Nord)

Ateliers d'astronomie avec les enfants de l'accueil de loisir (Bibliothèque d'Acq, Pas-de-Calais)

Interventions auprès de responsables de **syndicats apicoles** (Les ateliers de l'abeille, Chavignon, Aisne)

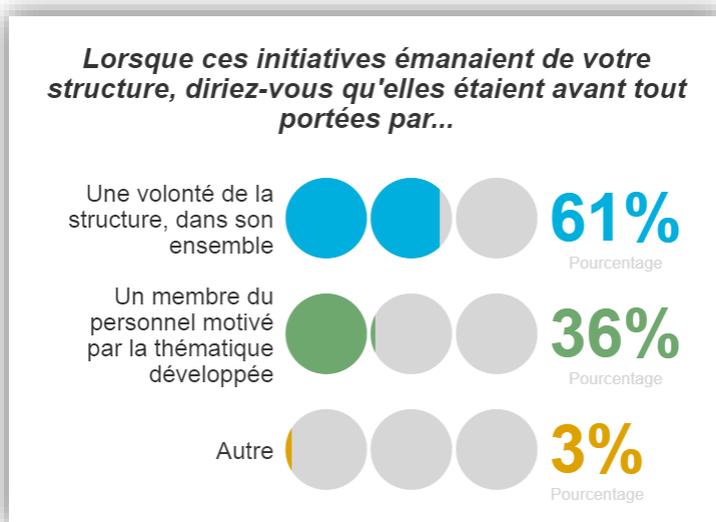
Initiative des actions de CSTI

Graphique 49. Structures à l'initiative des actions menées en 2018



Près de 3 structures sur 4 déclarent être toujours à l'initiative des actions de médiation scientifique et technique qu'elles ont menées, 1 sur 4 déclare en être parfois à l'initiative, et seulement 1 sur 25 environ ne jamais en être à l'initiative.

Graphique 50. Origine de l'initiative « interne » des actions



Lorsque l'initiative est interne, les répondants déclarent que dans près de 2 cas sur 3 elle est une volonté de la structure, dans son ensemble, et dans 1 cas sur 3, motivée par un membre du personnel. D'après les retours des acteurs rencontrés en entretien, **lorsque la pratique de médiation des sciences et techniques trouve une certaine stabilité dans les programmes d'actions des structures, bien souvent, elle débute en étant portée ou motivée par au moins un membre du personnel**

sensibilisé à l'importance du partage des savoirs scientifiques et techniques.

C'est le cas, par exemple, de la Maison Pour Tous d'Abbeville, qui a défini dans son projet de structure la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) comme axe transversal. Plusieurs personnes dans l'équipe salariée, dont la directrice⁴³, sont sensibles à la CSTI.

C'est aussi le cas dans le centre social de Mazingarbe: suite à l'embauche d'un animateur numérique, plusieurs activités en lien avec le numérique, la robotique et les sciences en général, ont été impulsées et se sont pérennisées dans le programme d'activités.

⁴³ Ancienne membre de l'équipe salariée d'Ombelliscience

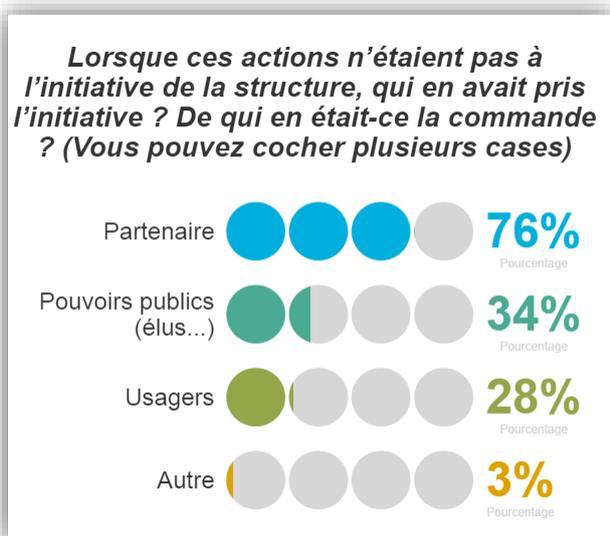
« En 2014 nous avons embauché une personne qui se passionne pour le numérique. Nous avons fait l'acquisition d'une imprimante 3D, puis de 3 autres, puis d'une découpeuse bois CNC... Cet animateur, Luc, est une figure de référence. C'est lui qui anime « Kid's lab » (atelier de fabrication numérique pour les enfants) et met en place des activités à caractère scientifique. » (François Cazuguel, directeur du centre social des 3 cités, Mazingarbe)

Parfois, une seule personne motivée impulse des actions dans d'autres structures et représente un moteur important pour que des initiatives voient le jour. Au fur et à mesure, elle peut faire germer l'envie chez d'autres de porter des actions. C'est le cas, notamment, d'une responsable de médiathèque intercommunale, qui chaque année, coordonnait des projets pour la fête de la science dans les bibliothèques de son réseau. Pour la première fois, en 2019, une des bibliothèques de son réseau a pris l'initiative de monter un projet pour la fête de la science :

« Cette année, il y a une autre médiathèque qui dépose un projet pour la fête de la science avec nous. Les années précédentes, j'ai coordonné un projet fête de la science pour l'ensemble des médiathèques du réseau intercommunal. Mais je n'ai pas pu le faire cette année [...], et les autres médiathèques n'ont pas monté de dossier car elles ont peu de temps et se sentent peu légitimes en sciences. » (Une responsable de médiathèque)

Les répondants ont également précisé d'« autres » origines de l'initiative interne des actions : la « communauté de communes », les « demandes de membres de la structure » ou encore le « partenariat avec une association de vulgarisation scientifique ».

Graphique 51. Origine de l'initiative « externe » des actions⁴⁴



Lorsque la structure n'est pas à l'initiative de l'action, c'est très souvent, dans 3 cas sur 4, celle de partenaires, et relativement souvent celle de pouvoirs publics (environ 1 cas sur 3), ou d'usagers (1 cas sur 4). Un seul autre cas de figure a été décrit : une demande de la bibliothèque départementale de prêt.

Exemple du projet de fablab itinérant et fixe du Centre Socio-culturel de Nanteuil-le-Haudouin, qui a été construit suite au montage d'un projet européen coordonné par la Fédération des Centres Sociaux des Pays Picards:

« Avec le fablab itinérant, l'idée c'est d'avoir un véhicule qui se déplace avec du

matériel et des machines. Le matériel vient du projet européen coordonné par la Fédération des Centres Sociaux des Pays Picards, on ne sait pas le détail de ce qu'on aura, par exemple, on ne sait pas la taille de l'imprimante 3D qu'on aura- on ne peut pas faire les mêmes choses avec une grande ou une petite. On ne sait pas si le

⁴⁴ Plusieurs réponses possibles

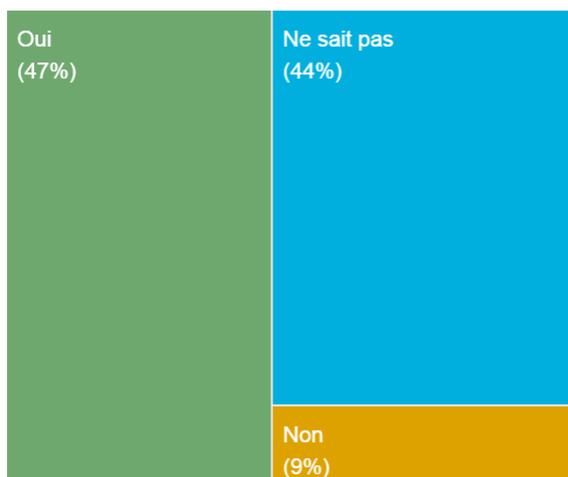
matériel sera à nous, quel degré d'autonomie nous aurons sur ces matériels... Ce sera la surprise. » (Maxime Anger, innovateur numérique, centre socio-culturel Les Portes du Valois, Nanteuil-le-Haudouin)

Si chaque structure culturelle, éducative ou sociale, a son cheminement propre dans le développement d'actions de médiation scientifique et technique, le rôle de tiers dans l'impulsion de ces actions, et notamment, dans leur financement, peut être décisif, et bien que cela puisse supposer certaines contraintes.

Il faut aussi distinguer, à ce niveau, le développement d'une action ponctuelle (du type « atelier fusée à eau » un mercredi après-midi) et le développement d'une activité structurante à plus long terme (comme la mise en place d'un fablab itinérant, cf. ci-dessus). Les moyens requis ne sont pas les mêmes, et la seule volonté d'un membre motivé de l'équipe, bien qu'elle soit importante, ne suffit pas pour le développement de projets de plus grand envergure.

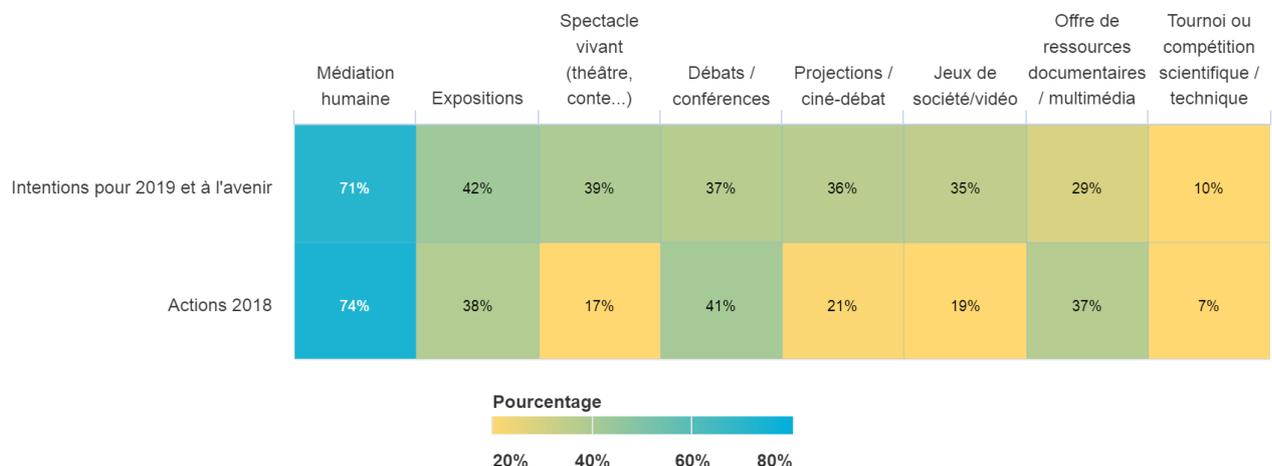
Motivations futures

Graphique 52. Part des structures envisageant de mener des actions de médiation scientifique et technique en 2019 ou à l'avenir



Si près de la moitié (47%) des répondants affirment envisager de mener des actions de médiation scientifique et technique en 2019 ou à l'avenir, environ 2/5ème (44%) sont hésitants et ne savent pas encore. Une très faible part (9%) affirme ne pas en envisager du tout.

Graphique 53. Types d'actions en lien avec les sciences et techniques en 2019 et à l'avenir, et types d'actions menées en 2018



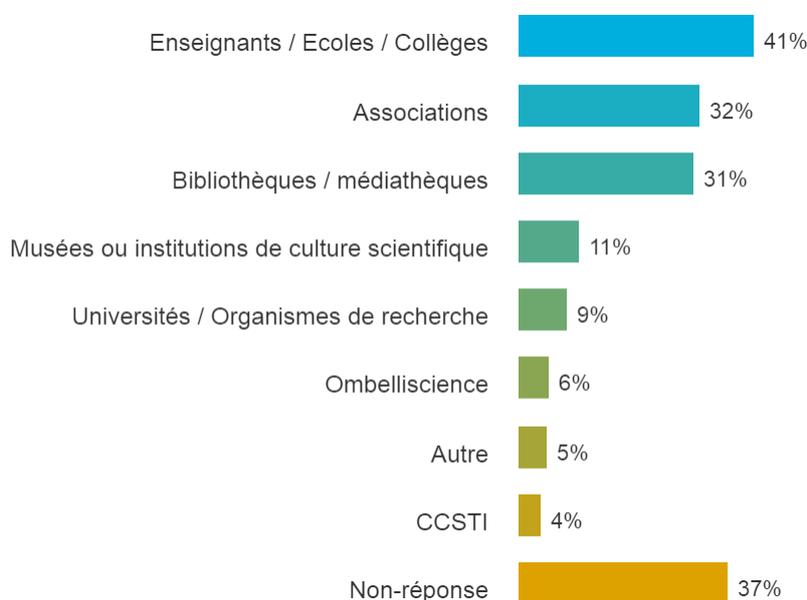
Ce graphique permet de comparer les types d'actions envisagées à l'avenir, avec celles menées en 2018. Il faut noter que les conditions de réponse ne sont pas les mêmes pour l'une et l'autre question : si pour pouvoir préciser les typologies d'actions menées en 2018, il fallait avoir répondu mener au moins une action en 2018 ; pour détailler les typologies d'actions envisagées à l'avenir, il fallait avoir répondu « oui », ou « ne sait pas », à la question d'intention précédente. Il y a donc davantage de répondants à la question des typologies d'actions relative aux intentions d'avenir, que sur celles concernant 2018.

La médiation humaine est le type d'action le plus cité, à la fois pour les actions menées en 2018 et celles envisagées pour 2019 et à l'avenir. Une certaine constance est observable relative aux expositions, débats/conférences, et offre de ressources, presque autant envisagés que mis en pratique. Un décalage net est observable concernant l'offre de spectacle vivant, les projections / ciné-débats, et les offres de jeux de société ou vidéo, qui sont davantage envisagés pour l'avenir que mis en pratique en 2018. Les tournois ou compétitions scientifiques et techniques restent à la marge des types d'actions portées ou envisagées, avec tout au plus 10% de citations.

Relations et réseaux

Des tiers, qu'ils soient partenaires, membres d'un réseau, ou simples relations, peuvent être à l'œuvre, ou jouer un rôle dans le développement et le déploiement d'actions de médiation scientifique dans les structures répondantes : commanditaires, relais, acteurs touchant un public spécifique, acteurs ressource... Les relations qu'entretiennent les structures répondantes avec ces tiers sont variées. Il a été demandé aux structures répondantes de préciser les types d'acteurs avec lesquels elles entretiennent des relations dans le domaine scientifique et technique :

Graphique 54. Relations des répondants avec des acteurs relevant du domaine scientifique et technique⁴⁵



2 répondants sur 5 sont en relation avec des enseignants, écoles et collèges. Ces relations sont indispensables pour monter des projets avec le public scolaire. Pour rappel, c'est un public touché par 72% des structures répondantes.

« Dans le cadre scolaire, nous faisons des interventions dans les classes ainsi que sur le terrain. Nous avons organisé

avec les élèves une restitution sous forme de pièce de théâtre sur les risques majeurs en 2017. Et à l'occasion du concours « mémo-risque », les élèves ont fait des interviews avec les habitants et monté

⁴⁵ Plusieurs réponses possibles

une exposition. » (Céline Fontaine, responsable du secteur études et accompagnement des territoires, CPIE du Val d'Authie)

« Il y a un projet avec un collègue, notamment avec un professeur de techno. Les collégiens ont ainsi pu toucher et fabriquer. Les projets ont été réalisés au collège mais pas au fablab, pour éviter les dispersions » (fabmanager du Fablab de Château-Thierry).

Les types d'acteurs les plus cités, en deuxième et troisième position, sont les associations et les bibliothèques et médiathèques. Ces relations concernent respectivement environ 1/3 des répondants. Ceux-ci sont en relation avec des associations pour diverses raisons : pour les publics qu'elles touchent, mais aussi pour leur expertise dans un domaine donné. Les bibliothèques et médiathèques peuvent être des acteurs ressource (ouvrages, documents multimédias, bibliographie...), mais aussi, dans certains cas, animateurs ou co-animateurs d'actions de médiation.

Globalement, les 3 premiers types d'acteurs cités (enseignants, associations et bibliothèques) ont en commun le fait d'être des acteurs du proche (du quartier, de la commune, du village...) et facilement accessibles. Certains de ces acteurs, comme par exemple les bibliothécaires, les animateurs jeunesse associatifs, ou encore les enseignants d'école primaire, sont plutôt des acteurs « généralistes » dans le sens où ils ne sont pas spécialisés dans le partage et la médiation des savoirs scientifiques, ou que cela n'est pas l'objet premier et central de leur activité. De ce fait, les liens tissés avec ces 3 types d'acteurs peuvent se faire pour différents types de projets de médiation.

Près de 10% des répondants sont en lien avec d' « autres musées, institution de culture scientifique » et 4% avec des « Centres de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI) ». Parmi ceux-ci, sont cités notamment: le Forum départemental des Sciences, le Centre Historique Minier, le Palais de l'Univers et des Sciences, Cité Nature, l'Historial de la Grande Guerre, l'association ACED Metallia, le musée des papillons, les petits débrouillards, la machinerie, le réseau des muséums d'histoire naturelle.

Près de 9% des répondants sont en lien avec des universités et organismes de recherches. Ils citent notamment : l'UPJV et ses composantes (l'INSSET et l'IUT de Saint Quentin), l'Université d'Artois, l'Université de Lille, l'UTC, le campus Pierre et Marie Curie de Sorbonne Université (Paris), l'Université de Mons (Belgique)... Notons que les répondants entretiennent aussi des liens avec des acteurs en dehors du territoire des Hauts-de-France, sur l'île de France ou la Belgique, notamment.

Seul 1 répondant sur 20 déclare être en lien avec Ombelliscience, structure à l'origine de cette enquête. Certains répondants connaissent Ombelliscience par le biais d'emprunts d'expositions ou malles pédagogiques itinérantes pour la médiation scientifique et technique, ou parce qu'ils participent à la fête de la science.

Il est intéressant de souligner que la part de répondants entretenant des liens avec des acteurs clairement identifiés comme relevant de la CSTI (les CCSTI dont Ombelliscience, et autres institutions et musées de culture scientifique) est très faible. Par ailleurs, des acteurs pouvant potentiellement avoir une mission de CSTI, de valorisation de la recherche, tels que les universités et organismes de recherche, sont eux aussi peu mobilisés. Ce qui amène à supposer une possible **méconnaissance de ces acteurs et des ressources qu'ils sont en mesure de partager**, de même que des **difficultés à les contacter, à nouer des relations, à solliciter leur appui ou conseils** dans la mise en place de projets de médiation scientifique et technique.

Enfin, une part non négligeable (37%) n'a pas répondu à la question, ce qui laisse supposer qu'ils n'entretiennent pas de liens avec des acteurs relevant du domaine des sciences et techniques.

Graphique 55. Part de structures fonctionnant en réseau avec d'autres



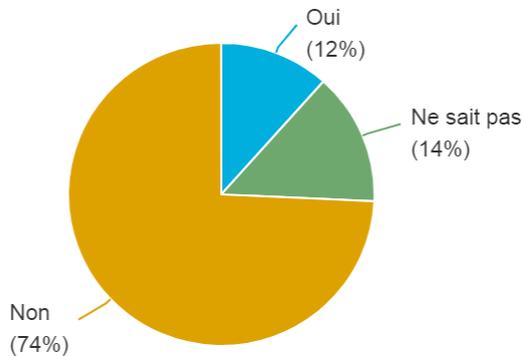
Une majorité de structures (58%) déclare ne pas fonctionner en réseau avec d'autres.

Parmi les réseaux les plus cités par les 42% de structures ayant répondu « oui »:

La fédération des centres sociaux des Pays Picards, la fédération des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais, les réseaux intercommunaux (notamment pour les bibliothèques), réseaux communautaires de médiathèques, le réseau Information jeunesse (CRIJ), le réseau « graine de culture », l'UNCPIE, le « reseaumedia ». Sans surprise, les réseaux les plus cités sont ceux qui ont contribué à la diffusion de l'enquête.

Stratégie de CSTI dans les structures

Graphique 56. Inscription de la « Culture Scientifique, Technique et Industrielle » (CSTI) dans les orientations stratégiques de la structure



1 structure répondante sur 8 déclare avoir inscrit la CSTI dans ses orientations stratégiques. **Le fait de penser la CSTI de façon structurée dans la définition de leurs actions, pour des acteurs qui ne sont pas spécialisés dans ce domaine, peut être considéré comme un indicateur d'un engagement, ou du moins, d'une reconnaissance institutionnelle, vis-à-vis du partage des savoirs.** Cela peut être le reflet d'un cheminement de longue date, au cours duquel la structure a pu mûrir son positionnement, et sa volonté d'action de partage des sciences et techniques. Cela peut aussi être une démarche motivée par

une occasion spécifique, un concours de circonstances, ou une reconnaissance spontanée de l'importance de la culture scientifique et technique par des professionnels sensibilisés, ou engagés. Ou encore, un peu de tout cela à la fois :

« Les sciences font partie de mon ADN : j'ai des frères et sœurs scientifiques et mon père l'était aussi. Pour moi, la science et les connaissances contribuent à donner du pouvoir d'agir aux habitants, ce qui est le fondement d'un centre social - c'est placer les habitants au centre de la dynamique. Les gens ont des compétences, c'est une vraie richesse. Une façon de valoriser cette richesse, c'est de connaître ce dont on est capables : ça a un vrai sens social, la connaissance scientifique. » (Luc Villemant, directeur du centre socio-culturel Les Portes du Valois, Nanteuil-le-Haudouin)

De nombreuses structures n'ont pas inscrit la CSTI dans leurs orientations stratégiques, cela ne signifie pas pour autant qu'elles sont forcément moins actives en sciences et techniques que celles qui l'ont fait. Néanmoins, statistiquement, elles sont presque moitié moins nombreuses à avoir mené des actions de médiation scientifique et technique en 2018, ou à avoir l'intention d'en mener en 2019 et à l'avenir.

Inscrire ou non la CSTI dans les orientations stratégiques dépend aussi, et sans doute pour beaucoup, de la façon dont le partage des sciences et techniques est appréhendé, au regard des objectifs de la structure. **Si certaines structures culturelles, éducatives, sociales, le portent et l'affichent comme quelque chose d'intégré à leurs missions et activités, pour beaucoup d'autres, ce lien est moins évident.** Les sciences et techniques « font peur », semblent « trop pointues », de telle sorte **qu'elles sont abordées de façon détournée, et ne sont pas saisies comme des enjeux en tant que tel.** Pour certains, le fait de médiatiser les sciences tient à un effet secondaire d'une action dont l'objectif premier est autre.

« [La CSTI] ce n'est pas notre vocation. Nous nous basons sur les envies des habitants. C'est le principe du pouvoir d'agir. Nous sommes attentifs à ne pas proposer des choses descendantes, on construit avec les habitants. » (François Cazuguel, directeur du centre social des 3 cités, Mazingarbe)

D'autres acteurs, tels que les cinémas, insistent sur leur rôle de vecteurs d'information, dont la spécialité tient plutôt au média utilisé plutôt qu'à la thématique du contenu délivré.

« Nous répondons d'abord aux demandes. Par exemple, une enseignante qui souhaite amener sa classe à une projection thématique. C'est une démarche que nous n'allons pas faire de nous-mêmes, c'est plutôt une demande qui vient de l'extérieur et à laquelle nous allons chercher à répondre. [...] Il n'y a pas la démarche de programmer des films à caractère scientifique. Certains films « à caractère scientifique » sont dans le programme pour une autre raison. » (Rachel Séverin, médiatrice culturelle au cinéma le Cyrano, Crécy en Ponthieu)

Encore une fois, il est important de prendre en compte la typologie des structures : même si elle ne suffit pas à expliquer les différentes façons d'appréhender le partage des sciences et techniques, cela permet d'y apporter un éclairage.

Graphique 57. Inscription de la CSTI dans les orientations stratégiques selon la typologie principale des structures

	Oui	Non	Ne sait pas
Bibliothèque	10%	75%	15%
Centres sociaux / socio-culturels	9%	80%	11%
Environnement / Nature	15%	77%	8%
Espace de Fabrication numérique (Fablab / Makerspace...)	38%	38%	23%
Etablissement de diffusion culturelle et création artistique (Centre culturel, cinéma, théâtre...)	0%	90%	10%
Insertion professionnelle (MEF, Mission locale...)	25%	50%	25%
Structure jeunesse (Information, animation...)	8%	75%	17%

Globalement, la part des différents types de structures ayant inscrit la CSTI dans leurs orientations stratégiques tourne autour de la moyenne des 12%, à l'exception des établissements de diffusion culturelle et création artistique (0%), d'une part, et des structures d'insertion professionnelle (25% soit 1 sur 4) et espaces de fabrication numérique (38% soit plus d'1 sur 3) d'autre part.

Pour ces derniers, la définition de leur champ d'action est récente et encore en cours de consolidation. En effet, les fablabs et autres structures ayant pour objet principal l'usage et la fabrication numérique sont récents sur le territoire, et datent de moins de 10 ans. Le fait de penser la CSTI dans leur champ d'action est aussi un cheminement récent, que certaines ont entamé, timidement, ou de façon plus affirmée.

« Nous ne voulons pas faire peur aux enfants avec des termes compliqués, donc on le fait par des activités. Le fablab, oui, c'est plutôt de la CSTI: ça dépend avec qui, comment... Plutôt oui, car il y a de l'explication des outils, des machines, des méthodes... On en fait forcément » (Marion, Fablab de Château-Thierry)

Potentiellement, les fablabs, makerspace, et autres structures du champ de la fabrication numérique ont tous les ingrédients pour **devenir des acteurs de référence en matière de CSTI**⁴⁶. L'évolution de la structuration de leur champ d'action, et **d'une définition commune et partagée** par ces acteurs émergents, est à suivre.

Les structures à vocation environnementale sont très nombreuses à avoir répondu « non » à cette question. Il semblerait pourtant logique, pour des structures ayant une mission d'éducation ou de préservation de l'environnement, qu'elles s'inscrivent dans le champ de la culture scientifique, technique et industrielle. A titre d'exemple, le CPIE Centre Corse est à la tête du réseau de CSTI de sa région en tant que « pôle territorial de référence de la CSTI en Corse ». Mais ce rapprochement n'est pas toujours évident. Pour comprendre cette ambiguïté face à la CSTI des structures environnementales, il faut revenir sur des éléments de contexte.

Les structures associatives du champ de l'environnement sont passées d'un fonctionnement basé sur le bénévolat, d'il y a 20 ans, à fonctionnement proche de l'« entreprise », avec une équipe salariée, et avec un modèle économique basé sur des financements sans cesse à renouveler. Elles sont de plus en plus mises en concurrence sur les projets financés, entre elles. Si certaines thématiques sont des « chasses gardées » en fonction des acteurs, beaucoup d'actions se développent sur des thématiques qui changent en fonction des demandes des pouvoirs publics financeurs.

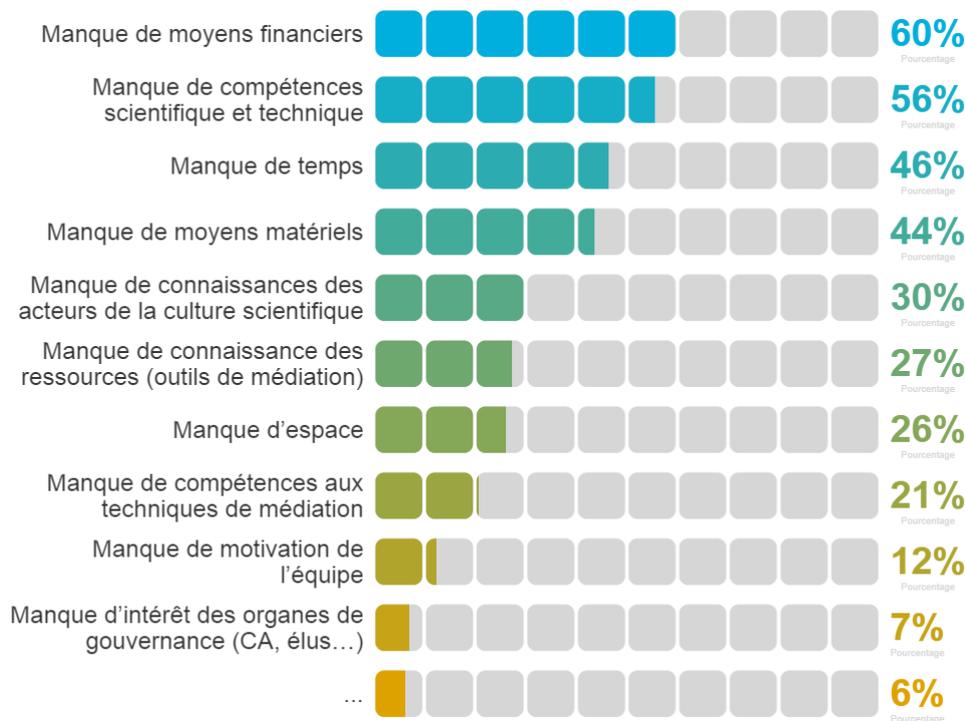
« Au-delà des thématiques d'actions « chasses gardées », il y a une incertitude sur les thèmes à traiter. Les structures de l'environnement mènent de nombreuses actions (animations, études...) portant sur différentes thématiques. Mais il n'y a pas de garantie de continuité sur le long terme. Les choix d'actions sont dépendants des attentes des partenaires financiers. [...]. Il y a 20 ans, cela ne fonctionnait pas comme ça. Aujourd'hui le système associatif fonctionne plus comme une entreprise en répondant à des commandes. » (Lucas Baliteau, Chargé de missions environnement)

Dans ce contexte, le champ de la CSTI peut susciter une certaine réserve, voire une méfiance de la part de ces acteurs. Il y a la crainte d'une possible mise en concurrence avec les acteurs de la CSTI sur les financements d'actions qui relèvent de l'environnement, alors que les parts du « gâteau » sont déjà très disputées. Par ailleurs, aux yeux de certains acteurs, se reconnaître soi-même comme relevant de la CSTI, ou définir clairement la CSTI comme une orientation stratégique de la structure ne présente pas forcément un intérêt évident, là où il y a un enjeu à affirmer des compétences spécifiques dans le champ environnemental, dans un contexte concurrentiel. D'autre part, une autre problématique peut se présenter : comment penser, pour des acteurs de l'environnement, une cohérence avec le « i » (« industriel ») de CSTI au regard de l'effet de l'industrie sur l'environnement ? Tous ces éléments constituent des freins potentiels à ce que ces acteurs perçoivent l'intérêt de s'identifier dans le champ de la CSTI.

⁴⁶ Le sujet est notamment traité dans La lettre de l'Ocim n°177 mai-juin 2018 « Fablabs : une (r)évolution pour la CSTI ? »

Freins et leviers

Graphique 58. Facteurs pouvant constituer des freins à la mise en place d'actions de médiation scientifique et technique dans les structures répondantes⁴⁷



Les freins qui ressortent le plus renvoient aux **moyens** de mise en œuvre des actions de CSTI : en premier lieu, les moyens financiers (cités par 60% des répondants), mais aussi le temps (47%), le matériel (44%), et dans une moindre mesure, l'espace (26%). Ces freins peuvent être **ponctuels**, sur la mise en place d'une action précise. Mais bien souvent, ils sont d'ordre **structurel, impactant de ce fait l'ensemble des missions de la structure**, et par conséquent, la capacité de celle-ci à mettre en œuvre des actions de médiation scientifique et technique. Dans certains cas, cela **fait reposer sur la bonne volonté des salariés l'initiative et le temps accordé au développement du projet de médiation de CSTI**.

Les freins financiers structurels peuvent toucher les structures à **statut public**, au niveau de la **dotation de moyens**. Notamment, les critères retenus pour définir les budgets alloués peuvent ne pas toujours être en résonance avec le projet de structure⁴⁸. Les territoires présentent des particularités et contraintes propre dont il faut prendre compte afin de développer un maillage territorial des actions véritablement inclusif. A titre d'exemple, l'action culturelle en milieu rural, en itinérance, coute 4 fois plus cher qu'en intramuros en milieu urbain, pour le même nombre de personnes touchées, d'après Raphaël Dupin, directeur de Cap Science. Il faut de la volonté politique pour que l'ensemble des habitants d'un territoire aient accès à des services culturels et éducatifs de qualité, et éviter ainsi l'exclusion de certains publics qui ne se déplacent pas dans les grands centres urbains. Pour les structures à **statut associatif, c'est la précarité des financements de fonctionnement, et la mise en**

⁴⁷ Plusieurs réponses possibles

⁴⁸ Par exemple, certains réseaux de bibliothèques intercommunales fonctionnent encore avec les moyens de bibliothèques communales. Dans ces cas de figure, le passage au statut intercommunal n'a pas toujours été suivi du budget défini d'1,5€ par habitant de l'intercommunalité (au lieu de 2€ par habitant de la commune pour une bibliothèque de niveau 1), permettant de développer le projet de lecture publique, et les outils du réseau, à l'échelle du territoire qui se trouve élargi.

concurrence sur des financements d'activité ponctuels, sur les thématiques sciences et techniques, qui constituent les principaux **freins structurels au déploiement d'actions de médiation scientifique et technique et à leur pérennisation**.

Les moyens humains peuvent eux aussi, se trouver limités, quels que soient les statuts des structures. De nombreuses structures sont confrontées à une charge de travail croissante, et à une création de postes qui peut prendre du temps, ou ne pas être à l'ordre du jour. Cette **charge de travail supplémentaire se trouve alors redistribuée sur le personnel en poste, créant une surcharge**. Ce qui peut engendrer pour ces professionnels des heures supplémentaires, bien souvent en bénévolat, ou encore, le manque de temps pour effectuer l'ensemble de leurs missions. Pour préparer, concevoir, et mettre en place des actions de médiation scientifique, il faut **faire de la veille, chercher des informations pour monter un projet, se former... Tout cela a un coût en temps dont certains professionnels ne disposent pas, et qu'ils puisent dans leur temps libre**.

Des freins matériels, plus ponctuels, liés aux freins financiers, ont aussi été soulevés. L'un d'entre eux concerne **l'accès aux outils de médiation scientifique et technique**. Pour des structures éloignées des acteurs ressource, **le financement de l'acheminement et parfois du coût de prêt des outils de médiation itinérants** peut représenter un poids trop important en termes de temps, de distance à parcourir. Par exemple, pour une structure de Château Thierry, venir chercher une exposition à Amiens représente une mobilisation du temps du personnel conséquents. Dans d'autres cas, c'est **la mobilisation de moyens de transport**, comme les autocars, pour faire venir le public scolaire lors d'événements spécifiques comme la fête de la science, qui peut s'avérer difficile. En effet, un projet de médiation scientifique et technique implique aussi **de penser les moyens de mobilisation le public**, et ce niveau aussi il existe des freins.

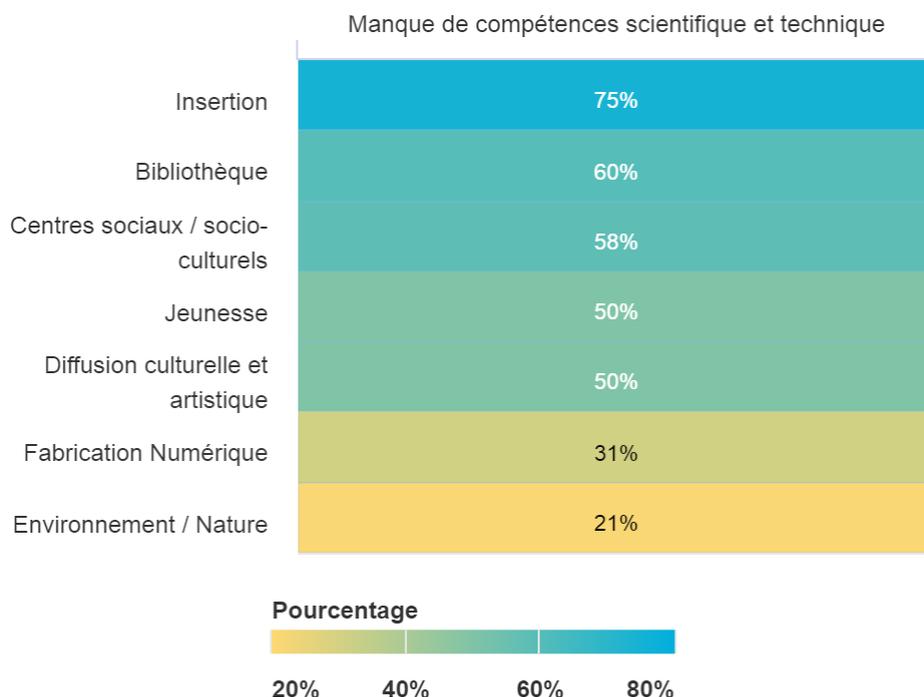
Le manque de compétence scientifique et technique est le deuxième frein le plus cité, par 55% des répondants.

Le manque d'aisance avec les sciences et techniques de la part des professionnels de bibliothèques, bien souvent issus d'un parcours littéraire, est un frein connu et relevé depuis de nombreuses années⁴⁹. Ce frein génère le sentiment de ne pas être légitime à parler de sciences et techniques, mais aussi, un manque d'intérêt, et impacte globalement la gestion du fonds scientifique en bibliothèque, sujet traité dans le chapitre suivant.

Ce frein n'est pas propre aux bibliothèques : 58% des centres sociaux répondants, 50% des établissements culturels (autres que bibliothèques), 75% des structures d'insertion, et 50% des structures jeunesse estiment eux aussi rencontrer ce frein.

⁴⁹ Dès en 1992, le conseil supérieur des bibliothèques évoquait, dans son rapport du président pour l'année 1992, le parcours en « lettres et les sciences humaines », « à l'origine de la vocation et à la base de la formation de presque tous les bibliothécaires », comme un facteur à l'œuvre dans le « déséquilibre de services généralement orientés vers les lettres et les sciences humaines, contrairement à ce que voudrait leur mission encyclopédique », et s'inquiétait « de la faiblesse des fonds scientifiques et techniques offerts dans les bibliothèques de lecture publique ». L'idée d'un « désamour » entre sciences et bibliothèques, et notamment, le parcours et formation des professionnels de bibliothèque comme un élément d'explication, est plus amplement développée et analysée dans des ouvrages plus récents tels que « médiatiser la science en bibliothèque » sous la direction de Justine Ancelin, Villeurbanne- les presses de l'ENSSIB, paru en 2016, ou encore « les sciences en bibliothèque », sous la direction de Michel Netzer, éditions du cercle de la librairie, paru en 2017.

Graphique 59. Part des structures déclarant le manque de compétence scientifique et technique comme frein à la mise en place d'actions de médiation scientifique et technique, selon la typologie principale de la structure



Deux niveaux peuvent être relevés pour qualifier ce **sentiment de manque de compétence** en sciences et techniques de la part de professionnels non spécialisés dans ces domaines:

Le premier niveau serait l'idée qu'il faudrait soi-même avoir une formation et des compétences scientifiques et techniques pour avoir la légitimité de proposer et animer une médiation scientifique et technique. Cette idée est sans doute en partie nourrie par la façon dont les disciplines et la recherche scientifique et technique se construisent et se spécialisent. Les professionnels non spécialisés dans ces domaines, qui dans leur parcours ont pu être, à un moment donné, éloignés des sciences et techniques, n'osent pas, ou n'ont plus envie de chercher à se les réapproprier. Cela renvoie aussi à l'idée que seul un expert a la légitimité pour être en posture de transmission de connaissances. Il s'agit ici du premier frein à déconstruire, pour permettre à ces professionnels de renouer avec les sciences et techniques.

Le deuxième niveau de frein intervient lorsque le premier est dépassé. Il s'agit, pour des professionnels souhaitant mettre en place une action de médiation des sciences et techniques, d'apporter une « caution scientifique » à celle-ci, de s'assurer que le contenu est fiable, et d'éviter les fausses informations. Le besoin n'est alors plus le même : il ne s'agit plus de briser le frein du sentiment d'illégitimité face aux sciences et techniques, mais de trouver les bons outils, et les bons interlocuteurs, pour être conseillé, aiguillé, sur le contenu scientifique et technique de la médiation, mais aussi sur les méthodologies pédagogiques. Cela renvoie aussi aux 5ème et 6ème freins les plus cités : le manque de connaissance des acteurs de la culture scientifique, et des ressources (outils de médiation).

« J'ai été face à des professionnels d'autres structures de l'agglomération qui avaient peur de moi, des sciences, au début. Et maintenant, ils sont demandeurs. [...] Il faut montrer comment on s'y prend pour organiser une activité qui a une « plus-value

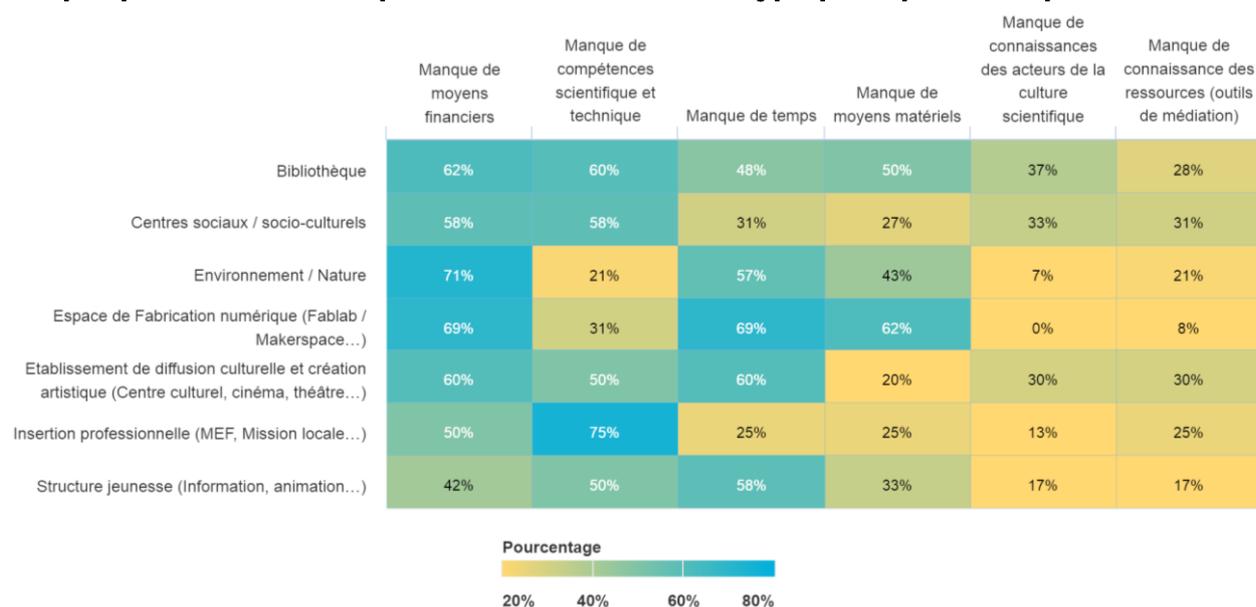
pédagogique » (Gérald Delfolie, médiateur scientifique au Labo de Cambrai)

« Il ne s'agit pas de devenir un spécialiste d'une science. Mais de savoir trouver l'information pour monter un projet de médiation. On va se renseigner, on s'intéresse à un domaine. On va se documenter : livres, ressources documentaires... » (Une responsable de médiathèque)

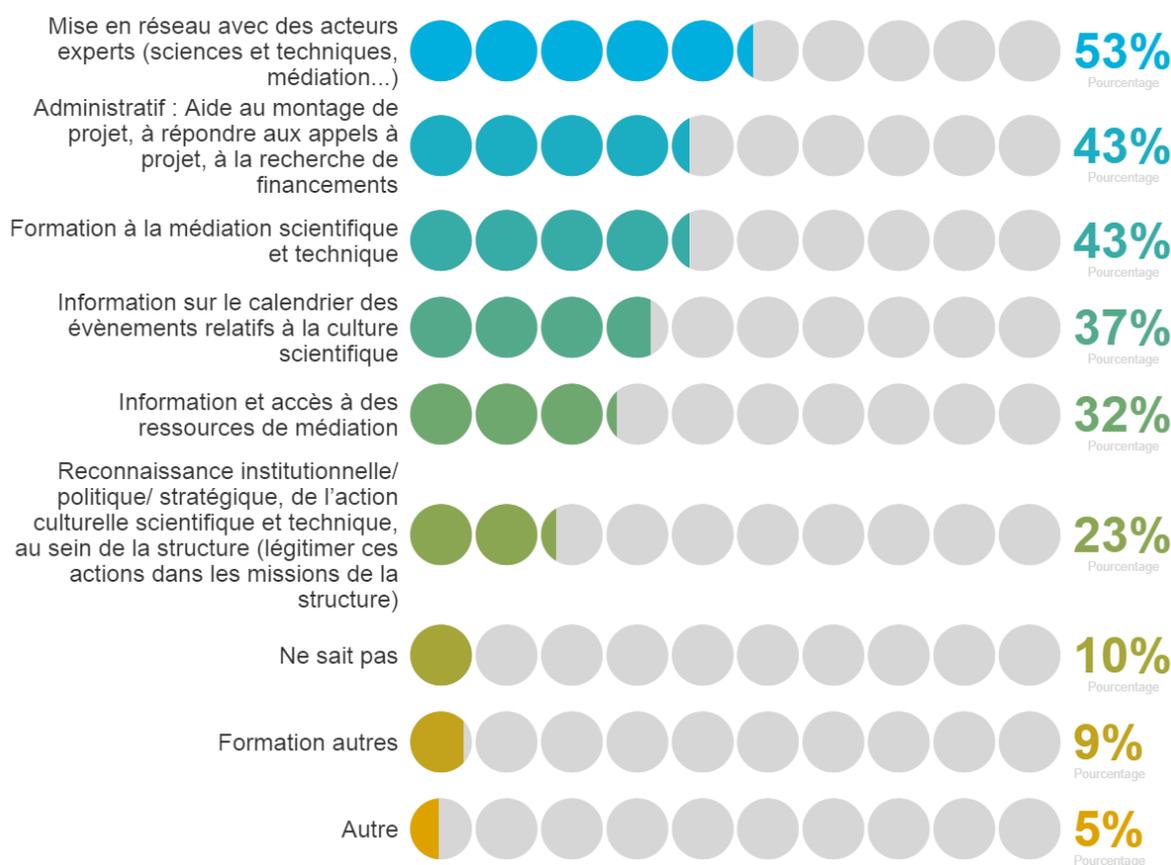
Ces deux niveaux de freins peuvent être corrélés à deux façons de faire de la CSTI en France, décrites par Olivier Las Vergnas dans son ouvrage *L'institutionnalisation de la « culture scientifique et technique »*, un fait social français : « Coexistent [...] deux familles de pratiques de CST : la première organise le dialogue entre scientifiques et profanes, sans remettre en cause ce clivage ; la seconde favorise l'appropriation de savoirs scientifiques et de méthodes en s'autorisant à le transgresser ». L'émergence et le développement de pratiques de CSTI dans les structures de proximité culturelles, éducatives, sociales, portées par des professionnels non experts en sciences et techniques, s'inscriraient donc plutôt dans la deuxième catégorie de famille de pratiques, après s'être affranchis de l'a priori que seule la première catégorie est légitime.

Dans ce cadre d'analyse, les espaces de fabrication numérique, et les structures environnementales se démarquent : ils sont moins nombreux à citer le frein du manque de compétences scientifiques et techniques car bien souvent, ils ont dans leurs équipes des professionnels experts dans des domaines précis, issus d'une formation supérieure, ou autodidactes. A titre d'exemple, les structures environnementales répondantes ont, pour 64% d'entre-elles, du personnel ayant une formation supérieure en sciences « fondamentales » ou « appliquées », alors que la moyenne globale pour l'ensemble des répondants est de 12%. Ils ne sont, dès lors, que très peu concernés par le sentiment de manque de légitimité (niveau 1), mais ils peuvent toutefois avoir des besoins de renforcement de connaissances sur des thématiques données, ou de ressources (niveau 2).

Graphique 60. Principaux freins cités selon le type principal des répondants



Graphique 61. Leviers possibles pour lever les freins à la mise en place d'actions de médiation scientifique et technique dans les structures répondeantes⁵⁰



Le premier levier cité par les répondants est la **mise en réseau avec des acteurs experts (sciences et techniques, médiation...)**. Ce levier vient répondre à un des freins les plus cités : **le manque de compétences en sciences et techniques**.

Un expert (par exemple, en médiation scientifique) va pouvoir, dans certains cas, jouer le rôle de « personne ressource » qui agit sur le sentiment de manque de légitimité, et permet de débloquer des situations :

*« Les personnes ressources peuvent contribuer à lever des barrières. La personne ressource catalyse les choses, après ça va plus vite. »
(Gérald Delfolie, médiateur scientifique au Labo de Cambrai)*

Dans d'autres cas, cette « personne ressource » va outiller, de façon ponctuelle :

« Quand j'ai reçu la malle « explorason », je l'ai ouverte et je me suis dit que je ne m'en sortais pas sans aide. Il m'a fallu passer un coup de fil à Ombelliscience. On a besoin de ce temps, qu'on nous explique comment on utilise certains outils. J'ai pu utiliser la malle avec des publics de différents niveaux, en adaptant à chaque fois, de la petite section jusqu'à la 4eme. Et cette année, c'est ma collègue qui va me passer un coup de fil pour que je lui explique comment on utilise la malle. » (Une responsable de médiathèque)

⁵⁰ Plusieurs réponses possibles

Parfois cette « personne ressource » est un professionnel d'un réseau donné qui a été formé, sensibilisé, et qui peut ensuite impulser des dynamiques auprès de ses homologues, comme dans l'exemple cité ci-dessus.

Cette « personne ressource » peut être un expert sur des disciplines scientifiques ou thématiques données, ou encore sur des méthodologies pédagogiques. Elle peut accompagner sur des projets plus importants, et être davantage impliquée. En somme, elle peut intervenir sur différents niveaux de freins et répondre à divers besoins, que ce soit pour outiller sur les méthodologies de médiation face au public, confirmer la valeur scientifique du contenu, donner des conseils sur le thème abordé, sélectionner des ressources documentaires thématiques, entre autres.

Afin de permettre **la mise en relation des professionnels avec des « personnes ressources », il faut des moyens adaptés**. Si certains acteurs cautionnent la création d'un répertoire de « scientifiques », qu'ils pourront solliciter directement au besoin, cela reste une solution incomplète. D'une part, il est important, avant toute chose, d'être en mesure de **bien identifier le besoin**. En effet, derrière le « manque de compétence scientifique et technique », il peut y avoir différents niveaux de freins et de besoins. Parfois la solution imaginée par un porteur de projet n'est pas toujours la plus pertinente pour son action, il est donc important qu'il soit **conseillé sur son projet**. D'autre part, il faut être en mesure **d'identifier la personne ressource** la plus à même de répondre au besoin en termes non seulement de compétence, mais aussi de disponibilité sur un territoire, un format d'action, un calendrier... Il peut y avoir une mouvance forte, d'une année sur l'autre, de la disponibilité de ces personnes ressources, et cela demande une veille permanente que de se tenir à jour de ces changements. De plus, lorsqu'une structure sollicite l'intervention d'un expert, par exemple, un chercheur, avec lequel elle n'a jamais travaillé auparavant, **le fait d'être introduit par un tiers de confiance peut parfois être indispensable pour une première prise de contact réussie**. Avoir un interlocuteur en capacité de conseiller, orienter, voire, d'accompagner, en matière de médiation scientifique, apparaît donc comme la solution la plus complète et pertinente pour répondre à ce besoin, et incarner ce levier.

Une autre piste d'action: la **tenue d'espaces de rencontre et partage de pratiques entre acteurs de champs variés**, relatifs à la médiation des sciences et techniques. Ces espaces peuvent être des sources d'inspiration et d'échanges de bonnes pratiques, et permettre la mise en lien de professionnels de champs divers. Bien souvent, les professionnels de structures d'une typologie donnée se rendent à des journées d'échanges dédiées à leur champ d'action, et ont peu souvent l'occasion de rencontrer des acteurs de champs différents. La CSTI a cette richesse de mettre en dialogue différents champs d'actions et disciplines. Permettre des rencontres d'acteurs sous le prisme de la CSTI aurait pour effet un **décloisonnement des champs d'actions**, et permettrait l'émergence de nouvelles collaborations, partenariats et le développement de réseaux.

Le deuxième levier le plus cité est « **administratif: aide au montage de projets, à répondre aux appels à projets, à la recherche de financements...** ». Ce levier vient répondre, notamment, au premier frein recensé, relatif au manque de moyens financiers. Ce frein relève bien souvent d'un manque de moyens structurels, qui contraint le temps et les ressources disponibles dans les structures pour mettre en place des actions de médiation scientifique et technique. Financer ces actions revient, en d'autres termes, à chercher à mobiliser les moyens et ressources disponibles dans un contexte donné. Cela peut être envisagé de façon ponctuelle. Par exemple, le financement d'une action par le biais d'un appel à projet.

Mais cela peut aussi être envisagé à plus long terme, et renvoie dans ce cas, à l'inscription de la CSTI dans les orientations stratégiques des structures et donc, à sa

reconnaissance institutionnelle. C'est un levier soulevé par 23% des répondants. En effet, définir la CSTI dans les missions de la structure, l'intégrer dans celles des personnels, c'est affirmer une ambition et une conviction : celle de se saisir de la CSTI comme d'un outil pertinent, dans son champ d'action. Et par conséquent, de se donner les moyens de cette ambition.

Pour ce faire, la volonté politique des partenaires financeurs de soutenir de façon prolongée ces porteurs de convictions et d'initiatives en matière de partage des sciences a aussi une grande importance. Affirmer ces engagements, de part et d'autre, peut être fait par le biais d'une convention pluriannuelle d'objectifs, par exemple, dans laquelle seraient définies les ambitions de la structure en matière de CSTI.

Le troisième levier le plus cité est la « **formation à la médiation scientifique et technique** ». Il vient répondre notamment, au frein du manque de compétences en sciences et techniques, mais aussi, au manque de compétences en techniques de médiation, et même, au manque de connaissance des ressources.

Une médiathécaire de l'Aisne a participé, avec une collègue, à une formation organisée par Ombelliscience et assurée par l'ESTIM et les petits débrouillards à Fourmies : elle en parle comme d'un **levier qui lui a permis de déconstruire ses appréhensions face aux sciences, et de se sentir en confiance pour mener des activités scientifiques** en bibliothèque. Elle donne l'exemple de l'atelier couleurs qu'elle a pu mettre en place ensuite :

« J'ai fait des études littéraires, je n'étais pas très à l'aise avec les sciences. La formation nous a donné confiance. Il y a des petits livres d'expériences scientifiques dans le fonds depuis longtemps, ça a permis de les exploiter. Quelques exemples d'activités : l'arc-en-ciel dans une paille, les toupies... » (Géraldine Cathelin, médiathécaire, médiathèque Jean Macé, Château-Thierry)

Le levier de formation est à mettre en lien avec les enjeux de la médiation scientifique et technique explorés dans cette enquête. Ils nous amènent à penser la complémentarité des deux grandes orientations de la médiation scientifique et technique observées, centrée d'une part, sur la transmission de savoirs et méthodes, et d'autre part sur l'animation de groupe. Concevoir des **formations en mêlant les techniques des médiateurs scientifiques**, sur les aspects d'apprentissage, de mise en réflexion, d'expérimentation, **et de ceux de l'éducation populaire**, sur les aspects d'implication des publics (comment faire participer, susciter l'interaction, donner la parole à tou-te-s de façon inclusive etc.) par exemple, peut être une **piste d'enrichissement de l'offre de formation** existante, et de **création de coopérations futures**.

Le quatrième levier le plus cité est « **l'information sur le calendrier des événements relatifs à la culture scientifique** ». Si des outils tels que la plateforme « echosciences Hauts-de-France »⁵¹ existent, il y a un enjeu à mieux **les faire connaître auprès des professionnels généralistes de l'animation et de la médiation**.

Enfin, le cinquième levier le plus cité est « **l'information et accès à des ressources de médiation** ». Là aussi, des outils existent sur le territoire. Le travail piloté par Ombelliscience en 2018 pour la mise en place d'un catalogue commun des outils itinérants pour la médiation scientifique et technique en Hauts-de-France, qui recense

⁵¹ Agenda de la culture scientifique en ligne, modéré par Ombelliscience, avec un fonctionnement participatif : les acteurs inscrivent directement leurs événements liés aux sciences et techniques.

près de 200 outils sur le territoire mis à disposition par 24 structures, est une initiative vient répondre à ce besoin. Mais il **nécessite d’être largement diffusé, relayé, et mis à jour**.

Pour plusieurs leviers cités, se pose la question de la circulation de l’information entre différents réseaux : celui des professionnels de la CSTI et les réseaux de professionnels de l’animation et la médiation plus généraliste. Il y a un réel **enjeu à travail la création de ponts et de liens afin que les informations et ressources existantes circulent mieux**.

Graphique 62. Principaux leviers cités selon le type principal des répondants

	Mise en réseau avec des acteurs experts (sciences et techniques, médiation...)	Administratif : Aide au montage de projet, à répondre aux appels à projet, à la recherche de financements	Formation à la médiation scientifique et technique	Information sur le calendrier des événements relatifs à la culture scientifique	Information et accès à des ressources de médiation	Reconnaissance de la CSTI au sein de la structure - légitimer les actions	Formation autres
Bibliothèque	48%	44%	48%	35%	33%	14%	7%
Centres sociaux / socio-culturels	61%	34%	39%	48%	25%	32%	11%
Espace de Fabrication numérique (Fablab / Makerspace...)	54%	54%	46%	15%	31%	46%	8%
Structure jeunesse (Information, animation...)	58%	42%	50%	42%	33%	17%	25%
Insertion professionnelle (MEF, Mission locale...)	86%	29%	43%	57%	14%	14%	14%
Environnement / Nature	38%	46%	15%	15%	38%	54%	8%
Etablissement de diffusion culturelle et création artistique (Centre culturel, cinéma, théâtre...)	56%	56%	22%	44%	44%	33%	0%

Il est intéressant de noter certains résultats spécifiques à des typologies d’acteurs, et notamment le fait que les espaces de **fabrication numérique** et les acteurs de **l’environnement** sont nombreux à souligner l’importance de la **reconnaissance de la CSTI au sein de la structure**. Ces acteurs ont des compétences, des ressources et portent des valeurs qui font fortement écho à celles de la CSTI en tant que champ. Si au jour d’aujourd’hui, leur action de CSTI est encore relativement peu institutionnalisée en tant que tel (cf. graphique 57), ils sont nombreux (47% et 56% respectivement) à en voir l’intérêt. En ce sens, il y a un potentiel fort pour que davantage d’acteurs de ces champs s’affirment comme des acteurs de CSTI de premier plan.

IV. PRECONISATIONS

La médiation scientifique et technique, objet de cette étude, correspond à une pluralité de formats (ateliers, expositions, débats...) et d'enjeux (apprentissage, animation...). Cette étude confirme que la médiation scientifique peut être portée par des acteurs de champs très variés, qui s'en saisissent comme d'un moyen d'action en résonance avec les objectifs qui sont les leurs. Elle rappelle aussi qu'il n'y a pas besoin d'être un spécialiste des sciences pour parler de sciences. Elle met en évidence l'importance de la contribution des acteurs de proximité répondants à cette enquête au rayonnement de la CSTI, car ils permettent d'impliquer les habitants dans le dialogue science et société au cœur de leurs territoires.

En répondant à des enjeux culturels, sociaux et éducatifs, la médiation scientifique et technique contribue au développement territorial, à plusieurs échelles. Afin de développer les actions de CSTI au sein des structures de proximité culturelles, éducatives, sociales des Hauts-de-France, voici les principales préconisations qui découlent des besoins et leviers recensés dans cette étude. Ces préconisations sont des propositions qui visent à nourrir des réflexions sur les moyens de mise en œuvre d'actions. Elles sont à adapter à la réalité et à la diversité des acteurs concernés, qui disposent de moyens et nourrissent des ambitions variables pour le développement d'actions culturelles scientifiques et techniques. Elles ont été pensées et construites en fonction de trois pôles d'acteurs auxquels elles s'adressent : structures culturelles, éducatives et sociales de proximité, réseaux d'acteurs, pouvoirs publics.

- II. Préconisations à destination des structures culturelles, sociales, éducatives de proximité :
 - **Inciter / permettre** aux personnels, en particulier de médiation et animation en contact du public, de :
 - **S'informer, faire de la veille** autour de la CSTI : sur les ressources matérielles (outils pour la médiation) et immatérielles (formation, accompagnement...) disponibles sur le territoire, sur les événements, les actions, dispositifs... Des outils de veille existent pour la CSTI : echosciences Hauts-de-France, newsletter des CCSTI, réseaux sociaux...
 - **Visiter les lieux, découvrir** les acteurs et actions dédiés à la CSTI de leur territoire. Une carte d'acteurs œuvrant au partage des sciences et techniques est disponible sur echosciences Hauts-de-France (« lieux à visiter »).
 - **Se ressourcer / demander conseil auprès des acteurs et réseaux ressources en CSTI** en matière de médiation scientifique et technique.
 - **Participer aux journées de rencontres** professionnelles en lien avec la CSTI
 - **Se former** aux techniques de médiation scientifique et technique, à la conception de médiations... Se rapprocher des structures habilitées, différents niveaux et thématiques sont possibles.
 - **Structurer les actions portées** : proposer d'inscrire les missions en lien avec la CSTI dans le budget, dans le projet de structure, dans les missions des personnels
 - **Faire de la veille sur les ressources**, et notamment les dispositifs de financement relatifs à la CSTI. Des outils de veille existent, notamment l'actualité sur les « appels à projets » relayée sur le site d'Ombelliscience et dans sa newsletter.
 - **Evaluer les actions** de médiation scientifique afin de les donner à voir et mieux les valoriser

III. Préconisations à destination des réseaux d'acteurs...

- ... Culturels, sociaux, éducatifs (BDP, fédérations de centres sociaux, réseaux d'information jeunesse, réseaux d'acteurs de l'environnement...)
 - **Construire / entretenir des partenariats** avec les acteurs et réseaux de CSTI
 - **Intégrer une dimension/réflexion CSTI** dans les rencontres professionnelles
 - **Construire un plaidoyer partagé** avec les acteurs de la CSTI
 - **Valoriser** les actions des membres du réseau qui font de la CSTI
 - **Contribuer à diffuser** des ressources, et des outils de veille en matière de CSTI auprès de leurs membres.
 - **Inciter** les membres du réseau à **découvrir** et visiter des lieux, actions, évènements de CSTI
 - **Coordonner/proposer des formations** à destination des membres du réseau en matière de CSTI (lorsque cela relève des attributions du réseau)
- ... De CSTI (réseaux et acteurs « ressource » en CSTI rayonnant sur un territoire):
 - **Construire / entretenir des partenariats** avec les acteurs et réseaux culturels, sociaux, éducatifs intéressés et mobilisables sur des actions de CSTI
 - **Associer ces acteurs** de proximité, culturels, éducatifs, sociaux, à des temps de rencontres et échanges.
 - **Construire un plaidoyer partagé** autour du partage des savoirs et techniques avec les réseaux d'acteurs socio-culturels et éducatifs, ainsi qu'avec les acteurs de la fabrication numérique qui sont en cours de constitution d'un réseau régional.
 - **Mettre à disposition des ressources** matérielles (outils de médiation) et immatérielles (information, formation, accompagnement...), le cas échéant.

IV. Préconisations à destination des décideurs et décideuses politiques/ pouvoirs publics/ collectivités territoriales :

- **Activer les leviers de la reconnaissance** : Reconnaître et avoir une parole publique sur la qualité des actions portées en matière de CSTI sur le territoire, se rendre aux évènements.
- **Identifier/se doter de compétences en interne** pour développer des missions de CSTI
- **Reconnaître les compétences** en matière de CSTI des agents de service public dans la définition de leurs missions, objectifs professionnels, fiches de poste.
- **Se former** sur les enjeux de la CSTI dans les politiques publiques
- **Inscrire les objectifs liés à la CSTI dans les cadres et dispositifs de financement / commandes publiques**
- **Soutenir** les acteurs porteurs de ressources en matière de CSTI, qui contribuent à outiller le territoire
- **Inciter** les producteurs de contenu scientifique à produire et partager des ressources de CSTI
- **Impulser à l'échelle d'un territoire des initiatives/projets/démarches collectives** en matière de CSTI ; afin de rassembler les acteurs et créer des synergies.

V. DONNEES DU COMPLEMENT DE QUESTIONNAIRE « GESTION DES FONDS SCIENTIFIQUES EN BIBLIOTHEQUE »

Au total, 61 bibliothèques ont poursuivi le questionnaire et rempli la partie complémentaire concernant la **gestion du fonds scientifique**. Ce complément de questionnaire était facultatif, et était proposé uniquement aux répondants ayant coché « bibliothèque/médiathèque » et type principal de structure, à l'issue de la saisie du questionnaire « tronc commun », commune à toutes les catégories de structures.

Il a été en grande partie inspiré des questionnaires mis au place pour l'enquête sur les fonds scientifiques dans les bibliothèques publiques de 1990-1991 dans le cadre des Rencontres du Livre scientifique et technique à Montreuil, ainsi que de celui proposé par Justine Ancelin dans le cadre de son mémoire d'étude publié en 2013, sur « les sciences en bibliothèque municipale ».

Lorsque nous parlons de « **gestion du fonds scientifique** », nous entendons l'ensemble des actions qui font vivre ce fonds, y compris les actions d'animation, en passant par le choix des acquisitions, la valorisation des collections etc.

Quels documents composent le « **fonds scientifique** » ? C'est une question ouverte, puisque nous ne sommes pas en mesure de trouver une définition unanimement partagée. Pour les besoins de l'enquête, le choix a été fait de porter la focale sur les documents classés en côte 500 (sciences fondamentales), mais aussi en côte 600 (sciences appliquées/technologie) et 300 (sciences sociales) du système de classement Dewey. Avoir recourt à ce système de classement permet d'avoir un dénominateur commun connu par les répondants, et ainsi, de quantifier les documents et produire des données comparables. Néanmoins, la définition des documents du fonds scientifique peut être propre à chaque bibliothécaire et de ses choix de classement.

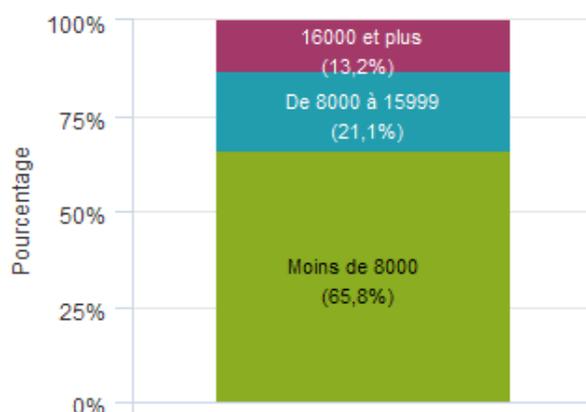
Toutes les questions de cette partie complémentaire n'ont pas été remplies par l'ensemble des personnes ayant choisi de poursuivre le questionnaire, il n'y avait aucune question « obligatoire » (imposant une réponse pour pouvoir passer à la suite) et un grand nombre de « non réponses » a été observé. Les « réponses effectives » sont précisées autant que nécessaire, et les analyses corrélées tiennent compte des répondants simultanés aux questions concernées.

Les documents du fonds global :

Graphique 63. Nombre total de documents disponibles par structure

Réponses effectives : 38
Somme : 497 779,0

Moyenne : 13 099,4
Médiane : 5 802,5



38 bibliothèques ont renseigné le nombre total de documents dont elles disposaient. La somme du nombre total de documents déclarés par les répondants est de près de 500 000, la moyenne de 13 100, et la médiane de 5 800. Une majorité de répondants (66%) déclare avoir moins de 8 000 documents dans ses collections au total, tandis que 20% en ont de 8 000 à 16 000 et seulement 14% en possèdent plus de 16 000. Cela fait écho à la taille des bibliothèques, qui sont majoritairement des petits établissements, dans des petites communes de moins de 2 000 habitants⁵².

Graphique 64. Répartition de l'ensemble des documents en section adulte et jeunesse (effectifs répondants : 34)



En moyenne, la répartition des documents en section « adulte » et « jeunesse » est à environ 60/40, la section adulte étant plus fournie que la jeunesse.

Les documents du fonds scientifique

27 répondants ont répondu simultanément aux deux questions relatives au « total » des documents et au « total des documents en sciences fondamentales - côte 500 ».

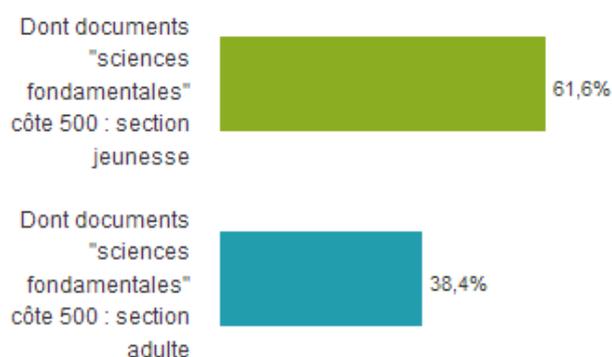
Tableau 6. Tableau des réponses corrélées relatives aux totaux des documents et à ceux de la côte 500 (27 répondants) :

	Effectifs	Moyenne	Médiane
Total de documents	416 925	15 442	4 700
Total de documents en côte 500 « sciences fondamentales »	12 100	448	200

La part moyenne des documents de sciences « fondamentales » (côte 500) sur l'ensemble des documents est de 3%.

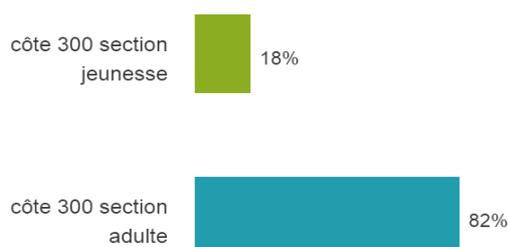
⁵² Parmi les 38 répondants : 55% sont dans des villages (moins de 2000 habitants), 34% dans des petites villes (moins de 15000 habitants) et 11% dans des moyennes à grandes villes.

Graphique 65. Répartition des documents « sciences fondamentales » côte 500 dans les sections jeunesse et adulte

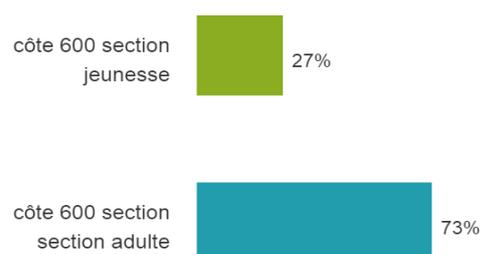


La répartition des documents scientifiques dans les sections adulte/enfant suit un schéma symétriquement inversé du fonds dans sa globalité: dans ce cas, **nous retrouvons davantage de documents en section jeunesse**, à hauteur de 60/40.

Graphique 66. Répartition des documents classés en « sciences sociales » côte 300 dans les sections jeunesse et adulte



Graphique 67. Répartition des documents classés en « technologies/sciences appliquées » côte 600 dans les sections jeunesse et adulte



Les documents en **sciences sociales** (côte 300), ainsi que des **sciences techniques et appliquées** (côte 600) sont sensiblement plus nombreux que ceux des sciences fondamentales dans les collections, et représentent respectivement environ **4%** de l'ensemble des documents, parmi les bibliothèques répondantes. La différence la plus frappante se situe au niveau de la répartition de ces documents dans les sections jeunesse et adulte : les documents classés en tant que sciences sociales sont répartis à environ 18% en section jeunesse et 82% en section adulte, et les documents « sciences appliquées côte 600 » sont répartis à près de 27% en section jeunesse pour 73% en section adulte.

En d'autres termes, les sciences fondamentales sont davantage pensées pour un public jeune, tandis que les sciences appliquées et sociales sont davantage destinées aux adultes, dans les bibliothèques répondantes.

Comment expliquer cette faible présence de documents adaptés aux jeunes dans les autres sciences, et en sciences sociales tout particulièrement ? Il n'y a pas d'éléments significatifs pour apporter une réponse à cette question, mais nous pouvons émettre des hypothèses. Le manque d'offre documentaire pourrait en être une cause. Cette absence pourrait-elle être, elle-même, l'expression d'un non pensé, d'un champ encore trop peu exploré ? Ou bien, la conséquence d'un apriori selon lequel les sciences « naturelles » seraient plus faciles à vulgariser que les sciences sociales ? Si l'on admet la production de contenus adaptés aux plus jeunes comme un indicateur pertinent pour mesurer l'effort mené pour la vulgarisation de certains sujets, et le manque d'offre

comme étant à l'origine du déséquilibre observé en section jeunesse en bibliothèque sur les côtes 500, 300 et 600, alors se pose la question suivante : pourquoi observe-t-on une résistance au dialogue entre les disciplines des sciences sociales et appliquées, et un public large, et notamment, jeune ? Quelles en seraient les raisons ? Et quels ponts peut-on imaginer pour partager plus largement ces savoirs ?

Luc Vandromme, Professeur des Universités de Psychologie, et vice-président en charge des partenariats institutionnels et académique à l'UPJV, réagit à cette question :

« Je ne pense pas qu'il y ait une absence d'offre de documents pour les jeunes en sciences sociales ou en sciences appliquées mais que ce sont des domaines moins stimulants pour les enfants ce qui doit expliquer le différentiel. L'adolescent y est plus sensible et donc il y a de la littérature jeunesse mais sur un taux moindre.

Par contre, il y a une abondance relative de l'offre de documents jeunesse associés aux disciplines des sciences non pas "fondamentales" mais "naturelles" et cela peut s'expliquer en psychologie cognitive développementale. »

Si le facteur **d'intérêt des plus jeunes** est cité comme étant à l'origine du déséquilibre des fonds en section jeunesse en bibliothèque, et que l'intérêt pour les sciences naturelles des plus jeunes peut en partie être expliqué en **psychologie cognitive développementale**, il est important de se demander aussi **pour quelles raisons, sociologiques notamment, certains domaines scientifiques bénéficient d'un effort plus grand et de plus longue date en vue de leur vulgarisation** à destination d'un large public, par rapport à d'autres. Car, outre le sujet lui-même, c'est la façon de le traiter et de le rendre accessible et attrayant qui est en question. Si la curiosité des plus jeunes vis-à-vis du monde qui les entoure est vaste, les moyens pour y répondre construits par les adultes sont situés et portent un héritage culturel, au sens large. Se doter des moyens pour produire des connaissances accessibles aux plus jeunes en prenant appui sur toutes les sciences apparaît ici comme une piste de développement pour la CSTI.

Dans l'ensemble, les **3 catégories de documents scientifiques représentent une part moyenne d'un peu moins de 11%** de l'ensemble des documents des collections des bibliothèques répondantes.

Deux enquêtes menées en 1991, dans le cadre des rencontres du livre scientifique de Montreuil, révèlent que les « fonds scientifiques » représentent 7,5% de l'ensemble des documents des répondants. Néanmoins, nous ne savons pas précisément sur quels critères ce chiffre a été produit, une comparaison reste donc difficile à faire.

Budget d'acquisition

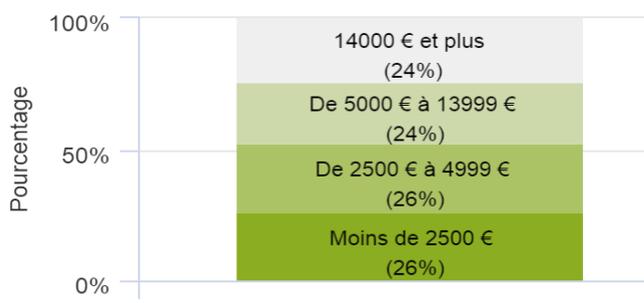
Graphique 68. Budget global des acquisitions en 2018

Réponses effectives : 46

Moyenne : 11 732,1

Somme : 539 676,0

Médiane : 4 691,5



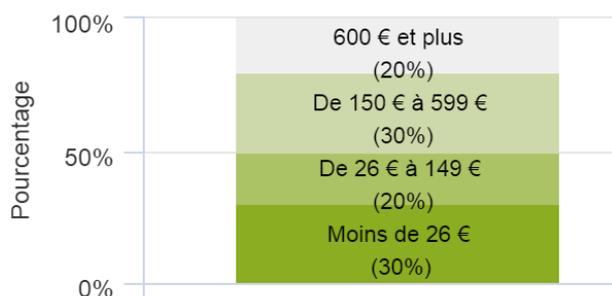
Graphique 69. Budget global d'acquisition en 2018 spécifiquement consacré aux documents scientifiques correspondant à la côte 500

Réponses effectives : 10

Moyenne : 645,0

Somme : 6 450,0

Médiane : 158,0



Si 46 structures ont été en mesure d'indiquer leur budget d'acquisition global en 2018, seulement 10 ont su le préciser pour les documents de sciences côte 500. En d'autres termes, 4/5 n'ont pas répondu à la question. L'importance de ces non réponses est signifiante : les établissements ont peut-être des **difficultés à quantifier les documents** acquis spécifiquement en sciences côte 500, possiblement parce qu'elles n'utilisent pas ou plus cette cotation, par manque de temps pour chercher l'information, ou parce qu'elles n'ont pas l'habitude de produire cet indicateur. A noter que le questionnaire rempli annuellement par les bibliothèques publiques pour l'observatoire de la lecture publique interroge le nombre et le budget des nouvelles acquisitions, mais ne pose pas la question spécifiquement pour les thématiques des documents, et donc, des documents scientifiques, quelle que soit la côte.

Part moyenne d'acquisition des documents scientifiques : budget et nombre

Pour calculer la **part d'acquisition des documents** scientifiques (côte 500) pour l'ensemble des documents, nous n'utiliserons les données que des 10 répondants ayant renseigné les deux questions. Ce faible effectif de répondants ne nous permet pas de produire un indicateur représentatif, mais permet de faire un focus sur ces 10 bibliothèques en particulier.

En moyenne, **la part du budget** alloué aux acquisitions de documents scientifiques côte 500, en 2018, a été de **5%** dans les 10 bibliothèques répondantes.

En moyenne, **le nombre de documents** scientifiques cote 500 acquis en 2018 représente **7%** de l'ensemble des documents acquis par ces 10 bibliothèques.

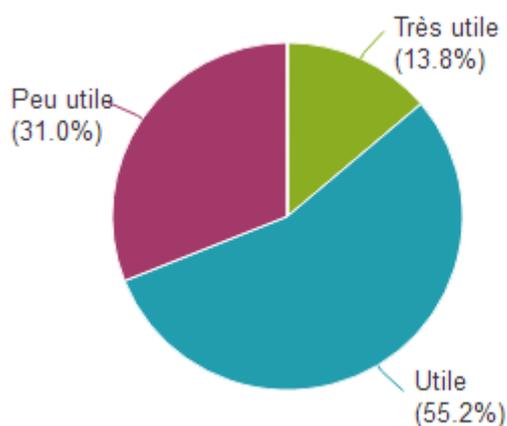
Pour ces 10 bibliothèques en particulier, la part moyenne de documents scientifiques sur l'ensemble des documents est de 4,6%. Elle est donc supérieure à la part moyenne de l'ensemble des répondants à cet indicateur, qui est de 3%. Ces 10 bibliothèques sont donc déjà plus densément fournies en documents en sciences fondamentales que la moyenne, et investissent pour l'acquisition de nouveaux documents de façon à augmenter cette part. Ceci couplé au fait qu'elles aient répondu, et donc, qu'elles aient quantifié leurs acquisitions spécifiquement dans les sciences fondamentales, nous amène à souligner l'intérêt singulier qu'elles semblent porter à ce type de documents, et par extension, à la diffusion des savoirs scientifiques. Pour confirmer cet intérêt, il serait intéressant d'analyser spécifiquement leurs réponses aux questions relatives aux actions de médiations scientifiques et leurs intentions à venir. En effet, elles sont statistiquement plus nombreuses à déclarer avoir mené des actions de médiation scientifique que l'ensemble des bibliothèques répondantes, ainsi que d'avoir l'intention d'en mener à l'avenir. En revanche, aucune de ces 10 structures n'a jamais participé à la fête de la science.

Part moyenne de prêts de documents scientifiques

Tout comme pour les acquisitions 2018, seules 10 structures ont renseigné le nombre de documents scientifiques prêtés en 2018. La part de prêt de documents des sciences côte 500 représente 4,5% de l'ensemble des prêts en 2018. Parmi ces 10 répondants, la part de documents scientifiques (côte 500) sur l'ensemble des documents est de 5%. Les prêts de documents scientifiques (côte 500) sont très sensiblement inférieurs à la part de documents disponibles, à 0,5 points près. Ce qui **ne permet pas de démontrer un manque d'intérêt du public pour ces documents, d'autant que l'intérêt dépend aussi en grande partie de l'effort de valorisation des collections**. Encore une fois, ces constats sont à prendre avec précaution, et sont difficilement généralisables car concernant un trop faible effectif.

Représentations des professionnels des bibliothèques sur les fonds scientifiques

Graphique 70. Avis des répondants sur l'utilité d'un fonds scientifique dans un établissement comme le leur (effectif répondants : 58)



Tout d'abord, notons que cette question est bien renseignée, avec 58 répondants sur 61 au total. Une majorité de répondants (69%) estime que le fonds scientifique est utile ou très utile dans leur établissement.

Les répondants qui trouvent que le fonds scientifique est peu utile dans leur établissement évoquent principalement le fait qu'ils n'auraient « *pas de public* », « *pas assez de demandes* », ou encore, le « *manque d'intérêt du public* ». Certains mentionnent un public jeune, qui n'est pas en demande, « *sauf parfois*

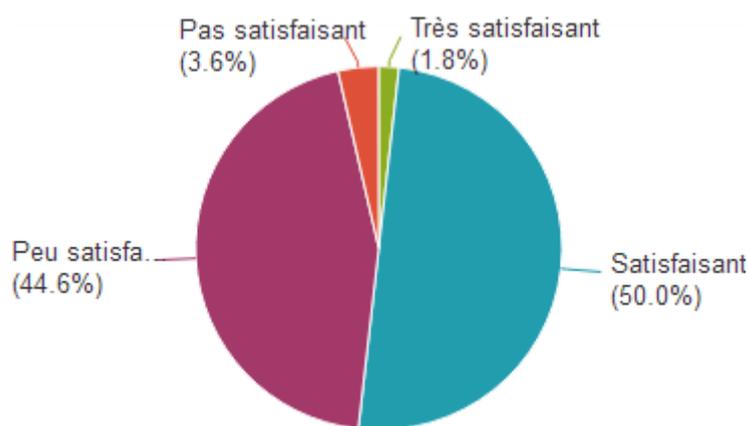
recherche pour enquête par des écoliers ». Selon un répondant, « *les jeunes lecteurs vont plutôt s'adresser au CDI de leur collège/école* ». **Ces arguments renvoient à l'idée que le premier public destinataire des documents scientifiques sont les jeunes⁵³, et**

⁵³ Idée qui se recoupe avec la part plus importante de documents de sciences fondamentales en section jeunesse observée dans cette même enquête. L'idée que la « *vulgarisation scientifique demeure trop associée à celle de la littérature pour la jeunesse* » est un constat que dresse également le Conseil Supérieur des Bibliothèques dans leur Rapport annuel en 1992.

que leur intérêt pour les sciences est avant tout scolaire. Si l'on se base sur cette idée, le bibliothécaire peut considérer que son établissement est moins légitime à être un lieu ressource pour ce public, comme le serait un CDI scolaire. Cette idée est bien sûr discutable, et elle n'est pas unanime. Elle reflète avant tout une représentation culturelle du bibliothécaire du rôle de la bibliothèque, de son public et de ses attentes. Néanmoins, elle fait partie des « craintes » à lever lorsque l'on souhaite développer les sciences en bibliothèques, que nous aurons l'occasion de développer davantage plus loin dans notre analyse.

Un autre argument mentionné : « à cause des recherches sur internet ». L'importance du rôle d'internet comme interface privilégiée pour la recherche d'informations scientifiques va être plus amplement évoquée plus loin.

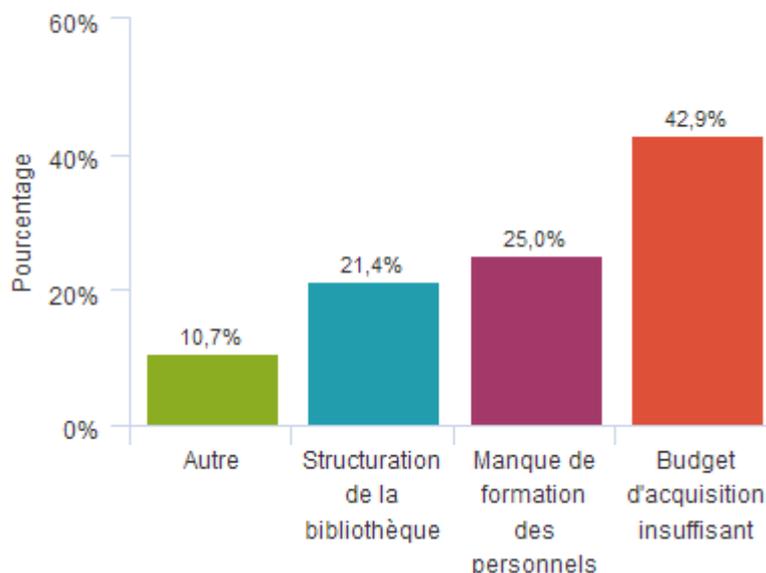
Graphique 71. Avis des répondants sur le nombre de documents scientifiques (côte 500) proposés dans leur bibliothèque (effectifs répondants : 56)



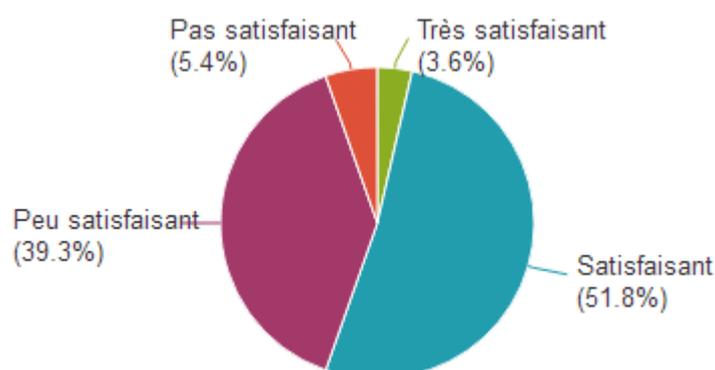
Près de la moitié des répondants estiment que le nombre de documents scientifiques dans leurs fonds est peu ou pas satisfaisant. La raison principale évoquée est l'insuffisance du budget d'acquisition, suivi du manque de formation des personnels, et de la structuration de la bibliothèque. La problématique du manque de place est évoquée dans le champ libre « autre ».

Graphique 72. Avis des répondants estimant leur fonds scientifique peu ou pas satisfaisant sur les raisons qui justifient cette opinion

Réponses effectives : 28



Graphique 73. Avis des répondants sur le nombre des autres documents scientifiques (hors 500) proposés dans leur bibliothèque (effectifs répondants : 56)

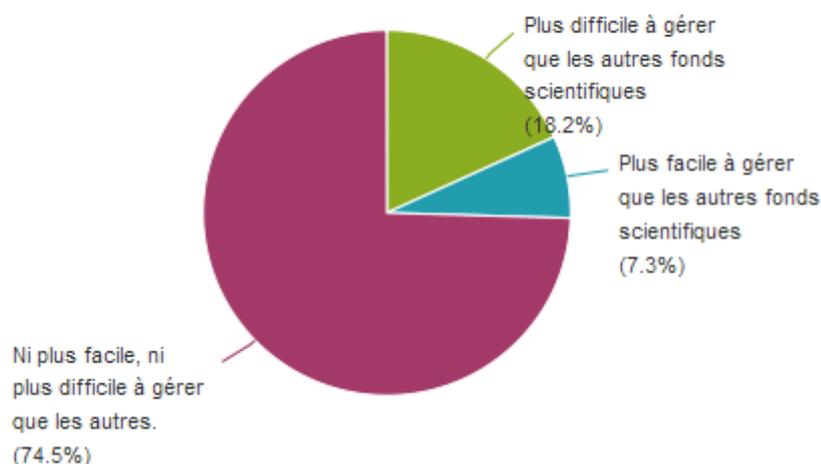


Le nombre de documents scientifiques, des autre côtes que la 500, semble satisfaisant, ou très satisfaisant pour une petite majorité des répondants (55,4%). Il y a peu d'écart global avec les résultats concernant les documents de la côte 500. La différence la plus prononcée se situe sur les réponses « extrêmes », « très satisfaisant » est 2 fois plus citée, et « pas satisfaisant » est également citée davantage (on

passé de 3,6% à 5,4%, soit 1/3 de plus).

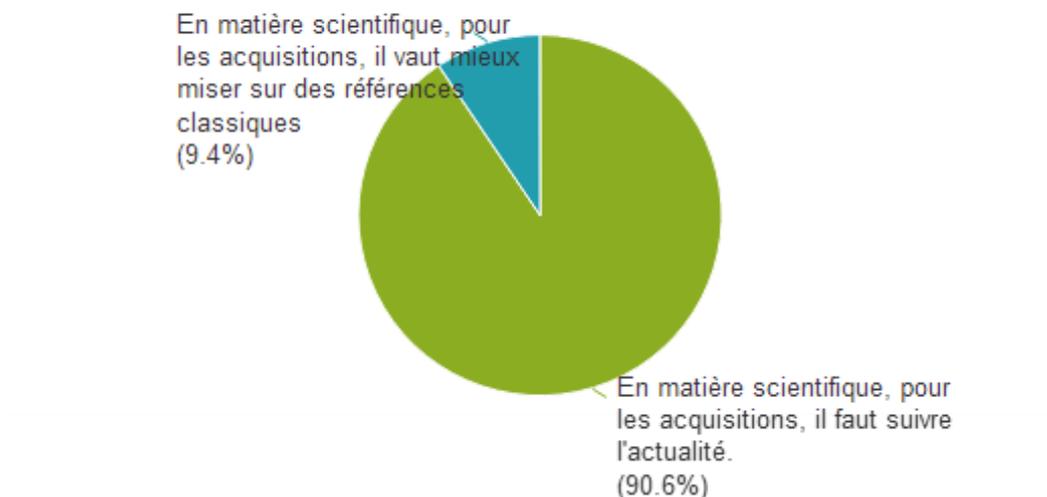
Graphique 74. Avis sur la gestion du fonds scientifique côte 500 : « diriez-vous que le fonds scientifique relatif à la côte 500 est ... »

Réponses effectives : 55



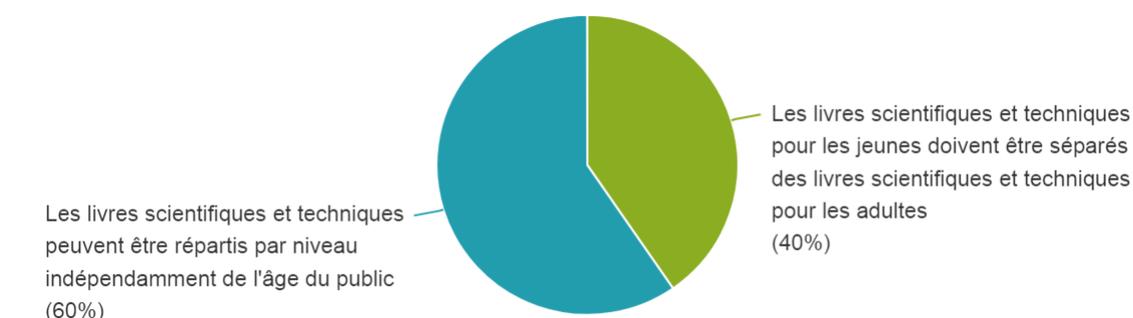
Le fonds scientifique, pour les $\frac{3}{4}$ des répondants, n'est ni plus facile, ni plus difficile à gérer que les autres fonds. Pour le quart restant, plus du double pensent qu'il est plus difficile à gérer.

Graphique 75. Avis sur les acquisitions scientifique : « Avec laquelle de ces deux phrases êtes-vous le plus d'accord ? » Réponses effectives : 53



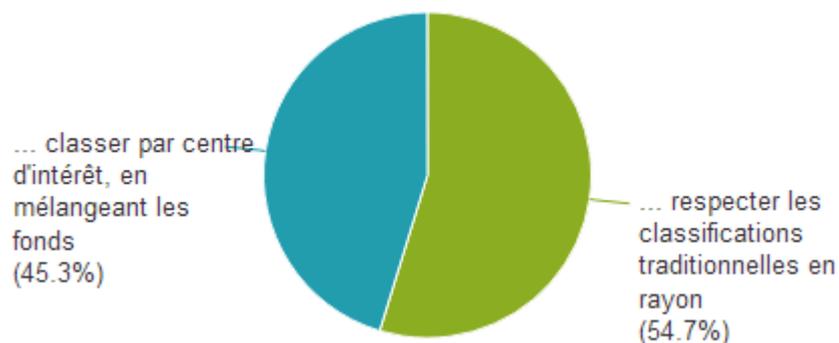
Une majorité écrasante de répondants estime qu'il vaut mieux suivre l'actualité pour les acquisitions.

Graphique 76. Avis sur la répartition des livres scientifiques et techniques : « Avec laquelle de ces deux phrases êtes-vous le plus d'accord ? » Réponses effectives : 52



Plus de la moitié des répondants estiment qu'il vaut mieux rompre avec une séparation par section adulte/jeunesse pour les livres scientifiques, et plutôt miser sur une répartition par niveau du contenu.

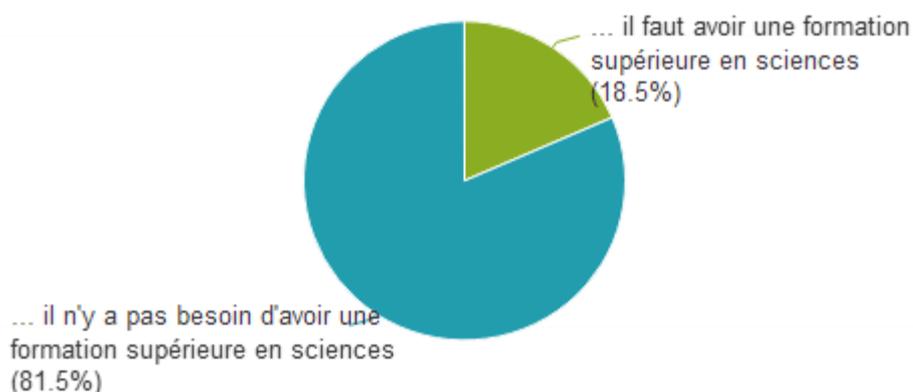
Graphique 77. Avis sur l'organisation des documents scientifiques :
« Complétez la phrase suivante avec l'option qui vous convient le mieux. Pour organiser les documents scientifiques, il vaut mieux... » Réponses effectives : 53



La classification traditionnelle a encore la côte, bien qu'elle soit de plus en plus remise en question.

A ce sujet, des professionnels des bibliothèques que nous avons rencontrés estiment que la classification Dewey n'est pas toujours pertinente, mais que ce n'est pas simple de s'en affranchir. D'abord, parce que cela suppose de remettre en question un système en place, qui bien qu'il ait ses limites, est fonctionnel. Il faut ensuite mener une réflexion sur de nouvelles méthodes de classement, et cela représente du temps, dont tous ne disposent pas forcément. De plus, il faut la volonté d'entamer ce chantier, alors que certains professionnels peuvent être attachés à un fonctionnement « à l'ancienne ». Rappelons que beaucoup de petites structures fonctionnent sur la base du bénévolat, souvent animées par des personnes retraitées.

Graphique 78. Avis sur les besoins pour la gestion du fonds scientifique :
« Complétez la phrase suivante avec l'option qui vous convient le mieux. Pour gérer un fonds scientifique... » Réponses effectives : 54



Près **d'un professionnel sur cinq estime qu'il faut avoir une formation supérieure en sciences pour gérer un fonds scientifique**. Parallèlement, la part des répondants ayant déclaré la présence, parmi le personnel salarié ou bénévole de leur bibliothèque, d'une qualification ou compétence en sciences fondamentales ou appliquées, est de 3%⁵⁴. En

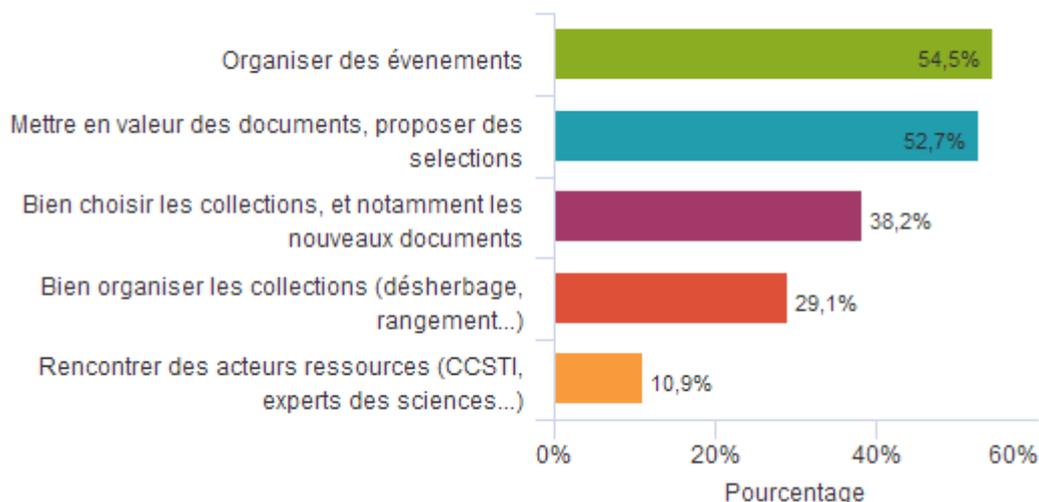
⁵⁴ Répondants ayant coché « bibliothèque/médiathèque » en type 1 de structure, et « sciences fondamentales ou appliquées (formation supérieure) » à la question « Parmi le personnel salarié ou bénévole, il y en a-t-il qui ont une qualification / une compétence en... (vous pouvez cocher plusieurs cases) », sur l'ensemble des répondants ayant coché « bibliothèque/médiathèque » en type de structure.

d'autres termes, c'est une compétence quasi toujours absente, qui est pourtant considérée comme indispensable par 1/5 des répondants, pour gérer le fonds scientifique.

Animer le fonds scientifique

Graphique 79. Définition des actions prioritaires dans l'animation d'un fonds scientifique (2 réponses possibles classées par ordre d'importance)

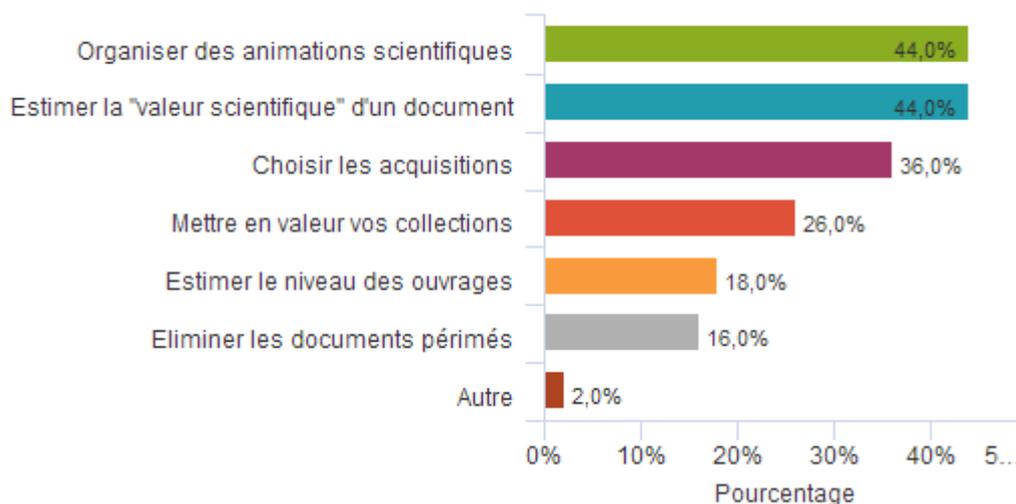
Réponses effectives : 55



Pour les répondants, animer les fonds scientifiques et techniques, c'est principalement « organiser des évènements » et « mettre en valeur des documents, proposer des selections ».

Graphique 80. Principales difficultés rencontrées dans la gestion du fonds scientifique (jusqu'à 3 réponses possibles)

Réponses effectives : 50



Les plus grandes difficultés rencontrées pour animer un fonds scientifiques sont précisément **l'organisation d'animations scientifiques**, et **l'estimation de la valeur d'un document**, selon près de la moitié des répondants. Le **choix des acquisitions** est aussi une difficulté mentionnée par un tiers des répondants.

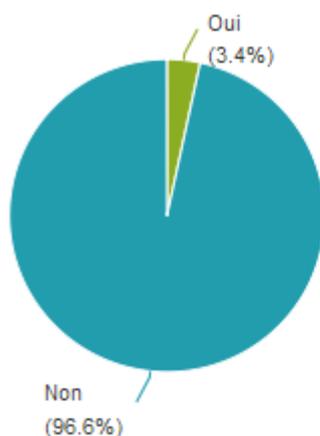
A ce sujet, une bibliothécaire que nous avons rencontré déclare : « Ça serait bien d'avoir une formation, avec la BDP⁵⁵, pour construire en amont des actions autour des collections. La question est celle-ci : comment animer autour des collections ? ». Pour elle, les animations servent aussi à valoriser les collections du fonds scientifique, tout comme le fonds peut servir à nourrir et compléter les animations.

Un enjeu important ressort ici : l'accompagnement des bibliothécaires dans la mise en place d'animations scientifiques, alors même que bon nombre d'entre eux se sentent peu légitimes vis-à-vis des sciences. Ce sentiment peut être nourri par plusieurs **idées reçues sur les sciences** qui ressortent dans différentes questions qui ont été posées dans le questionnaire : il faudrait avoir une formation scientifique pour pouvoir gérer ce fonds, c'est un domaine qui n'intéresserait que les jeunes dans le cadre scolaire, et qui serait donc du ressort des établissements d'enseignement et pas de la bibliothèque, que le public général de la bibliothèque ne s'y intéresserait pas... Or, on constate aussi que ces idées ne sont pas partagées par tous les bibliothécaires, au contraire. Beaucoup ont entamé la démarche de les déconstruire. « Avant tout, nous avons besoin d'aide, de formation. Quand on a levé les craintes [des bibliothécaires sur les sciences], exploré les pistes d'action, identifié des outils et reçu des conseils pour leur usage, ça marche. Quand on organise une action à destination du public, on n'a pas besoin d'être soi-même un expert, mais il faut qu'on comprenne, il faut qu'on ait un niveau de connaissance [suffisant] », déclare une responsable de médiathèque.

Ressources humaines : formations et besoins relatives à la gestion du fonds scientifique

Graphique 81. Structures dont au moins un membre du personnel a suivi un stage ou participé à une action d'information/formation concernant la gestion des fonds scientifiques dans les 3 dernières années

Réponses effectives : 59



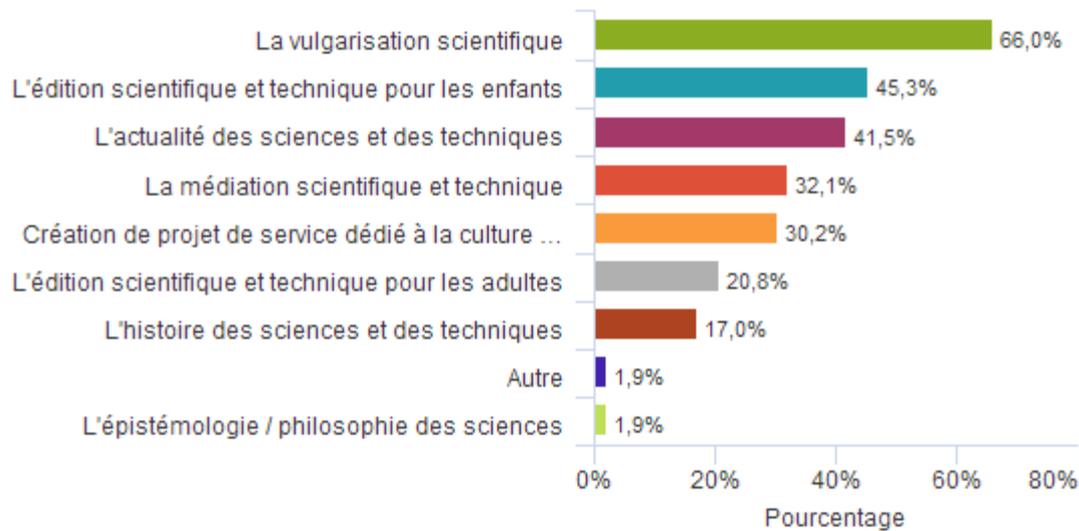
Peu de professionnels de bibliothèques ont suivi un stage ou une formation récente concernant la gestion des fonds scientifiques. Seulement 2 réponses positives ont été citées. Et lorsque c'est le cas, seulement 1 personne en a été bénéficiaire.

⁵⁵ Bibliothèque Départementale de Prêt

A noter que cette question enregistre un taux de réponse très élevé (97%) parmi ceux ayant complété le complément de questionnaire dédié à la gestion des fonds scientifiques en bibliothèque.

Graphique 82. Principales thématiques d'intérêt des répondants s'ils participaient à un stage ou une action d'information/formation consacré à la gestion du fonds scientifique

Réponses effectives : 53



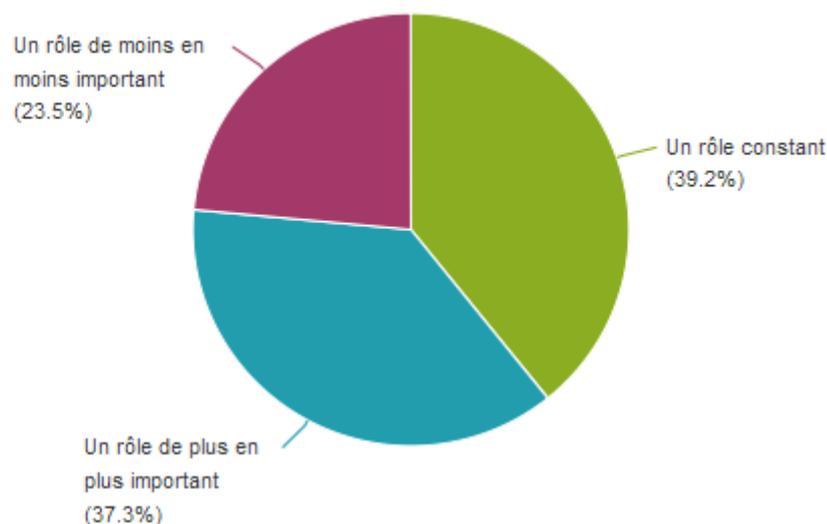
A nouveau un fort taux de réponse est constaté: 53 sur 61 répondants du complément de questionnaire, soit 87%. On peut donc dire que cette question suscite l'intérêt des répondants. Les trois domaines qui semblent le plus intéresser sont : la vulgarisation scientifique (66%), l'édition scientifique et technique pour les enfants (45%) et l'actualité des sciences et techniques (42%).

Si la notion de « vulgarisation scientifique » fait débat et est de moins en moins utilisée par ceux-là même dont c'est le cœur de métier de partager les savoirs au grand public, cela reste une notion populaire et encore largement employée. Les notions de « vulgarisation scientifique » et « médiation scientifique et technique », qui n'ont pas la même définition, mais qui renvoient à une mise en œuvre similaire, dans les modalités de réponse, ont volontairement été laissées.

Quel rôle pour les bibliothèques dans la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle aujourd'hui ?

Graphique 83. Avis des répondants sur le rôle des bibliothèques ou médiathèques dans la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) aujourd'hui

Réponses effectives : 51



Près de 2 répondants sur 5 estiment que les bibliothèques jouent un rôle constant dans la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, tandis qu'un peu plus d'1/3 pensent qu'elle joue un rôle de plus en plus important, et un peu moins d'1/4 un rôle de moins en moins important.

Parmi les répondants qui pensent que les bibliothèques jouent un rôle de moins en moins important, 6 ont exprimé plus précisément leur avis. La raison la plus citée, pour 5 sur 6 d'entre eux, est « **internet** » :

*« Difficile de lutter contre le numérique. Chacun ou presque a accès à internet. Le support papier est devenu un luxe pour certains. »
(Bibliothécaire bénévole de l'Oise)*

Une autre raison citée, une seule fois, est le **manque d'intérêt pour les sciences** de la part de professionnels de bibliothèques issus pour la plupart d'un parcours littéraire :

« Les bibliothèques, historiquement, sont gérées par des littéraires et continuent de l'être / la culture scientifique ne les intéresse pas outre mesure de manière générale. » (Directrice d'une bibliothèque du Pas-de-Calais)

Parmi les répondants qui pensent que les bibliothèques jouent un rôle constant, 5 ont précisé leur opinion. Sont évoqués le **rôle de sélection** de documents, de contenus, ainsi que le rôle d'animation, pour faire découvrir ou redécouvrir des œuvres, et pour **lutter contre les fausses informations**, que jouent les bibliothèques :

« Faire le tri face aux flux d'informations important dans ce domaine, lutter contre les fausses informations nombreuses sur le net dans ce domaine. » (Responsable d'une médiathèque du Nord)

« En proposant des thématiques avec un mélange de fonds et des supports en soutien à une animation, le public découvre ou redécouvre les documents grâce aux choix proposés. » (Animatrice d'une médiathèque de l'Aisne)

Un autre élément soulevé est **le rôle de proximité** des bibliothèques :

« Pas d'organisation scientifique locale. La médiathèque est un point d'entrée facile ou facilitateur. » (Coordinatrice d'un réseau intercommunal de bibliothèques dans la Somme)

Parmi les répondants qui pensent que les bibliothèques jouent un rôle de plus important, 7 ont précisé leur opinion. 4 sur 7 évoquent la bibliothèque comme « **lieu ressource** », « **accessible** » et « **fréquenté** » :

« Lieu ressource et partage de savoirs » (Directrice d'une médiathèque du Nord)

« Etablissement public accessible à tous, lieu de médiation et d'échanges » (Adjointe au patrimoine dans une médiathèque du Pas-de-Calais)

« Les médiathèques sont parmi les équipements culturels les plus fréquentés par le public » (Responsable d'une médiathèque de la Somme)

« Prendre conscience de leur importance en tant que lieu ressource » (Directrice d'une médiathèque dans l'Aisne)

2 répondants évoquent l'idée « **d'évolution** » et de « **progrès** », que les bibliothèques sont amenées à suivre :

« L'évolution de la société et de ses enjeux fait que nous devons être au plus près de ces progrès. » (Directrice d'une médiathèque de l'Aisne)

« Parce que les médiathèques se renouvellent et évoluent » (Directrice d'une médiathèque de l'Aisne)

Globalement, l'avis des répondants à cette question est plutôt positif et renvoie aux rôles des bibliothèques en matière de diffusion des savoirs de façon générale: lieu culturel de proximité, lieu « ressource », elles permettent au public local d'avoir accès à des informations et contenus de qualité, et contribuent à éveiller les curiosités, à susciter les découvertes, au travers de la valorisation de leurs fonds, d'animations, entre autres. Les inquiétudes relevées se centrent principalement sur internet, qui est un élément du scénario actuel dans lequel les bibliothèques évoluent et auquel elles doivent s'adapter. Ces inquiétudes ne s'appliquent pas spécifiquement au rôle de diffusion de CSTI que les bibliothèques peuvent avoir, mais à leur rôle global, d'acteurs culturels et de médiateurs d'information. On comprend, avec leurs témoignages, que **pour les répondants, le rôle de la bibliothèque en matière de diffusion de CSTI est imbriqué, indissociable, inhérent, du rôle global de la bibliothèque**, dans le tissu social dans lequel elle s'insère. De plus, la capacité de la bibliothèque à jouer ce rôle dépend aussi de sa capacité à exister, à se renouveler, à évoluer, en tenant compte des contraintes et progrès actuels.

BIBLIOGRAPHIE

Monographies :

Ancelin Justine, *Les sciences en bibliothèque municipale*, mémoire d'étude sous la direction de Thierry Ermakoff, diplôme de conservateur de bibliothèque, ENSSIB, 2013

Netzer Micher (dir.), *Les sciences en bibliothèque*, éditions du cercle de la librairie, 2017

Rapports, études :

Ancelin Justine (dir.), *Médiatiser la science en bibliothèque*, presses de l'ENSSIB, 2016

Cartelier Dominique et Inaudi Aude, *L'interculturalité au sein des acteurs culturels : Articulations entre culture scientifique et lecture publique - Etude sur la place des sciences en général et du livre scientifique en particulier au sein des bibliothèques*, rapport - Ministère Culture Communication ; AMCSTI; Université Grenoble, 2015

CNCSTI, *Stratégie Nationale de Culture Scientifique, Technique et Industrielle*, Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Conseil supérieur des bibliothèques, « Rapport du président pour l'année 1992 ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1993, n° 6.

Dubois Angeline et Deparis Chloé, *Etat des lieux des associations de Jeunesse et d'Education Populaire, membres des CRAJEP des Hauts-de-France*, CRAJEP Hauts-de-France 2018

Observatoire de la lecture Publique, *Bibliothèques municipales et intercommunales, données d'activité 2015, synthèse nationale*, Ministère de la Culture - DGMIC – Service du Livre et de la Lecture

Région Hauts-de-France, *Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation*, 23 novembre 2017

Salzmann Coline, *La place de la CSTI dans l'Education populaire – travail exploratoire 2014*, les cahiers de l'Ocim, Observatoire du patrimoine et de la culture scientifiques et techniques, 2014

Servet Mathilde, *Les bibliothèques troisième lieu*, mémoire d'étude sous la direction de Yves Desrichard, diplôme de conservateur de bibliothèque, ENSSIB, 2009

Thilliez Emilie, *Politiques documentaires et réseaux municipaux de bibliothèques – le cas particulier des fonds scientifiques, étude comparative Paris / Lyon*, mémoire d'étude Université Paris X Nanterre, 2004-2005

UNESCO, *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique*, avec la collaboration de l'IFLA, 1994

Wallois Sibille, *Ressources et compétences de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) dans la région Hauts-de-France – restitution d'un travail d'observation mené par Ombelliscience*, Ombelliscience, décembre 2017

Articles, revues :

L'Observatoire, la revue des politiques culturelles, *La médiation culturelle : ferment d'une politique de la relation*, numéro 51, hiver 2018

Ocim, *Fab Labs : une (r)évolution pour la CSTI ?*, la lettre de l'Ocim n°177, mai-juin 2018

REMERCIEMENTS

De nombreux acteurs ont nourri la réflexion et contribué à la diffusion de cette enquête, sans lesquels celle-ci n'aurait pas été possible. Ils ont été nombreux aussi à accorder de leur temps pour y participer, via le questionnaire et/ou des entretiens. Nous tenons à adresser nos chaleureux remerciements à l'ensemble des acteurs, des personnes, ayant pris part à cette démarche d'observation territoriale, et plus précisément :

A l'ensemble des acteurs ayant contribué à la diffusion de l'enquête :

Bernadette COTTEL et Isabelle CHARBIT - Médiathèque Départementale de l'Oise, Sabrina DUMONT-FELLOWS - Bibliothèque Départementale de la Somme, Emilie THILLIEZ-FERNANDES - Bibliothèque Départementale de l'Aisne, Catherine DHILLY et Didier SKOCZYLAS - Médiathèque Départementale du Nord, Noémie RYON - Médiathèque Départementale du Pas-de-Calais, Julien BUCCI - AR2L - Agence Régionale du Livre et de la Lecture Hauts-de-France, Fabienne FOURNERET - ACAP - Pôle régional image, Marie FAUVARQUE - La machinerie, Valérie COMBLEZ - Fédération des Centres Sociaux des Pays Picards, Luc GRARD et Barbara TEXIER - CAF du Nord, Christelle DEMORY - Fédération des Foyers Ruraux de la Somme, Stéphane DEPOILLY - CRAJEP - Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire, Isabelle ROSAS - Culture et ruralité - DRAC, Emmanuelle CARDON - CRIJ Hauts-de-France

A l'ensemble des personnalités ayant contribué à la réflexion sur cette démarche d'observation, dans le cadre des CODE d'Ombelliscience :

Solenn BIHAN, Aline WAQUET, Luc VANDROMME, Sylvie LAQUESTE, Judith PARGAMIN, Marie FAUVARQUE, Anne LEMAIRE, Gérald DELFOLIE, Isabelle MOUZE-ESTEVEES, Martine AUBRY, Florence IENNA, Thomas BOUCKNOOGHE, Bernard MAITTE, Jean-Claude D'HALLUIN, Edith BROWAEYS, Catherine DHILLY, Didier SKOCZYLAS, Nathalie MILLOT

A l'ensemble des participants de l'étude :

APTAHR Association De Pays De Thiérache Aubenton Hirson Rural, Association Bibliothèque d'Angicourt, Association Caps Centre Social, Association CORRELATION, Association Des Usagers Du Centre Social Centre-Ville, Association Du Centre Social Hommelet, Association Espace Ponthieu Marquenterre, Association Pour La Gestion De La Maison De Quartier De Wazemmes, AVES, BAPSO, Bibliothèque Municipale De Givenchy La Bassée, Bibliothèque Ailly-Sur-Somme, Bibliothèque Attichy, Bibliothèque d'Abbeville, Bibliothèque D'ACQ, Bibliothèque De Bernaville, Bibliothèque De Bohain En Vermandois, Bibliothèque De Bucy-Le-Long, Bibliothèque De Flesselles, Bibliothèque De Fontenoy, Bibliothèque De Grandvilliers, Bibliothèque D'Ham, Bibliothèque De Laon, Bibliothèque De Saint Gratien, Bibliothèque De Soissons, Bibliothèque De Vendin Le Vieil, Bibliothèque Guy Maupassant, Bibliothèque Jules Mousseron, Bibliothèque Le Petit Prince, Bibliothèque Médiathèque Crépicienne, Bibliothèque Municipale Raymond Devos, Bibliothèque Municipale, Bibliothèque Municipale "Les Mots Passants", Bibliothèque Municipale Albert-Camus, Bibliothèque Municipale Charles Deloge, Bibliothèque Municipale d'Agnetz, Bibliothèque Municipale De Bavay, Bibliothèque Municipale De Béthisy Saint Pierre, Bibliothèque Municipale De Beuvraignes, Bibliothèque Municipale De Campagne Les Hesdin, Bibliothèque Municipale De Canly, Bibliothèque Municipale De Clermont, Bibliothèque Municipale D'Eleu-Dit-Leauwette, Bibliothèque Municipale De Feuquières, Bibliothèque Municipale De Hersin Coupigny, Bibliothèque Municipale De Liancourt Saint-Pierre, Bibliothèque Municipale De Lorgies, Bibliothèque Municipale De Louvil, Bibliothèque Municipale De Montagny-Ste-Félicité, Bibliothèque Municipale De Péronne, Bibliothèque Municipale De Queant, Bibliothèque Municipale De Rantigny, Bibliothèque Municipale De Saint

Germer De Fly, Bibliothèque Municipale De Saint Omer, Bibliothèque Municipale De Watten, Bibliothèque Municipale Des HAUTS TALICAN, Bibliothèque Municipale d'Esquennoy, Bibliothèque Municipale d'Etreux, Bibliothèque Municipale d'Harly, Bibliothèque Municipale Jacques-Estager, Bibliothèque Municipale Jules Mousseron, Bibliothèque Myrtil Michel, Bibliothèque Reine-Philiberte, Bibliothèque Thérèse Et Christian Ecolan, Bibliothèque-PIJ Monchy-Lagache, CASOC, CCAS De Comines, CCPS, Ceebios, Centre Culturel Camille Claudel, Centre De Conservation Du Patrimoine Du Département De L'Aisne, Centre Social - Maison Des 3 Cités, Centre Social 4 Saisons, Centre Social Albert Jacquard, Centre Social Basse Measure, Centre Social Blanc Riez, Centre Social Communautaire Somme Sud-Ouest, Centre Social De L'avenir, Centre Social De Merville, Centre Social Des 4 Quartiers, Centre Social Et Culturel De La Vallée De L'Oise, Centre Social Et Culturel De L'Arbrisseau, Centre Social Et Culturel De Sangatte, Centre Social Et Familial Saint Roch, Centre Social Kaleido, Centre Social La Passerelle, Centre Social Les 4 Saisons, Centre Social Marlborough, Centre Social Rural De Guiscard, Centre Social Rural De Songeons, Centre Social Rural Froissy Crèvecœur, Centre Social Rural Intercommunal "François Maillard", Centre Social Rural La Canopée, Centre Socio Culturel De Fourmies, Centre Socio Culturel Georges Dehove, Centre Socio Culturel De L'épinette, Centre Socioculturel Intercommunal "L'Ostrevant & La Sensée", Centre Socio-Culturel La Maison Nouvelle, Centre Socioculturel Le Nouvel Air, Centre Socioculturel Les Portes Du Valois, Centre Socio-Culturel Roger Salengro, Centre Socioculturel Simone Veil, Christiaens, CINELIGUE Hauts-De-France, Cinéma LE PAX, Communauté De Communes De La Picardie Verte, Conservatoire Botanique National De Bailleul, CPIE Chaîne Des Terrils, CPIE Des Pays De L'Oise, CPIE Val d'Authie, CPIE Vallée De Somme, CPIE Villes De L'Artois, CSC AGATE, Espace Numérique Municipal De Bruay Sur L'Escaut, Espace Valois Multien, Fab Lab Le Labo, Fablab Côte d'Opale, Fablab de Château-Thierry, Fablab De Senlis, Fablab Médialab Pays Du Clermontois, Fablabutc, Fablangevin, Géodomia, GIP Réussir En Sambre Avesnois, Groupe Ornithologique Et Naturaliste Du Nord - Pas-De-Calais (GON), Indelab (2 Etablissements : Béthune Et Bruay-La-Buissière), Institut Charles Quentin, Jardins De Valloires, Jeunes Science Picardie Maritime, La Maison Du Théâtre - Amiens Métropole, LA MANUFACTURE, L'Arche De Norrent, Le Fabuleux Laboratoire, Le Faitout Connecté, LE FOYER, L'Embellie, Les Ateliers De L'abeille, Ligue De Protection De L'oiseau De L'Aisne, Ligue De Protection De L'oiseau De L'Oise, Lille Makers, Livinglab De Nausicaa, Ludothèque Le Petit Poucet, L'usine D'artistes, Mairie Aubry Du Hainaut, Mairie De WERVICQ-SUD, Service Médiathèque, Maison De L'Emploi Et De La Formation De Grandvilliers, Maison De Quartier De La Tente Verte, Maison De Quartier De Saint-Saulve, Maison Pour Tous Centre Social Abbeville, Médialys Haverskerque, Médiathèque De La Neuville, Médiathèque "Mots Passant", Médiathèque Albert Uderzo, Médiathèque André Biguet, Médiathèque Antoon Krings, Médiathèque Au Fil Des Mots, Médiathèque Bettencourt, Médiathèque Charlie Chaplin, Médiathèque Communautaire De Beaucamps Le Vieux, Médiathèque Communautaire De Oisemont, Médiathèque Communautaire De Poix De Picardie, Médiathèque d'Auchy Les Orchies, Médiathèque De Combles, Médiathèque De Crépy-En-Valois, Médiathèque De Fort-Mahon Plage, Médiathèque De Frelinghien, Médiathèque De Fretin, Médiathèque De Montcornet, Médiathèque De Nomain, Médiathèque De Pecquencourt, Médiathèque De Phalemin, Médiathèque De Radinghem-En Weppes, Médiathèque De Raillencourt-Sainte Olle, Médiathèque De Savy Berlette, Médiathèque De Sequedin, Médiathèque De Songeons, Médiathèque De St Aubin En Bray, Médiathèque De Tilloy Lez Cambrai, Médiathèque De Vermand, Médiathèque De Vervins, Médiathèque De Warhem, Médiathèque D'ennevelin, Médiathèque Des Étreindelles, Médiathèque Emile Zola, Médiathèque Englos, Médiathèque Gerald Naberes, Médiathèque Guy De Maupassant, Médiathèque Halloy-Les-Pernois, Médiathèque Hangest En Santerre, Médiathèque Henry Duflot, Médiathèque Intercommunale Des Campagnes De L'Artois, Médiathèque Intercommunale Du Val De Somme, Médiathèque Intercommunale Georges Lefèvre, Médiathèque Jacques Brel, Médiathèque Jean Balesdens, Médiathèque Jean Macé, Médiathèque Jean-Luc Hermel, Médiathèque Jean-Michel Uri, Médiathèque La Corderie, Médiathèque La Source, Médiathèque LE QUAI, Médiathèque L'Oise Aux Livres, Médiathèque L'Oiseau "Lire", Médiathèque Louis Aragon, Médiathèque Ludothèque Chanteclair, Médiathèque Marguerite Yourcenar, Médiathèque Maxence

Van Der Meersch, Médiathèque Municipale / Espace J-Prévert, Médiathèque Municipale André Malraux, Médiathèque Municipale De Buire Le Sec, Médiathèque Municipale De Dainville, Médiathèque Municipale De Feignies, Médiathèque Municipale De Genech, Médiathèque Municipale De Loos En Gohelle, Médiathèque Municipale De Rozoy Sur Serre, Médiathèque Municipale De Wavrechain-Sous-Denain, Médiathèque Municipale d'Uxem, Médiathèque Municipale Georges Brassens, Médiathèque Municipale Le Mont St Adrien, Médiathèque Municipale Noël Josèphe, Médiathèque Robert Mallet, Médiathèque Roland Florian, Médiathèques Intercommunales De Terre De Picardie (Chaulnes Et Rosières En Santerre), MEF De Beauvais, Mission Locale De L'arrondissement De Château-Thierry, Mission Locale Du Pays Compiégnois Et Du Pays Des Sources, Mission Locale En Pays d'Artois, Mission Locale Pour L'emploi Des Jeunes Sud Oise, MJC Centre Social Halluin, MJC CS La Fabrique, Musée Des Papillons, Naturagora, PIJ Abbeville, PIJ D'Avion, PIJ De Beuvry, Pij De Chauny, PIJ De Laventie, Pij- Mission Locale Lys Lez Lannoy, Plateau Fertile, Association NORDCREA, Point Information Jeunesse Armentières, Point Information Jeunesse De La Ville De Seclin, Point Information Jeunesse Loos, Point Jeunes Saint Andre, Pôle d'Accompagnement A La Population, Promesses Centre Social, RMN Des Étangs Du Romelaëre, SAS LE PARIS - Ociné Maubeuge, Service Jeunesse Communauté De Communes Du Vimeu, Sparklab Porté Par L'association Spark, Structure Multi-Accueil Les Pitchounes, Syndicat Mixte Du Parc Naturel Régional De L'Avesnois, TAC TIC ANIMATION, Théâtre Jean Vilar, Tiers-Lieu Numérique - Pont-Sainte-Maxence, Tiers-Lieu Numérique Ribemont

Enfin, à l'équipe salariée d'Ombelliscience, et à son président, pour les riches échanges et la relecture.

Cette étude a été réalisée et pilotée par Amanda Dacoreggio, chargée de mission observation et évaluation chez Ombelliscience.

ANNEXES

TRAME QUESTIONNAIRE

INTRODUCTION GENERALE

Vous êtes une structure de proximité, vous disposez d'un espace et vous accueillez du public, dans les Hauts-de-France ? Vous avez un intérêt pour le partage des savoirs et techniques, et/ou pour la médiation, sans pour autant être un spécialiste des sciences ? Cette enquête vous est destinée.

*Ce questionnaire est destiné à mieux connaître les **pratiques**, et les **potentiels**, relatifs à la médiation scientifique et technique, existant dans les **structures de proximité** du territoire.*

***Les thématiques scientifiques et techniques sont vastes**, et font écho aux problématiques du quotidien (santé, alimentation...), mais sont aussi relatives à notre environnement (problématiques environnementales, développement durable...), à notre territoire (agriculture, patrimoine industriel...), à notre histoire (histoire des techniques...), et aussi aux enjeux d'aujourd'hui et de demain (innovation, numérique, nouvelles technologies...).*

***Les types d'actions de médiation scientifique et technique, sont eux aussi, variés**: expositions, animations, ateliers, conférences, ciné débats, jeux, rencontres...*

Cette enquête est réalisée par Ombelliscience, agence régionale de culture scientifique, technique et industrielle en Hauts-de-France.

15 à 20 minutes suffiront pour remplir ce questionnaire, et nous permettre de mieux vous connaître et connaître vos besoins. Vous contribuerez ainsi à la production de connaissances territoriales à destination des acteurs et des pouvoirs publics.

INTRODUCTION ESPACES DE FABRICATION NUMERIQUE

Vous êtes une structure de proximité, vous disposez d'un espace, et vous accueillez du public, dans les Hauts-de-France ?

Vous êtes un espace de fabrication numérique (fablab, makerspace, techshop...)?

Vous avez un intérêt pour le partage des savoirs et techniques, et/ou pour la médiation, sans pour autant être un spécialiste des sciences ?

Cette enquête vous est destinée.

Cette enquête est réalisée par **Ombelliscience**, agence régionale de culture scientifique, technique et industrielle, en partenariat avec **La Machinerie**, dans le cadre d'une double étude. Ce questionnaire est destiné, d'une part, à mieux connaître les **pratiques**, les **motivations** et les **potentiels**, en termes de médiation scientifique et technique, des structures de proximité, notamment des **espaces de fabrication numérique (fablab, makerspace, techshop...), en Hauts-de-France**.

Il permettra aussi de **recenser, qualifier** et **caractériser** les différents types d'espaces de fabrication numérique de la région et d'identifier les **besoins** et **souhaits** des acteurs dans une perspective de **mise en réseau** et de réalisation d'actions collectives.

10 à 15 minutes suffiront pour remplir ce questionnaire

Les données issues de cette enquête seront exploitées dans le cadre de l'observation territoriale développée par Ombelliscience, et de l'état des lieux sur les espaces de fabrication numérique mené par La Machinerie. En poursuivant, vous donnez votre accord pour l'usage des données dans le cadre de ces 2 études.

Information sur le traitement et la protection des données:

Les données collectées via ce questionnaire sont gérées de façon confidentielle et conservées de façon sécurisée. Concernant vos données personnelles, conformément aux dispositions légales, vous avez un droit d'accès, rectification, et suppression, que vous pouvez exercer en contactant la responsable du traitement des données d'Ombelliscience, Amanda DACOREGGIO : dacoreggio@ombelliscience.fr

En qualité de partenaires de cette enquête, la machinerie disposera de l'accès aux données émanant des espaces de fabrication numérique uniquement. Si vous êtes un espace de fabrication numérique, vous pouvez également exercer vos droits en contactant le responsable de traitement des données de la machinerie, Benjamin LEMAY: benjamin@lamachinerie.org

Pour poursuivre, cliquez sur "suivant". Ce faisant, vous exprimez votre accord avec ces conditions.

Sommaire :

- 1) Typologie de la structure
- 2) Médiation scientifique et technique : pratiques et approches
- 3) Contraintes, besoins, leviers pour développer des actions de médiation scientifique et technique
- 4) Charte des Fablabs
- 5) Informations générales sur votre structure (espace, ouverture, accessibilité, gestion)
- 6) Ressources humaines et matérielles
- 7) Informations pratiques et contact
- 8) Complément de questionnaire bibliothèques
- 9) Complément de questionnaire fablab

TYPOLOGIE DE LA STRUCTURE

Dans cette partie, il s'agira de caractériser le type de votre structure.

[TYPE_STRUCTURE]*

Votre structure est un-e :

Consigne : Sélectionnez dans la liste la catégorie qui vous semble le plus adaptée pour définir votre structure. Si votre structure est plurielle, c'est-à-dire, si elle correspond à plusieurs catégories proposées, merci de choisir celle à laquelle vous êtes affilié en priorité, vous aurez la possibilité d'affiner par la suite.

Bibliothèque / Médiathèque

Structure d'insertion professionnelle (MEF, Mission locale...)

Structure jeunesse (Information, animation...)

Structure du champ social généraliste (Centre social, socio-culturel...)

Espace de Fabrication numérique (Fablab / Makerspace...)

Etablissement de diffusion culturelle et création artistique (Centre Culturel, cinéma, théâtre...)

Structure d'éducation à l'environnement

Autre (préciser)

[TYPE_BIB] *Condition d'affichage: Uniquement les « bibliothèques/médiathèques » en TYPE_STRUCTURE*

Plus précisément, s'agit-il d'une :

Bibliothèque ou médiathèque municipale

Bibliothèque ou médiathèque universitaire

Bibliothèque ou médiathèque

Ludothèque

intercommunale

Autre (préciser)

Bibliothèque ou médiathèque associative

[TYPE_INSERTION] *Condition d'affichage: Uniquement les « Structure d'insertion professionnelle » en TYPE_STRUCTURE*

Plus précisément, s'agit-il d'une :

MEF

Autre : préciser

Mission Locale

MFR

[TYPE_JEUNESSE] *Condition d'affichage: Uniquement les « Structure jeunesse » en TYPE_STRUCTURE*

Plus précisément, s'agit-il d'un.e :

MJC

BIJ / PIJ

ALSH
PEP

Autre : préciser

[TYPE_SOCIAL] *Condition d'affichage: Uniquement les «Structure du champ social généraliste» en TYPE_STRUCTURE*

Plus précisément, s'agit-il d'un.e :

Centre social
Centre socio-culturel
Foyer rural

Maison de la solidarité
Autre (préciser)

[TYPE_FABLAB] *Condition d'affichage: Uniquement les «Espace de Fabrication numérique» en TYPE_STRUCTURE*

Plus précisément, comment qualifieriez-vous votre espace?

Fablab
Makerspace
Techshop

Hackerspace
Autre (préciser)

[TYPE_CULTURE] *Condition d'affichage: Uniquement les «Etablissement de diffusion culturelle et création artistique» en TYPE_STRUCTURE*

Plus précisément, s'agit-il d'un.e :

Centre culturel pluridisciplinaire
Cinéma
Centre d'art

Salle de concert
Théâtre
Autre (préciser)

[TYPE_ENVIRONNEMENT] *Condition d'affichage: Uniquement les «Structure d'éducation à l'environnement» en TYPE_STRUCTURE*

Plus précisément, s'agit-il d'un.e :

CPIE
Parc naturel

Zoo
Autre (préciser)

[TYPE_STRUCTURE_PLUS]*

Votre structure correspond-t-elle à plusieurs catégories proposées ? Oui / Non

[TYPE_STRUCTURE_2] *Condition d'affichage: « oui » à TYPE_STRUCTURE_PLUS*

A quelle(s) autre(s) catégorie(s) votre structure correspond-t-elle ? (liste)

Bibliothèque / Médiathèque
Structure d'insertion professionnelle (MEF, Mission locale...)
Structure jeunesse (Information, animation...)
Structure du champ social généraliste (Centre social, socio-culturel...)
Espace de Fabrication numérique (Fablab / Makerspace...)
Etablissement de diffusion culturelle et création artistique (Centre Culturel, cinéma, théâtre...)
Structure d'éducation à l'environnement
Autre (préciser)

[TYPE_STRUCTURE_LISTE] *Conditions d'affichage: « oui » à TYPE_STRUCTURE_PLUS; modalités de réponse corrélées aux réponses de TYPE_STRUCTURE_2*

Votre structure est plurielle. Plus précisément, à quelle.s autre.s catégorie.s correspond-elle?

Bibliothèque ou médiathèque municipale
Bibliothèque ou médiathèque intercommunale
Bibliothèque ou médiathèque associative
Bibliothèque ou médiathèque universitaire
Ludothèque
MEF
Mission Locale
MFR
MJC
BIJ / PIJ

ALSH
PEP
Centre social
Centre socio-culturel
Foyer rural
Maison de la solidarité
Fablab
Makerspace
Techshop
Hackerspace
Centre culturel pluridisciplinaire

Cinéma
Centre d'art
Salle de concert
Théâtre

CPIE
Parc naturel
Zoo
Autre (préciser)

MEDIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Cette partie est consacrée à vos pratiques et approches relatives à la médiation des sciences et techniques.

Approches de la médiation

[THEMATIQUES_INTERET]*

Lorsque l'on parle de sciences et techniques, quelles thématiques vous intéressent, plus précisément ?

Sciences et Société
Santé, corps humain, sciences de la vie
Environnement, développement durable,
sciences de la terre
Histoire et patrimoine technique et industriel

Innovations technologiques / Numérique /
Fabrication numérique
Mathématiques, physique, chimie
Histoire des sciences
Astronomie
Autre (préciser)

[ENJEUX_MEDIATION]*

Selon vous, quels sont les principaux enjeux d'une action de médiation scientifique et technique ? Dans la liste, choisissez 3 propositions qui vous semblent les plus importantes et classez les dans l'ordre de priorité que vous accordez.

ANIMATION : susciter la participation et l'attention du public, créer une dynamique de groupe...

LOISIR : faire en sorte que ce soit amusant, ludique

APPRENTISSAGE : pour que le public en ressorte avec de nouvelles connaissances

EXPERIMENTATION : amener le public à développer une méthode expérimentale

REFLEXION : amener le public à réfléchir et développer l'esprit critique

INTERACTIONS : susciter la confrontation des idées, le débat

REAPPROPRIATION DES SAVOIRS ET TECHNIQUES : susciter l'autonomisation et la transmission entre pairs

[OBJECTIFS_MEDIATION]*

Si dans les prochains mois, vous mettiez en œuvre une action de médiation scientifique et technique, quels objectifs cherchiez-vous à atteindre avec cette action ? Parmi les choix proposés, choisissez en 2 et classez-les dans l'ordre d'importance que vous y accordez.

DEMOCRATIQUE : pour que tous les citoyens aient accès aux connaissances leur permettant de faire des choix « éclairés », de mieux comprendre pour mieux agir dans le monde qui les entoure. Contribuer au « pouvoir d'agir des habitants ».

INCLUDE / REDUIRE LES INEGALITES : apporter un soutien d'information, de formation, vers des publics à besoins spécifiques

MONTEE EN COMPETENCE DES INDIVIDUS : fournir des outils pour le développement des savoir-faire, de la compréhension, favoriser le « faire soi-même »

SENSIBILISER / SUSCITER LA PRISE DE CONSCIENCE sur des problématiques et enjeux de société divers : environnement, climat, santé...

Concernant les valeurs de votre espace de fabrication numérique...

[VALEUR_FABLAB] *Condition: Uniquement les «Espace de Fabrication numérique» en TYPE_STRUCTURE et TYPE_STRUCTURE_2*

Comment votre espace de fabrication numérique se positionne par rapport à ces valeurs ? (De 0 (le-) à 3 (le +))

Learn / Apprendre
Make / Faire
Share / Partager

Pratiques de la médiation

[ACTION_MEDIATION]*

Dans votre structure, au cours de l'année 2018, avez-vous mené des actions de médiation scientifique et technique ? Oui, plusieurs actions / Oui, une action / Non

[FREQUENCE_MEDIATION] *Condition d'affichage : « oui » à ACTION_MEDIATION*

Quelle est la fréquence à laquelle vous avez proposé cette ou ces action(s) ? (condition : si une action, choix unique, si plusieurs, choix multiple)

PONCTUELLE (une période donnée, limitée)

REGULIERE (tout au long de l'année ou presque, à intervalle régulier)

PERMANENTE (c'est une action pérenne de la structure)

[TYPE_ACTION]* *Condition d'affichage : « oui » à ACTION_MEDIATION ; modalités de réponses conditionnelles pour les bibliothèques/médiathèques en TYPE_STRUCTURE (**)*

Quels types d'actions de médiation en lien avec les sciences et techniques avez-vous développé dans votre espace en 2018 ? (cocher toutes les cases, actions en lien avec les thématiques des sciences et techniques) :

Expositions / installations scénographiées

Médiation humaine / ateliers interactifs / animations

Débats – conférences / rencontres

Projections, ciné-débat, diffusion multimédia interactives

Offre d'une sélection thématique de ressources documentaire et/ou multimédia

Offre de spectacle vivant (théâtre, conte...)

Offre de jeux de société ou vidéo

Tournoi ou compétition scientifique / technique

Autre (préciser)

Clubs de lecteurs pour les livres scientifiques et techniques **

Un salon du livre scientifique et technique **

Des rencontres avec des auteurs de livres scientifiques et techniques **

[TYPE_ACTION_FABLAB]* *Condition d'affichage : Uniquement les «Espace de Fabrication numérique» en TYPE_STRUCTURE et TYPE_STRUCTURE_2*

Plus précisément, pour les espaces de fabrication numérique, quelles actions menez-vous? (Vous pouvez cocher plusieurs cases)

Session libre (avec accompagnement d'un fabmanager ou facilitateur)

Repair café

Atelier (auto) réparation de vélo

Coding goûter (apprentissage du code pour les enfants/ jeunes)

Atelier diy/ thématiques

Install party (installation d'os libre)

Accompagnement à la création de prototypes

Formations sur le fonctionnement des machines et logiciels

Formations sur des techniques particulières

Ateliers de fabrication individuels

Ateliers de fabrication collectifs

Hackathon ou événements dédiés à la fabrication numérique

Atelier de déconstruction pédagogique (démontage d'ordinateur...)

[TYPE_ACTION_PRECISER]

Vous pouvez préciser ici les actions de médiation scientifique et technique que vous avez menées en 2018 : (champ ouvert)

[INITIATIVE_ACTION] *Condition d'affichage : « oui » à ACTION_MEDIATION*

Une ou plusieurs actions de médiation scientifique et technique ont été organisées dans votre structure en 2018, était-ce à l'initiative de votre structure? Toujours/parfois/jamais

[INITIATIVE_INTERNE] *Condition d'affichage : « toujours ; parfois » à INITIATIVE_ACTION*

Lorsque ces initiatives émanaient de votre structure, diriez-vous qu'elles étaient avant tout portées par...

Une volonté de la structure, dans son ensemble

Un membre du personnel motivé par la thématique développée

Autre (préciser)

[INITIATIVE_EXTERNE] *Condition d'affichage : « parfois ; jamais » à INITIATIVE_ACTION*

Lorsque ces actions n'étaient pas à l'initiative de la structure, qui en avait pris l'initiative ? De qui en était-ce la commande ? (Vous pouvez cocher plusieurs cases)

Pouvoirs publics (élus...)
Usagers

Partenaire
Autre (préciser)

[FETE_SCIENCE]*

Avez-vous déjà participé à la fête de la science, en tant qu'acteur?

Oui, en 2018
Oui, en 2017
Oui, en 2016 et/ou les années précédentes
Non, jamais

[INTENTION_MEDIATION]*

Dans votre structure, envisagez-vous de mener des actions de médiation scientifique et technique en 2019 ou à l'avenir ? Oui / Non / Ne sait pas

[TYPE_ACTION_AVENIR]* *Condition d'affichage: « Oui; Ne sait pas » à INTENTION_MEDIATION ; modalités de réponses conditionnelles pour les bibliothèques/médiathèques en TYPE_STRUCTURE (**)*

Quels types d'actions de médiation en lien avec les sciences et techniques aimeriez-vous développer dans votre espace à l'avenir? (cocher toutes les cases) :

Expositions / installations scénographiées
Médiation humaine / ateliers interactifs / animations
Débats – conférences / rencontres
Projections, ciné-débat, diffusion multimédia interactives
Offre d'une sélection thématique de ressources documentaire et/ou multimédia
Offre de spectacle vivant (théâtre, conte...)
Offre de jeux de société ou vidéo
Tournoi ou compétition scientifique / technique
Autre (préciser)
Clubs de lecteurs pour les livres scientifiques et techniques **
Un salon du livre scientifique et technique **
Des rencontres avec des auteurs de livres scientifiques et techniques **

[TYPE_ACTION_FABLAB_AVENIR]* *Condition d'affichage: Uniquement les «Espace de Fabrication numérique» en TYPE_STRUCTURE et TYPE_STRUCTURE_2*

Plus précisément, pour les espaces de fabrication numérique, quelles actions aimeriez-vous développer en 2019 ou à l'avenir? (Vous pouvez cocher plusieurs cases)

Session libre (avec accompagnement d'un fabmanager ou facilitateur)	Formations sur le fonctionnement des machines et logiciels
Repair café	Formations sur des techniques particulières
Atelier (auto) réparation de vélo	Ateliers de fabrication individuels
Coding goûter (apprentissage du code pour les enfants/ jeunes)	Ateliers de fabrication collectifs
Atelier diy/ thématiques	Hackathon ou événements dédiés à la fabrication numérique
Install party (installation d'os libre)	Atelier de déconstruction pédagogique (démontage d'ordinateur...)
Accompagnement à la création de prototypes	

[ACTIONS_HORSLESMURS]

En 2018, avez-vous développé d'autres activités liées aux sciences et aux techniques, en dehors de vos murs (avec des partenaires, par exemple) ? Oui / Non

[ACTIONS_HORSMURS_QUOI] *Condition d'affichage: « Oui » à ACTION_HORSLESMURS*

Lesquelles ? (champ texte)

[RELATIONS_CSTI]

Dans le domaine scientifique et technique, votre structure a-t-elle des relations avec :

Des Centres de culture scientifique, technique et industrielle à proximité

D'autres musées ou institutions de culture scientifique

Des associations
Avec des enseignants / écoles / collèges
Avec des bibliothèques/ médiathèques
Universités / Organismes de recherche

Ombelliscience
Autre

[RELATIONS_LESQUELS] Condition d'affichage: « Des Centres de culture scientifique, technique et industrielle à proximité; D'autres musées ou institutions de culture scientifique; Des associations; Avec des enseignants / écoles / collèges; Avec des bibliothèques/ médiathèques; Universités / Organismes de recherche » à RELATIONS_CSTI

Précisez quelles structures : (champ texte)

[RELATIONS_AUTRES] Condition d'affichage: Uniquement les «Espace de Fabrication numérique» en TYPE_STRUCTURE

D'une façon plus générale, avec quels autres acteurs votre structure entretient-elle des liens partenariaux ?

Centres sociaux/centres culturels/ maison pour tous	(handicap, enfance...)
Mission locale/ pôle emploi/ plie	Des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle (iae, ...)
Crij/ pij/ bij	Des acteurs de la santé (hôpitaux, centres de soins, ...)
Epn	Des acteurs publics (collectivités...)
Ecole de la 2eme chance	Des acteurs de l'urbanisme
Ecole primaire	Des acteurs du développement économique
Collèges/ lycées/ cfa/ mfr/...	Autre (précisez)
Association d'éducation populaire	
Autre espace de fabrication numérique	
Des acteurs du secteur sanitaire et social	

CONTRAINTES, BESOINS, LEVIERS POUR DEVELOPPER DES ACTIONS DE MEDIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

[FREINS_CSTI]*

Selon vous, quels facteurs peuvent constituer des freins à la mise en place d'actions de médiation scientifique et technique dans votre structure ? (Vous pouvez cocher plusieurs cases)

Manque de motivation de l'équipe
Manque d'intérêt des organes de gouvernance (CA, élus...)
Manque de temps
Manque de moyens financiers
Manque de moyens matériels
Manque d'espace
Manque de connaissances des acteurs de la CSTI
Manque de connaissance des ressources (outils de médiation)
Manque de compétences scientifique et technique
Manque de compétences aux techniques de médiation
Ne sait pas
Autre (préciser)

[LEVIERS_CSTI]*

Selon vous, quels leviers permettraient de lever ces freins ?

Administratif: Aide au montage de projet, à répondre aux appels à projet, à la recherche de financements
Mise en réseau avec des acteurs experts de la CSTI
Formation à la médiation scientifique et technique
Formation autres
Information et accès à des ressources de médiation
Information sur le calendrier des événements relatifs à la CSTI
Reconnaissance institutionnelle/ politique/ stratégique, de l'action culturelle scientifique et technique, au sein de la structure (légitimer ces actions dans les missions de la structure)
Ne sait pas

Autre (préciser)

[LEVIER_FORMATION]* *Condition d'affichage* : « formation autres » à LEVIERS_CSTI

Plus précisément, quels types de formations ? (champ texte)

[STRATEGIE_CSTI]*

Est-ce que la « Culture Scientifique, Technique et Industrielle » (CSTI) est inscrite dans les orientations de votre structure (plan d'action, projets etc.)? Oui / Non / Ne sait pas

Charte des FABLAB

Condition : Toute cette partie active uniquement pour «Espace de Fabrication numérique» en TYPE_STRUCTURE et TYPE_STRUCTURE_2

[CHARTE_FABFOUNDATION1]

Connaissez-vous la charte des fablabs mise en place par le MIT et la fabFoundation ? Oui / Non

[CHARTE_FAB_SIGNE] *Condition d'affichage* : « Oui » à CHARTE_FABFOUNDATION1

Avez-vous signé cette charte ? Oui / Non

[CHARTE_FAB_NON] *Condition d'affichage* : « Non » à CHARTE_FAB_SIGNE

Pourquoi ne l'avez-vous pas signée?

Nous ne regroupons pas encore les conditions, mais nous y travaillons

Cela ne correspond pas à notre projet

Cela est contraire à notre projet

Autre (préciser)

[CHARTE_FAB_AUTRE]

Avez-vous signé d'autres chartes qui concernent la fabrication numérique? Oui / Non

[CHARTE_FABLAB_LESQUELLES] *Condition d'affichage* : « Oui » à CHARTE_FAB_AUTRE

Lesquelles? (champ texte)

INFORMATIONS GENERALES SUR VOTRE STRUCTURE

Nous nous intéressons dans cette partie à des informations générales sur votre espace : créneaux d'ouverture, offres de services et activités, publics accueillis, mode de gestion etc.

Espace

[ESPACE_M2]*

Nombre m² total accessible au public (espaces couverts uniquement): (champ numérique)

[LOCAL_EXCLUSIF]*

Partagez-vous l'espace avec une autre structure ? (Si votre structure est la seule à occuper de cet espace, cliquez "non") Oui / Non

[LOCAL_EXCLUSIF_NON] *Condition d'affichage* : « Oui » à LOCAL_EXCLUSIF

Si non, avec quelle structure le partagez-vous ? (champ texte)

[BIB_NIVEAU] *Condition d'affichage* : « bibliothèques/médiathèques » en TYPE_STRUCTURE

D'après le référentiel de l'Observatoire de la lecture publique, votre bibliothèque/médiathèque est de quel niveau ? 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / Nous n'utilisons pas ce référentiel

[HANDICAP_ADAPT]

Concernant l'accessibilité de l'espace d'accueil aux personnes en situation de handicap:

La structure compte sur un ou plusieurs label(s) d'accessibilité

La structure n'a pas de label d'accessibilité, mais des démarches sont en cours pour en obtenir

La structure n'a pas de label

Créneaux d'ouverture

[OUVERTURE_HEBDO_FIXE]

Avez-vous des jours et horaires fixes d'ouverture hebdomadaire? Oui / Non

[JOURS_OUVERT] *Condition d'affichage « oui » à OUVERTURE_HEBDO_FIXE*

Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire (cocher):

1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 / 7

[HEURE_OUVERT] *Condition d'affichage « oui » à OUVERTURE_HEBDO_FIXE*

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire : (champ numérique)

[PERISCOLAIRE_OUVERT]

Proposez-vous des activités sur des créneaux « périscolaire » ou en dehors des horaires de bureau (en fin de journée après 17h, les weekends) ? Oui / Non

[HEURE_PERISCOLAIRE] *Condition d'affichage « oui » à PERISCOLAIRE_OUVERT*

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire sur ces créneaux : (champ numérique)

PUBLICS :

[PUBLICS_ACCUEIL] *Condition d'affichage: «Espace de Fabrication numérique» en TYPE_STRUCTURE*

Accueillez-vous, dans votre espace, tous types de publics? Oui / Non

[TYPES_PUBLICS]*

Quel(s) type(s) de public touchez-vous le plus ?

Grand public	Jeunes 18-25 ans
Familles/ enfants	Jeunes/ adultes en insertion
Étudiants	Adultes actifs
Scolaires	Personnes en situation de handicap
Entreprises et professionnels	Autres (précisez)
Créateurs d'activité/ porteurs de projets	

[PUBLICS_SPECIAUX]

Plus précisément, touchez-vous des publics avec des besoins spécifiques ? Oui / Non

[PUBLICS_SPECIAUX_DETAIL] *Condition d'affichage : « oui » à PUBLICS_SPECIAUX*

Lesquels ? (champ texte)

Caractériser l'Offre de services dans les espaces de fabrication numérique

Sous partie active uniquement pour «Espace de Fabrication numérique» en TYPE_STRUCTURE et TYPE_STRUCTURE_2

[ACTIVITES_FABLAB]*

Comment qualifiez-vous ce que vous apportez aux usagers? (plusieurs réponses possibles)

Accueil et session libre	Mise à disposition de matériaux
Entretien individuel	Accompagnement à la création de prototypes
Accès libre	Accompagnement à la création de projets entrepreneuriaux
(ré)-orientation/ mise en relation avec d'autres personnes	Formations sur le fonctionnement des machines et logiciels
Prestations de services	Formations sur des techniques particulières
Assistance opérationnelle et technique	Ateliers de fabrication individuels
Mise à disposition de machines, outils	
Mise à disposition de pc, tablettes, logiciels	

Ateliers de fabrication collectifs fabrication numérique
Hackathon ou évènements dédiés à la Autres (précisez)

[CREATION_FABLAB]

Votre espace permet-il aux publics de fabriquer par eux même? Oui / Non

[DOCUMENTATION_FABLAB]

Les projets créés dans votre espace sont-ils documentés? Oui / Non

[PARTAGE_FABLAB]

Les projets sont-ils partagés avec les autres usagers? Oui / Non

[MOYEN_PARTAGE_FABLAB]

Si oui, quels sont les outils utilisés pour documenter et/ ou partager des projets ? (champ texte)

Conditions d'accès aux services

[ACTIVITES_PAYANTES]

Les services et activités que vous proposez, notamment les actions de médiation scientifique et technique, sont-ils payants ?

Jamais (tous nos services/activités sont gratuits, pour tous)
Parfois (certains services/activités gratuits, et d'autres payants)
Toujours (tous nos services/activités sont payants)

[GRATUITE_ACTIVITES] Condition d'affichage: « Parfois; toujours » à
ACTIVITES_PAYANTES

Lorsqu'ils sont payants, proposez-vous des conditions de gratuité ? Oui / Non

[CONDITIONS_GRATUITE_ACTIVITES] Condition d'affichage: « Oui » à GRATUITE_ACTIVITES

Quelles sont les conditions de gratuité ?

Age (les plus jeunes) Demandeur d'emploi
Age (séniors) Lieu de résidence
Handicap Autre (précisez)

[TARIFS_PREFERENTIELS] Condition d'affichage: « Parfois; toujours » à
ACTIVITES_PAYANTES

Lorsqu'ils sont payants, proposez-vous des tarifs préférentiels ? Oui / Non

[CONDITIONS_TARIFS_PREFERENTIELS] Condition d'affichage: « oui » à
TARIFS_PREFERENTIELS

En fonction de quel critère ?

Age (les plus jeunes) Demandeur d'emploi
Age (séniors) Lieu de résidence
Handicap Autre (précisez)

[INSCRIPTION_ACTIVITES]

Pour accéder à vos offres d'activités / services, le public doit-il s'inscrire ? Oui / Non

[NOMBRE_INSCRITS] Condition d'affichage: « Oui » à INSCRIPTION_ACTIVITES

Quel est le nombre total d'inscrits ? (Toutes activités confondues, année 2018) (champ numérique)

[JAUGE_SALLE] Condition d'affichage: «Etablissement de diffusion culturelle et création artistique» en TYPE_STRUCTURE

Quelle est la jauge maximale de votre / vos salle.s? (salles de spectacle, de projection...) (champ numérique)

Zone d'influence territoriale

[DESSETE_TERRITORIALE]

Votre structure dessert principalement quels types de communes ? :

Villages : moins de 2 000 habitants

Petites et moyennes villes : entre 2 000 et 15 000 habitants

Moyennes et grandes villes : entre 15 000 et 100 000 habitants

Grandes agglomérations : plus de 100 000 habitants (Amiens ou Lille)

[RAYONNEMENT]

Comment qualifieriez-vous le rayonnement territorial de votre structure ? A l'échelle...

... du quartier

... régionale

... communale

... nationale

... intercommunale

... transfrontalier (Belgique)

... départementale

Gestion :

[STATUT_JURI]*

Statut de l'établissement :

Service / équipement d'une collectivité territoriale

Association loi 1901

Etablissement public (EPCC, EPCST...)

Privé autre

Autre : préciser

[PRIVE_PRECISER]

« Privé autre » précisez : (champ texte)

[RESSOURCES_FINANCIERES] Condition d'affichage : « Association loi 1901 ; Privé autre ; autre ; non réponse » à STATUT_JURI

Vos ressources financières sont principalement d'origine :

Publique : commune ; groupement de communes (EPCI) ; Département, Région, Etat

Privé : mécénat d'entreprises, fondations...

Fonds propre, issus d'une activité commerciale

[RATTACHEMENT_ADMIN]* Condition d'affichage : « Service / équipement d'une collectivité territoriale

Etablissement public (EPCC, EPCST...) » à STATUT_JURI

Rattachement administratif de l'établissement :

Commune

Département

Groupement de communes (CC, CA, CU,

Région

Métropole)

Etat

Autre (préciser)

[FINANCEMENT_CSTI] Condition d'affichage : « oui » à ACTION_MEDIATION

Quelle a été la principale source de financement des actions de médiation scientifique et technique que vous avez menées en 2018?

Subvention / fonds publiques

Ressources propres

Mécénat

Autre (préciser)

[FINANCEMENT_CSTI_PUBLIQUE] Condition d'affichage : « Subvention / fonds publiques » à FINANCEMENT_CSTI

Si possible précisez le type de fonds ou subvention publique: l'échelon territorial, la politique publique, l'axe d'action... (Champ texte)

Réseau

[RESEAUX_OUINON]*

Votre structure fonctionne-t-elle en réseau avec d'autres ? Oui / Non

[RESEAU_NOM]* Condition d'affichage : « OUI » à RESEAUX_OUINON

Nom du réseau : (Champ texte)

[TETE_RESEAU] *Condition d'affichage :* « OUI » à RESEAUX_OUINON

Nom de la tête de réseau (si différent): (Champ texte)

[CONTACT_RESEAU] *Condition d'affichage :* « OUI » à RESEAUX_OUINON

Contact e-mail de la tête de réseau : (Champ email)

RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES

Nous allons nous intéresser dans cette partie aux ressources de votre structure : forces vives, compétences, ressources en termes d'équipements et matériel.

Ressources humaines, compétences et formation (année de référence 2018)

[PERSONNEL]

Concernant le personnel œuvrant dans votre structure, précisez:

	Nombre	Equivalent temps plein (ETP)
Personnel Salarié		
Personnel Bénévole		

[PERS_COMPETENCE]

Parmi le personnel salarié ou bénévole, il y en a-t-il qui ont une qualification / une compétence en... (Vous pouvez cocher plusieurs cases)

Sciences « fondamentales » ou « appliquées » (formation supérieure)

Sciences humaines et sociales (formation supérieure)

Conservation et valorisation de collections / de patrimoine

Conception de médiations, d'actions culturelles et éducatives

Coordination et organisation d'actions, d'événements et de rencontres

Animation et médiations (relations directe avec le public)

Formation et conseil

Communication et animation de réseaux sociaux

Administration, gestion et management

Partenariats, montage de projets et recherche de financement

Veille, études

[PERS_COMPETENCE_FABLAB] *Condition d'affichage :* « Espace de fabrication numérique » à TYPE_STRUCTURE

Plus précisément pour les espaces de fabrication numérique... Quelles sont les champs de compétence des personnes au sein de votre espace de fabrication numérique?

Menuiserie/ ébénisterie

Moulage/ sculpture

Mécanique

Tapisserie

Electronique

Modélisme/ drone

Robotique

Sérigraphie

Métallerie

Graphisme

Acoustique

Design

Programmation (microcontrôleur...)

Production, usinage (tour, découpeuse

Développement informatique (html, python,

laser, imprimantes 3d, cnc...)

c++, ...)

Autre (précisez)

Textile

RESSOURCES MATERIELLES :

[RESSOURCE_MEDIATION]

Disposez-vous de ressources pour la médiation scientifique et technique ?

Expositions : photos, panneaux, posters, expositions vidéo...

Outils d'animation physique interactifs : malles, jeux...

Outils d'animation numériques : ordinateurs, casque à réalité virtuelle, consoles, robots...

Outils de fabrication numérique : imprimante 3D, découpeuse laser...

Equipement pour le spectacle, l'image et le son : scène fixe ou mobile, équipement de projection...

Autres types de ressources ? Précisez

[RESSOURCES_CSTI]

Proposez-vous des ressources spécifiquement consacrées aux sciences et techniques ?

Fonds documentaires (livres, périodiques, cd, dvd, blurays...)

Fonds dématérialisés : logiciels, abonnements à des périodiques en ligne, référencement de sites (sitographie), podcasts d'émissions scientifiques ...

Autre (Précisez)

[EQUIPEMENT_FABLAB] *Condition d'affichage: « Espace de fabrication numérique » à TYPE_STRUCTURE*

Plus précisément pour les espaces de fabrication numérique... Quelles sont les machines disponibles au sein de votre espace de fabrication numérique?

Découpe laser

Imprimante 3D à dépôt de fil chaud (FDM)

Imprimante 3D stéréolithographique (SLA)

Imprimante 3D à frittage sélectif

Fraiseuse CNC 3 axes

Fraiseuse CNC 5 axes

Découpe jet d'eau

Plotter de découpe

Brodeuse numérique

Scanner 3D

Tour numérique

Thermoformeuse

Thermoplieuse

Machine à coudre

Combi bois ou machine à bois stationnaire (toupie, rabot-dégau, scie sur table, mortaiseuse, tour...)

Poste à souder (arc, TIG, MIG, MAG ...)

Fer à souder

Matériels électroportatifs (perceuse-visseuse, scie circulaire, scie sauteuse...)

Presse à chaud

Postes informatiques fixes

Postes informatiques portables

Casque de réalité virtuelle

Matériel de sérigraphie

Autres...

INFORMATIONS PRATIQUES ET CONTACT

[NOM_STRUCTURE]*

Nom complet de votre structure : (champ texte)

[ANNEE_CREATION]

Année de création de votre structure : (champ numérique)

[CP]*

Code Postal : (champ code)

[VILLE]*

Ville : (champ texte)

[ADRESSE]

Adresse : (champ texte)

[TELEPHONE]

Téléphone : (champ code)

[CONT_MAIL]*

Adresse mail de contact : (champ email)

[Site_Internet]

Site internet :

[NOM_Prenom]

Votre Nom, Prénom : (champ texte)

[Votre_Fonction]*

Votre fonction : (champ texte)

[COMMENTAIRES]

Avez-vous des commentaires, des remarques, concernant ce questionnaire ?

Message de fin global :

Merci d'avoir participé à cette enquête.

Rappel des conditions de traitement et de protection des données:

Les données collectées via ce questionnaire sont gérées de façon confidentielle et conservées de façon sécurisée. Concernant vos données personnelles, conformément aux dispositions légales, vous avez un droit d'accès, rectification, et suppression, que vous pouvez exercer en contactant la responsable du traitement des données d'Ombelliscience, Amanda DACOREGGIO : dacoreggio@ombelliscience.fr

En qualité de partenaires de cette enquête, la machinerie disposera de l'accès aux données émanant des espaces de fabrication numérique uniquement. Si vous êtes un espace de fabrication numérique, vous pouvez également exercer vos droits en contactant le responsable de traitement des données de la machinerie, Benjamin LEMAY: benjamin@lamachinerie.org
N'hésitez pas à consulter notre site : www.ombelliscience.fr

Message pour les « bibliothèques/médiathèques » en TYPE_STRUCTURE

Merci d'avoir répondu au questionnaire principal.
Quelques questions relatives à la gestion du fonds documentaire ont été conçues spécifiquement pour les bibliothèques et médiathèques. 5 minutes tout au plus sont nécessaires pour y répondre.
Pour continuer, c'est par ici: (bouton « Suite »)
Si vous souhaitez vous arrêter ici, cliquez sur "enregistrer"

Message pour les « espace de fabrication numérique » en TYPE_STRUCTURE

Merci d'avoir répondu au questionnaire principal.
Quelques questions relatives à la mise en réseau des acteurs été conçues spécifiquement pour les espaces de fabrication numérique. 5 minutes tout au plus sont nécessaires pour y répondre.
Pour continuer, c'est par ici: (bouton « Suite »)
Si vous souhaitez vous arrêter ici, cliquez sur "enregistrer"

COMPLEMENT DE QUESTIONNAIRE BIBLIOTHEQUES Gestion fonds de documents scientifiques et techniques Les collections de votre établissement - fonds scientifiques

[DOC_NOMBRE]

Indiquez le nombre de documents, tous types confondus (monographies, périodiques, cd, dvd...) dont vous disposez. Si possible, détaillez le nombre en section jeunesse et adulte.

	Section jeunesse	Section adulte	TOTAL
Documents total			
Dont documents « sciences fondamentales » cote 500			
Dont documents « sciences sociales » cote 300			
Dont documents sur les « technologies/sciences appliquées » cote 600			

[DOC_SCIENCES_AUTRES]

Selon vous, quelles autres subdivisions dans vos collections sont susceptibles de comporter des documents scientifiques? Combien de documents? (champ texte)

[BUDGET_ACQUISITION]

Quel a été, en 2018, le budget global d'acquisitions de la bibliothèque/médiathèque? (champ numérique)

[BUDGET_DOC_SCIENCE]

En 2018, quel a été le budget d'acquisition spécifiquement consacré aux documents scientifiques correspondant à la côte 500, tous types de documents confondus? (champ numérique)

[NOMBRE_NOUVEAUX_DOCS]

En 2018, combien de documents nouveaux, tous types confondus, sont entrés dans votre bibliothèque/médiathèque? (champ numérique)

[NOMBRE_NOUVEAUX_DOCS_SC]

Parmi ces nouveaux documents, combien sont des documents scientifiques correspondant à la côte 500? (champ numérique)

[PRET_2018]

En 2018, combien avez-vous prêté de documents (tous types) à domicile? (champ numérique)

[PRET_2018_DOC_SC]

Parmi ces prêts, combien de documents scientifiques "cote 500"? (champ numérique)

Ressources en ligne

[CATALOGUE_ENLIGNE]

Disposez-vous d'un catalogue en ligne? Oui / Non

[CATALOGUE_COMMUN]

Est-ce un catalogue commun? Oui / Non

[RESSOURCES_SCIENCES_ENLIGNE]

Proposez-vous des ressources en ligne (sitographies, abonnements à des périodiques en ligne, podcast d'émissions scientifiques...) spécifiquement consacrées aux sciences? Lesquelles? (champ texte)

Opinion

[UTILITE_fonds_SC]

A votre avis, dans un établissement comme le vôtre, un fonds scientifique est-il utile?

Très utile

Utile

Peu utile

Pas utile

[PAS_UTILE_POURQUOI]

Si peu ou pas utile, pourquoi? (champ texte)

[SATISFACTION_QUANTITE]

A votre avis, le nombre de documents scientifiques (cote 500) que vous proposez est:

Très satisfaisant

Satisfaisant

Peu satisfaisant

Pas satisfaisant

[PAS_SATISFAISANT_POURQUOI]

Si vous pensez que votre fonds scientifique peu ou pas satisfaisant, pour quelles raisons selon vous?

Structuration de la bibliothèque

Manque de formation des personnels

Budget d'acquisition insuffisant

Autre (précisez)

[SATISFACTION_QUANTITE2]

A votre avis, le nombre des autres documents scientifiques (à l'exception de la cote 500) que vous proposez est:

Très satisfaisant

Satisfaisant

Peu satisfaisant

Pas satisfaisant

[GESTION_FONDS500]

Diriez-vous que le fonds scientifique relatif à la cote 500 est...

Plus difficile à gérer que les autres fonds scientifiques

Plus facile à gérer que les autres fonds scientifiques

Ni plus facile, ni plus difficile à gérer que les autres.

Quelques questions sur vos méthodes de gestion des fonds scientifiques

[COMPETENCE_GESTION_FOND_SC]

Parmi les personnes qui travaillent dans votre établissement, il y en a-t-il qui ont suivi des stages, ou participé à des actions d'information/ formation concernant la gestion des fonds scientifiques (sur les 3 dernières années)? Oui / Non

[COMPETENCE_GEST_FONDSC_COMBIEN]

Si oui, combien? (champ numérique)

[THEMATIQUES_FORMATION]

Si vous participiez à un stage, une action d'information / formation consacré à la gestion du fonds scientifique, quelles thématiques vous intéresseraient principalement? Vous pouvez choisir jusqu'à 3 réponses, en les ordonnant par ordre intérêt.

L'épistémologie / philosophie des sciences
L'histoire des sciences et des techniques
L'actualité des sciences et des techniques
La vulgarisation scientifique
L'édition scientifique et technique pour les adultes
L'édition scientifique et technique pour les enfants
La médiation scientifique et technique
Création de projet de service dédié à la culture scientifique
Autre (précisez)

[AVIS_FOND_DIFFICILE]

Avec laquelle de ces phrases êtes-vous le plus d'accord?

Tout fonds thématique est difficile à gérer
Le fonds scientifiques est plus difficile à gérer que les autres

[DIFFICULTE_GESTION_FOND_POURQUOI]

Si vous rencontrez des difficultés pour gérer votre fonds scientifique, pour quelles raisons principalement? Vous pouvez choisir jusqu'à 3 réponses

Choisir les acquisitions
Estimer le niveau des ouvrages
Éliminer les documents périmés
Mettre en valeur vos collections
Organiser des animations scientifiques
Estimer la "valeur scientifique" d'un document

[AVIS_REFERENCES]

Avec laquelle de ces deux phrases êtes-vous le plus d'accord?

En matière scientifique, pour les acquisitions, il faut suivre l'actualité.
En matière scientifique, pour les acquisitions, il vaut mieux miser sur des références classiques

[SEPARER_LIVRES_JEUNESSE_ADULTE]

Avec laquelle de ces deux phrases êtes-vous le plus d'accord?

Les livres scientifiques et techniques pour les jeunes doivent être séparés des livres scientifiques et techniques pour les adultes
Les livres scientifiques et techniques peuvent être répartis par niveau indépendamment de l'âge du public

[DACCORD_ETRE_SCIENTIFIQUE]

Complétez la phrase suivante avec l'option qui vous convient le mieux.
Pour gérer un fonds scientifique..

... il faut avoir une formation supérieure en sciences
... il n'y a pas besoin d'avoir une formation supérieure en sciences

[AVIS_ORGANISER_FONDS]

Complétez la phrase suivante avec l'option qui vous convient le mieux.
Pour organiser les documents scientifiques, il vaut mieux...

... respecter les classifications traditionnelles en rayon
... classer par centre d'intérêt, en mélangeant les fonds

[ANIMER_LE_FONDS]

Pour vous, animer le fonds scientifique et technique, c'est principalement... (Vous pouvez

choisir jusqu'à 2 réponses, en les classant par ordre d'importance)
Bien organiser les collections (désherbage, rangement...)
Bien choisir les collections, et notamment les nouveaux documents
Mettre en valeur des documents, proposer des sélections
Organiser des événements
Rencontrer des acteurs ressources (CCSTI, experts des sciences...)

[ROLE_BIB_CSTI]

Dans la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI), quel rôle pensez-vous que les bibliothèques ou les médiathèques jouent aujourd'hui?

Un rôle constant
Un rôle de plus en plus important
Un rôle de moins en moins important

[ROLE_BIB_CSTI_POURQUOI]

Pourquoi? (champ texte)

[COMMENTAIRE_FIN]

Peut-être auriez-vous aimé vous exprimer sur des points qui ne sont pas contenus dans ce questionnaire, ou ajouter des remarques? (champ texte)

COMPLEMENT DE QUESTIONNAIRE ESPACES DE FABRICATION NUMERIQUE

Questions spécifiques sur la mise en réseau des espaces de fabrication numérique

[FAB_RELATIONS]

Actuellement, êtes-vous en relation avec d'autres espaces de fabrication numérique

Dans votre ville
Dans votre département
De la région
En France
En Europe
Dans le monde

[FAB_CHARACTER_RELATION]

Actuellement Comment se caractérisent ces relations?

Mutualisations (temps, outils, locaux, compétences...)
Mise en relation
Echanges de compétences
Echanges d'informations
Demande de conseils (choix techniques, ...)
Mise en œuvre de projets/ actions/ événement conjointes
Partenariat financier
Plaidoyer et stratégie
Autres...

[FAB_RELATIONS_AVENIR]

Dans l'avenir, souhaitez-vous développer des relations avec d'autres espaces de fabrication numérique?

Oui/ non

[FAB_RELATION_AVENIR_NON]

Si non, pourquoi ? (champ texte)

[FAB_RELATIONS_AVENIR_ECHELLE]

Si oui, à quelle échelle territoriale?

Dans votre ville? Oui/ non
Dans votre département? Oui/ non
De la région? Oui/ non
En France? Oui/ non
En Europe ? Oui/non
Dans le monde? Oui/ non

[FAB_TYPE_ECHANGES]

Si oui, priorisez les types d'échanges qui vous intéressent: (ordonner les réponses)

Mutualisations (temps, outils, locaux, compétences...)

Mise en relation

Echanges de compétences

Echanges d'informations

Demande de conseils (choix techniques, ...)

Mise en œuvre de projets/ actions/ évènement conjointes

Partenariat financier

Plaidoyer et stratégie

Autres...

[FAB_RESEAU_HDF_MISSIONS]

Si un réseau des espaces de fabrication numérique se créait en Hauts-de-France, quelle serait selon vous, ses 1ères missions (jusqu'à 3 choix) ?

Fédérer les acteurs/ permettre la rencontre - dialogue entre les espaces de fabrication numérique

Représenter les espaces de fabrication numérique

Faire du plaidoyer sur l'intérêt des espaces de fabrication numérique

Organiser des évènements communs

Favoriser les mises en relation et échanges au sein du réseau

Création d'outils communs

Mutualisation d'outils (matériels, documentation...)

Apporter des services aux membres du réseau (communication, soutien administratif...)

Organisation de formations professionnelles en commun

Valorisation des réalisations de chaque espace

Accompagnement à la création de nouveaux espaces

Accompagner les recherches de financements (appels à projets, appels à manifestations d'intérêt, subventions, mécénats, mécénats de compétences...)

Autres (précisez)

[FAB_RESEAU_PARTENAIRES]

Si un tel réseau existait, quels seraient ses partenaires privilégiés? (champ texte)

[FAB_COMMENTAIRE]

Souhaitez-vous faire un commentaire? (champ texte)

Merci pour votre participation.

Vous serez recontacté pour participer à la suite du projet dans le 2nd semestre 2019 via des rencontres entre espaces de fabrication numérique

Tableau de diffusion: répondants selon les structures relai

Répondants selon le type de diffusion et la structure relai

Structure contribué à la diffusion	Type de diffusion	Nombre de répondants
ACAP	relayé	8
BDP Aisne	emailing	21
BDP Nord	relayé	37
BDP Oise	relayé	22
BDP PDC	relayé	27
BDP Somme	emailing	25
CAF Nord	relayé	21
contacts Ombelliscience	emailing	50
CRIJ	Relayé	9
DRAC mission culture et ruralité	emailing	3
Fédé CS pays Picards	relayé	15
La Machinerie	relayé	12
AR2L	emailing	9
Total général		258

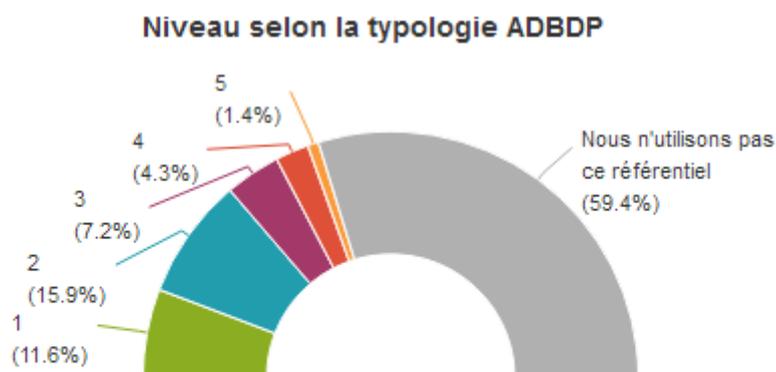
Analyse des typologies de bibliothèques selon les niveaux définis par l'ADBBDP

Les bibliothèques ont été interrogées sur leur niveau selon la typologie de l'Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt (ADBBDP), afin d'avoir un indicateur unique sur leur taille, horaire d'ouverture, et personnel.

Pour rappel, cette typologie définit un certains nombres de critères, auxquels les bibliothèques répondent à minima, pour être classées dans un des 5 niveaux détaillés ci-dessous.

Tableau 1. Classification des bibliothèques selon la typologie de l'Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt (ADBBDP)

	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Point lecture niveau 4	Dépôt niveau 5
Crédits d'acquisition	2€/ habitant	1€/habitant	0,50€/habitant	Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés	Moins de 2 critères du niveau 5 sont respectés
Horaires d'ouverture	12h/semaine	8h/semaine	4h/semaine		
Personnel	1 agent catégorie B /5000 hab 1 salarié qualifié / 2000 hab	1 salarié qualifié	Bénévoles qualifiés		
Surface	Local réservé à usage de bibliothèque				
	0,07m ² /hab 100m ²	0,04m ² /hab 50m ²	25m ²		



La grande majorité des structures interrogées (60%) déclarent ne pas employer la typologie de l'Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt. Ainsi, cet indicateur ne nous permet pas d'avoir une vision d'ensemble du profil des bibliothèques répondantes.

Tableau 2. Analyse croisée multiple : espace accessible au public (moyen en m²), horaires d'ouverture hebdomadaire (moyenne), local partagé (pourcentage), au regard du nombre d'habitants de la commune desservie, des bibliothèques répondantes

Commune desservie : nombre d'habitants	Répondants (effectif et %)	Espace m ²		Ouverture h/hebdo		Local partagé	
		Moy.	Med.	Moy.	Med.	OUI	NON
Villages : moins de 2 000 habitants	68 48,2%	130,0 m ²	83,5 m ²	11,8 h	10,0 h	13,2%	86,8 %
Petites et moyennes villes : entre 2 000 et 15 000 habitants	59 41,8%	421,2 m ²	327,0 m ²	22,1 h	20,0 h	15,3%	84,7 %
Moyennes et grandes villes : entre 15 000 et 100 000 habitants	14 9,9%	591,1 m ²	425,0 m ²	25,6 h	28,0 h	0,0%	100,0 %
TOTAL	141 100%	297,7 m ²	154,0 M ²	17,4 h	16,0 H	12,8%	87,2 %

Tableau 3. Analyse croisée multiple : moyenne et médiane du personnel salarié (Nombre et ETP) et du personnel bénévole (nombre et ETP), au regard du nombre d'habitants de la commune desservie, des bibliothèques répondantes

DESSERTTE_TERRITORIALE	Personnel salarié				Personnel bénévole			
	Nombre ⁵⁶		ETP ⁵⁷		Nombre ⁵⁸		ETP ⁵⁹	
	moyenn e	médian e	moyenn e	médian e	moyenn e	médian e	moyenn e	médian e
Villages : moins de 2 000 habitants	3,1	1,0	3,7	1,0	4,8	4,0	0,7	0,5
Petites et moyennes villes : entre 2 000 et 15 000 habitants	3,8	2,5	3,5	2,0	6,4	2,0	1,1	0,1
Moyennes et grandes villes : entre 15 000 et 100 000 habitants	13,0	9,0	14,6	10,8	10,3	0,0	0,0	0,0
TOTAL	4,4	2,0	4,6	2,0	5,8	3,0	0,8	0,3

Ces deux analyses croisées mettent en rapport différents indicateurs au regard de la taille de la commune principale desservie (en nombre d'habitants) et permet de dégager 3 profils de bibliothèques répondantes que nous détaillerons ci-dessous. Le choix a été fait de garder comme indicateur de référence la taille de la commune principale desservie, et de les regrouper dans les 3 catégories proposées, pour plusieurs raisons. En premier lieu, le fonctionnement de la plupart des bibliothèques publiques est structuré, en partie, sur le nombre d'habitants de la commune desservie : notamment, c'est sur cette base que sont calculés les crédits d'acquisition. C'est le cas pour les bibliothèques municipales, et c'est encore le cas pour certaines bibliothèques intercommunales. Par ailleurs, les bibliothèques départementales de prêt animent un réseau de bibliothèques de villes de moins de 10 000 habitants pour certaines, ou 15 000 habitants pour d'autres, ce qui nous a amenés à définir la barre des 15 000 habitants comme seuil. Il nous intéressait également de distinguer les bibliothèques de

⁵⁶ Taux de réponse : 85,1%

⁵⁷ Taux de réponse : 58,8%

⁵⁸ Taux de réponse : 64,9%

⁵⁹ Taux de réponse : 31,1%

villages⁶⁰, de celles des villes. Même si tous les villages ne sont pas forcément en zone rurale, c'est le cas pour un grand nombre, et cette distinction permet aussi de prendre une mesure des potentiels de ce milieu. Enfin, nous n'enregistrons aucune réponse de bibliothèques dans des villes de plus de 100 000 habitants, qui se trouve donc être la fourchette haute de la catégorie des communes les plus peuplées. Une catégorie qui a été pensée ample, pour permettre un effectif suffisant de répondants. Les trois catégories définies, bien qu'elles aient des disparités internes, présentent une cohérence suffisante, et permettent d'avoir une analyse d'ensemble facilitée, claire, et avec une approche territoriale comparable à l'échelle de la région.

Les bibliothèques de villages, ayant des espaces plus petits que les autres (130m² en moyenne / 83m² en médiane), ayant des créneaux d'ouverture hebdomadaires également plus faibles (12h en moyenne / 10h en médiane) mais tout de même non négligeables. En effet, selon la typologie de l'ADBBDP, 12h d'ouverture hebdomadaire correspond à une bibliothèque de niveau 1. Une petite partie d'entre elles (13%) partage leurs locaux avec d'autres structures, telles que : mairie, agence postale, école de musique, garderie périscolaire, maison de service au public, association d'animation culturelle... Elles disposent en moyenne de 3 salariés, mais plus de la moitié d'entre elles en ont un seul ou aucun. C'est le cas, notamment, de 16,4% de celles ayant renseigné le champ. De ce fait, la plupart comptent beaucoup sur des bénévoles pour les faire vivre. Ce sont, en règle générale, de petites structures, parmi lesquelles certaines se distinguent par une capacité d'accueil, d'ouverture plus amples. C'est le profil le plus représenté dans cette enquête, avec un peu plus de 48% des répondants. En termes de potentiel d'action, ce sont des structures avec des moyens plus restreints que les autres, mais pas forcément moins dynamiques. Ce sont des structures de très grande proximité, dans des zones où elles sont parfois le seul équipement culturel proche.

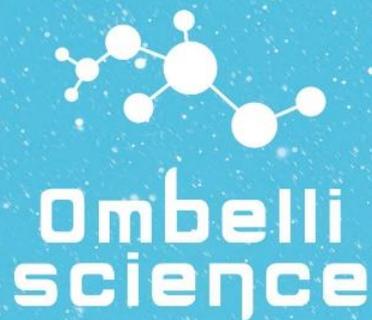
Les bibliothèques de petites et moyennes communes, de 2000 à 15000 habitants. Elles disposent d'un espace d'accueil du public conséquent (420m² en moyenne / 327m² en médiane), et d'une plage horaire d'ouverture assez ample (22h en moyenne / 20h en médiane par semaine). 15,3% d'entre elles partagent leurs locaux avec des structures telles que : repair café, salle polyvalente, agence postale, hôtel de ville, école de musique, associations, accueil de loisir (alsh)... Elles disposent en moyenne de 4 salariés, la moitié d'entre elle en a plus, ou moins, de 2,5, et une seule n'en a aucun (ce qui représente 1,7% de l'échantillon), tandis que 9 d'entre elles (15,5%) en ont 6 ou davantage. Une partie d'entre elles (23 structures, soit 60%) s'appuie aussi sur le bénévolat. Si en moyenne elles comptent environ 6 bénévoles dans leurs équipes, elles sont également nombreuses à ne pas en avoir du tout (40%), ce qui fait chuter le nombre médian de bénévoles. Bien que l'on note quelques disparités dans la catégorie, ce sont généralement des structures ayant des moyens d'action, que ce soit en termes de personnel, d'espace et de temps d'ouverture, qui fait qu'elles ont un potentiel important pour développer des actions culturelles diverses. C'est le deuxième profil le plus représenté dans l'enquête, avec près de 42% des répondants.

Les bibliothèques des moyennes et grandes villes, de 15000 à 100000 habitants. Elles disposent d'un grand espace d'accueil du public (591m² en moyenne / 425m² en médiane), d'horaires d'ouverture assez larges (26h en moyenne et 28h en médiane). Aucune ne partage son espace avec une autre structure. Elles disposent en moyenne de 13 salariés, et une moitié en a plus, et l'autre moins, de 9 salariés. Les champs sur les personnels bénévoles ont été peu renseignés, le taux de réponse est de 43% (6 en effectifs) sur les 14 répondants de cette catégorie, ce qui fait une part et un effectif trop faibles pour que l'analyse soit représentative. Notons que 4/6 répondants déclarent n'avoir aucun bénévole, et qu'un seul répondant en déclare 40 (ce qui fait monter la moyenne), mais qu'il s'agit sans doute d'un cas atypique. Il est fort probable

⁶⁰ Nous avons gardé 2000 habitants comme seuil distinguant les petites communes des villages, qui est le seuil le plus communément admis et qui correspond au seuil d'habitants de définition de l'unité urbaine selon l'INSEE.

que globalement, on y retrouve moins de bénévoles en comparaison aux plus petites structures, qui dépendent davantage de ceux-ci pour assurer leurs activités. En termes de potentiel d'action, ce sont les bibliothèques les mieux dotées, mais il faut aussi considérer les moyens au regard du nombre d'habitants desservi. Il convient d'avoir à l'esprit que cette catégorie est la plus hétérogène en termes de démographie des communes représentées. Elles sont les plus faiblement représentées, en termes d'effectifs, dans cette enquête, avec 10% des répondants.





LA GRAINETERIE

12 rue Dijon
80 000 Amiens
Tél. 03 65 80 14 41
admin@ombelliscience.fr

www.ombelliscience.fr

Retrouvez nos actualités sur



ECHOSCIENCES HAUTS-DE-FRANCE

Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier de

